

L'IMPARTIAL

25 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

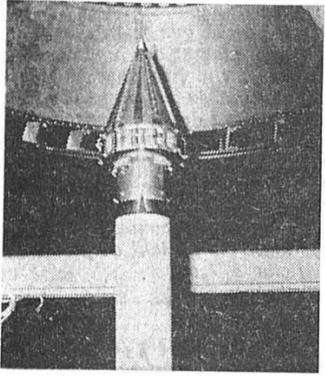
REDACTION (039) 2 53 77
ADMINISTRATION (039) 3 24 01

NEW-YORK : A. THINESSE

CAP CANAVERAL... français

De notre correspondant particulier :

La N.A.S.A. vient de faire connaître les grandes lignes du programme conjoint d'études spatiales franco-américaines, dont la première phase culminera dans deux ans, au début de 1965, avec le lancement du pre-



Semblable à ce «Pionnier» par la taille et en dépit de ses 100 kg., FR-1 deviendra certainement, avec le goût gaulois de la suprématie «France-premier» empereur des satellites.

mier satellite français, «construit entièrement sous la responsabilité du Centre national français des études spatiales».

Selon le mémorandum d'accord qui a été signé le 18 février par M. J. Coulomb, président du C.N.E.S., et par le docteur Hugh Dryden, directeur adjoint de la N.A.S.A., les deux organismes collaboreront dans l'étude de la propagation des ondes radio-électriques de basse fréquence et les résultats des expériences projetées «seront mis à la disposition de la communauté scientifique mondiale».

Dès cette année, deux sondages préliminaires seront effectués depuis l'île de Wallops, en Virginie, à l'aide de fusées «Aero-bee» du type «150-A», porteuses d'instruments scientifiques fabriqués par le Centre national français de télécommunications. La direction de ces expériences sera confiée au centre français. La première aura lieu de jour, l'autre de nuit, dans le but de réunir des données précises sur la région comprise entre 67 et 100 km. d'altitude.

Fin en dernière page sous le titre **CAP CANAVERAL**

BASTIEN-THIRY A ÉTÉ EXÉCUTÉ HIER MATIN

Les Kurdes obtiennent satisfaction

Argent allemand pour les mineurs français

5 millions et demi de chômeurs aux USA

Bastien-Thiry

Condamné à mort le 4 mars par la Cour militaire de justice, pour avoir dirigé l'attentat du Petit-Clamart, le lieutenant-colonel Jean-Marie Bastien-Thiry a été exécuté hier à l'aube au fort d'Ivry.

Le président de la République — oubliant sans doute que la grandeur réside parfois dans le pardon — avait rejeté le recours en grâce du «meneur», mais il avait commué en réclusion criminelle à perpétuité la peine capitale prononcée contre ses deux camarades, Bougrenet de la Tocnaye et Prévost.

Un bref communiqué officiel a annoncé que Bastien-Thiry avait été passé par les armes. Avant d'être emmené de la prison au lieu du supplice, il avait demandé qu'il soit sursis à son exécution, en raison de son pourvoi en instance devant le Conseil d'Etat et en raison aussi de l'arrestation de Georges Bidault en Allemagne. Mais le procureur général passa outre...

LA SALVE FATALE RETEN- TIT A 6 H. 45 DANS LA COUR DU FORT D'IVRY, SUR LE CHE- MIN ET ALENTOUR DUQUEL UN TRES IMPORTANT SERVI- CE D'ORDRE AVAIT ETE MIS EN PLACE.

Selon ses défenseurs, le condamné n'a en aucun moment fait montre de nervosité, et c'est avec calme qu'il fit face au peloton d'exécution.

Son corps fut ensuite transporté, sous bonne escorte, au carré des fusillés, au cimetière de Thiais.

(AFP, UPI, Impar.)

Les Kurdes

«Braqués» contre Kassem, en rébellion ouverte depuis dix-huit mois, menaçant de mener la vie dure au nouveau gouvernement irakien, les Kurdes viennent d'obtenir partiellement satisfaction.

Ils obtiennent en effet leur autonomie dans le cadre de l'Irak, ce qui correspond à une administration décentralisée en leur faveur.

Mais ce succès risque de conduire à de nouvelles difficultés : il y a des Kurdes en Turquie et en Iran aussi; et tous pourraient être tentés de se grouper pour former un Etat à part.

Si une trêve intervient, elle ne sera peut-être pas bien longue. (AFP, Impar.)

Argent allemand

Le Syndicat des mineurs de la République fédérale allemande a décidé de verser 125 000 francs aux mineurs français pour les aider à supporter les conséquences de leur grève.

Celle-ci, malgré les ordres de réquisition, continue, et des accrochages entre «gueules noires» et policiers ont eu lieu hier.

D'autres corporations font des grèves tournantes de solidarité : les cheminots, les grutiers de Dunkerque, les gaziers... Les vignerons ont fait parvenir un camion de vin aux grévistes.

Le pays, dans son ensemble, continue de soutenir fermement les mineurs. (AFP, UPI, Impar.)

5 millions et demi

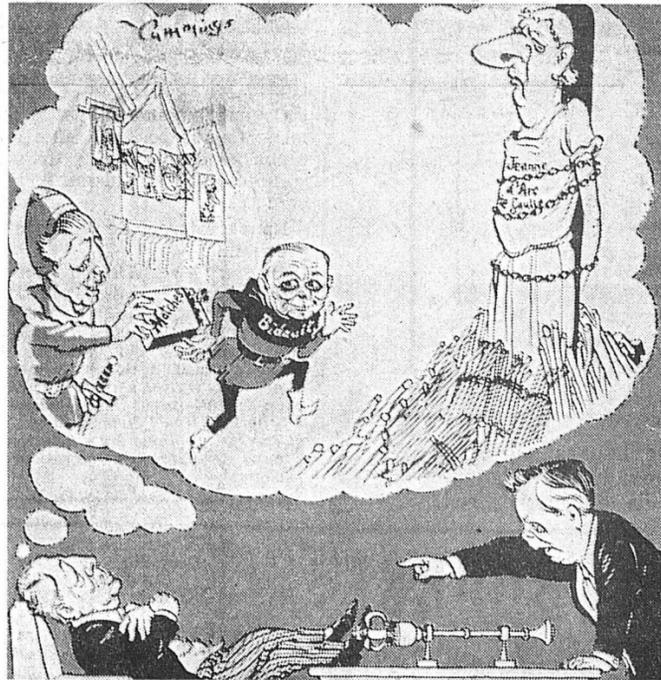
Le président Kennedy a prédit que, si les choses restent ce qu'elles sont, il y aura en 1967, cinq millions et demi de chômeurs aux Etats-Unis, soit sept pour cent du total des travailleurs.

Il estime que l'économie américaine, tout en devenant de plus en plus efficace, est de moins en moins apte à procurer les emplois qu'exigent une population et une main-d'œuvre croissantes.

C'est pourquoi il réclame des mesures économiques urgentes, et notamment des réductions d'impôts.

A noter que le «sous-emploi» coûte 40 milliards par an à l'économie américaine. (AFP, UPI, Impar.)

La suite de nos nouvelles et de nos illustrations en dernière page



Wilson : « Réveille-toi, Mac ! L'Histoire ne se répète jamais deux fois ! »

Notes D'UN PASSANT

Voui ! la vie est belle...

Mais elle est aussi bigrement chère...

Nos ménagères s'en rendent compte même sans consulter les statistiques fédérales. C'est à se demander quand et où la grimpe sensationnelle de l'indice s'arrêtera et comment nos «taque-mouches» dégrainés pourront la supporter!

Bien entendu, pour nous consoler, on nous cite des pays, ou des patelins, où la vie est encore plus chère. Ainsi Paris, la ville la plus coûteuse «in the world», voit l'indice atteindre coquettement 118 points contre 100 à New-York, 102 à Milan et 99 à Bonn, comparativement à 97 à Genève. Mais nous ne sommes tout de même pas assez fous ou assez bêtes pour acheter les premières asperges de l'année et les payer 25 francs la botte! Nous nous contentons de la salade au prix du bon légume et du bon légume au prix où le gel et l'hiver renforcé veulent bien nous le concéder. C'est parfois suffisamment coquet ou coquinet. Quant au reste il va de pair.

Ainsi un automobiliste neuchâtelois qui couchait l'autre soir dans une grande ville romande, où l'on organisera prochainement la plus belle exposition du siècle, m'a transmis sa note de garage : 7 fr. 50 pour la nuit. Et pour une petite voiture! «A ce taux-là m'écrirait-il, on aura bientôt intérêt à faire dormir sa voiture à l'hôtel et à aller coucher soi-même sous les ponts.»

Mais faut-il s'étonner de pareils phénomènes dans certaines cités où les logements mêmes font défaut? Et peut-on en être surpris au moment où le Conseil fédéral lui-même autorise l'augmentation des loyers? Un humoriste écrivait : «Les moralistes? Ce sont des gens qui donnent de bons conseils quand ils ne peuvent plus donner de mauvais exemples.»

Hélas ! Il existe aussi des gens qui donnent à la fois de bons conseils et de mauvais exemples?

Le père Piquerez.



GARDE A VOUS FISC!

I

On parle beaucoup de la question fiscale actuellement.

Mais, bien que la question de la fraude fiscale, elle, ne passe pas à l'arrière-plan, ce sont surtout les réductions d'impôts que l'on évoque...

En effet, nombre de communes suisses alémaniques en avaient accordé d'importantes au cours de l'année 62. Il a fallu attendre 1963 pour que cette mode pénètre peu ou prou en Suisse romande. Neuchâtel-Ville s'est ainsi mise sur les rangs en proposant d'accorder aux contribuables une déduction de 10.000 fr. sur la fortune et de 1000 fr. sur le revenu. Sur quoi, le Conseil général renchérissant, une coalition libérale-socialiste a voté une réduction supplémentaire de 5% de l'impôt communal dans le but, dit-on, d'attirer et de maintenir les gros contribuables au chef-lieu. Que voilà une heureuse surprise! Et comme on comprend que pareille politique — appuyée

à la fois par la droite et par la gauche — contribue au développement économique du Bas.

L'Etat lui-même avait donné le branle en proposant au Grand Conseil une réduction de 5% pour 1963, accompagnée d'une réestimation plus exacte du portefeuille des titres, dont la rentabilité a, nettement diminué au cours des derniers mois. C'est là, disons-le, une mesure d'autant plus équitable que d'une part les bénéficiaires inscrits au budget le permettent, même si les charges n'ont pas baissé; et que d'autre part il serait parfaitement anormal de faire payer le contribuable pour une fortune ou des biens qu'il ne possède plus.

Enfin le récent débat aux Chambres sur la réduction de l'impôt de défense nationale a révélé que là aussi le contribuable, qui doit accepter de la part des pouvoirs publics des hausses de prix et des taxes plus ou moins voilées, se dit qu'il aurait droit à bénéficier de

par Paul BOURQUIN

la conjoncture sous forme d'une diminution d'impôts. C'est hélas! un fait d'expérience que plus on donne d'argent à l'Etat et plus il en dépense...

Le danger est reconnu, même par certains milieux de gauche. C'est ainsi que dans un organe socialiste de Suisse alémanique, le prof. M. Weber, ancien conseiller fédéral, constatait récemment que si les pouvoirs publics, tenant compte de la situation économique ont diminué leurs constructions en 1960-1961, on n'a pas l'impression que les autorités fassent montre de la même réserve en ce qui concerne les autres dépenses; et que l'opinion selon laquelle les dépenses de l'Etat augmentent d'avantage dès que les recettes sont suffisantes a quelque chose de vrai!

Fin en dernière page sous le titre

FISC

Eduquons-les ! Eduquons-nous !

L'enfant et l'argent

— J'ai retrouvé la pièce de cinq francs que j'avais posée sur le rebord de la fenêtre... Tu ne sais pas où ?... Dans les jouets du gosse, mêlée à ses disques... !

— Bien sûr qu'à trois ans, l'argent n'a pas de sens !

L'argent-jouet.

A cinq ans, il accompagne sa maman dans certains magasins. Il la voit échanger des sous en fer ou en papier contre des choses à manger. Il est allé seul acheter du pain :

— Tu as les sous ?

Il les a donnés ; il a reçu sa mi-che et encore des sous, plus petits.

L'argent-échange.

Papa a fait une scène à propos d'argent. Daniel voudrait comprendre. Maman essaie d'expliquer d'où viennent les sous :

— C'est papa qui les apporte ; il travaille et un monsieur lui donne de l'argent ; ce monsieur, on l'appelle le patron.

— Et si papa ne travaille pas ?

— Il ne reçoit pas l'argent.

L'argent-travail.

Daniel a commencé l'école. Il voit les grands sortir des sous de leurs poches. Ils discutent ; ils achètent des petits pains, du chocolat. Ils ne

travaillent pas et ils ont des sous. Ils les reçoivent sûrement de leur papa. Est-ce qu'on lui en donnera quand il sera plus grand ?

L'argent reçu de papa.

Pour son anniversaire — sept ans — tante Jeanne lui a donné une pièce de cinq francs. Il aurait mieux aimé « une chose » parce que l'argent c'est pour les grandes personnes. Il possède, bien à lui, son mutz, ses balles, ses jeux... mais l'argent :

— On le met dans la tirelire, pour plus tard.

Il ose la secouer, sa tirelire, mais la petite clé, c'est maman qui la garde.

L'argent-cadeau.

Les années passent.

— Dis, maman, les grands, ils ont de l'argent.

— Tu n'as besoin de rien. Ta tartine n'est pas assez grosse ?

Daniel ne dit rien ; il pense seulement à avoir de l'argent, comme les autres... le sortir, le montrer, le remettre dans la poche...

Papa a dit : — A ton âge, je n'en avais pas... pas même une tartine. Alors ?

Argent de poche.

Maman ne contrôle jamais le compte de monnaie au retour des

commissions que fait Daniel... sauf hier !

— Il manque vingt centimes. Je passerai au magasin.

— ...Euh !... Attends... Ah ! les voici... ils étaient pris dans un pli de la doublure !

Daniel est tout rouge. La maman est fine :

— Garde-les. Je te les donne.

Daniel éclate en pleurs et fait « non » de la tête.

On s'est compris : pendant une semaine, c'est maman qui fera toutes les commissions.

L'argent-tentation.

Un mois plus tard, les parents ont décidé de remettre chaque semaine cinquante centimes à Daniel ; il peut en faire exactement ce qu'il veut. Il est extrêmement content... et il lui arrive de glisser une pièce dans sa tirelire !

L'argent-proprété.

Les mois passent. Tirage de la loterie.

— Dire qu'il y en a un qui s'appuie septante-cinq mille francs !

— Quoi, la chance !

La chance... Daniel entend souvent ce mot. Maman fait des tas de concours, de lessives, de savons, de poudres... Elle ne gagne jamais rien...

— Moi, la chance, connais pas ! Les voitures, les radios, les TV... c'est pour ceux qui ont de la veine...

L'argent - travail, l'argent - cadeau... Ça, se complique...

L'argent-chance.

Hier, le gros Pierre qui va quitter l'école, disait :

— Moi, quand je serai libre, je vais à Paris. Je joue aux courses, à la bourse... Je ne sais pas pourquoi on travaillerait quand on peut se remplir les poches autrement...

Daniel a demandé des explications à son père qui lui a fait comprendre le jeu des paris, des achats et des ventes de titres, d'actions, de propriétés...

L'argent-spéculation.

Ça ne finit pas... Et ceux qui volent et vont en prison ?

— C'est parce qu'ils veulent avoir de l'argent sans travailler ! dit papa.

Oui, mais... les autres... ceux qui ne travaillent pas et ne vont pas en prison... ceux qui gagnent trois francs par heure... ou dix francs...

Comment éduquer l'enfant et l'amener à une position saine face au problème de l'argent, cette matière si nécessaire, si puissante, si dangereuse... ?

Nous essaierons de répondre mardi prochain.

William PERRET.

ATTENTION ! Les lecteurs qui désirent poser des questions d'ordre éducatif à notre chroniqueur, peuvent écrire à notre rédaction en mentionnant sur l'enveloppe Rubrique « Eduquons-les ». M. Perret y répondra directement, dans le cadre du secret professionnel.

Notre humour lourd

par Pierre CHAMPION

ment gratuite, et surtout plus humaine.

Le « Figaro » a profité d'une émission de variétés à la télévision romande — émission affligeante, j'en conviens, par son manque de goût dans la présentation et la médiocrité de son programme — pour relancer cette phrase dont beaucoup de Français, des intellectuels surtout, nous étiquettent : «...cet humour lourd dont les Suisses ont le trop fréquent privilège ». Heureusement, le même jour, dans « L'Express » de Paris, Morvan Lebesque, ce journaliste foncièrement honnête, tiritait ainsi sa critique hebdomadaire des programmes de la télévision française : « Franchement, l'almanach Vermot est plus drôle ». Si nous voulions en rester à un petit conflit d'amour-propre, ceci compenserait cela !

Pour certains Français, ceux de Paris essentiellement, nous avons toujours été des lourdauds intellectuels et spirituels ; nous nous en sommes longtemps accommodés, tout en ronchonnant certes, mais Paris où soufflait l'esprit restait tout de même la « capitale » de nos ambitions et de nos constants pèlerinages. Quant au Parisien, lequel d'entre nous n'a pas eu, longtemps, le secret espoir de lui ressembler, précisément parce qu'il présentait à nos yeux le summum de l'esprit, de l'intelligence désinvolte et de l'élégance intellectuelle ?

Si Paris reste Paris, il perd de plus en plus son droit au titre de Ville Lumière ; la « province » étrangère fournit des « capitales » dont la vie est souvent moins artificielle-

Restons dans les généralités : il est bien mort le Paris qui pouvait se glorifier d'être le point de rencontre de l'esprit et de l'intelligence du monde entier. Mort... et presque enterré par son existence quotidienne elle-même où la loi de la jungle est de plus en plus la seule loi valable.

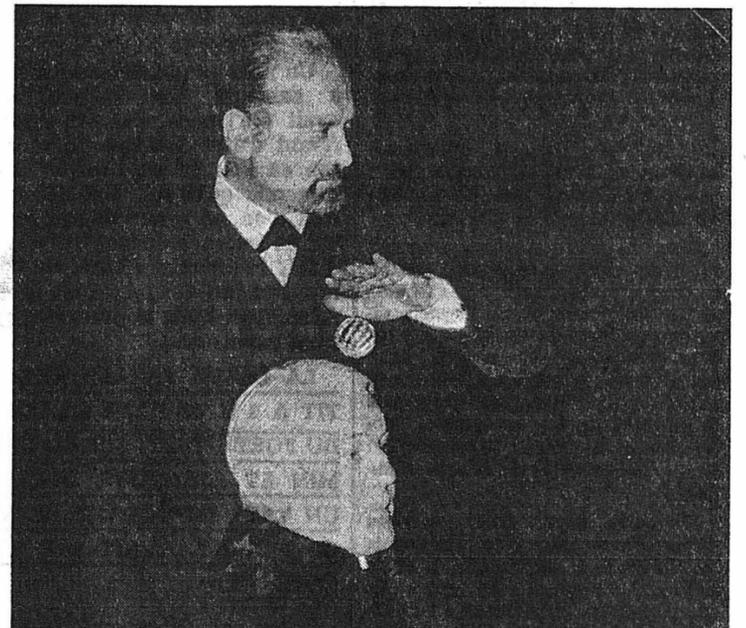
J'ai de nombreux amis à Paris, et pendant quinze jours passés récemment dans cette ville, si brillante dans certains domaines et si profondément décevante dans d'autres, j'ai pu mesurer objectivement l'abîme qui les sépare du Paris d'hier.

Où est le peuple joyeux de Paris ? Aujourd'hui, ce ne sont que figures tristes, crispées, visages tendus, impitoyables et présomptueux. J'aime assez Paris, et y ai souvent séjourné, pour être dur en cherchant à être honnête.

Le bon vieux temps, avec ses défauts, avait au moins l'avantage d'une certaine bonhomie ; et tout se terminait par des chansons. Aujourd'hui, aucune ville plus que Paris n'est marquée par les différences sociales, par la dureté écrasante des hommes qui bousculent tout sur leur passage au nom d'une seule règle : Ote-toi de là que je m'y mette !

J'ai vu pleurer des hommes encore jeunes aux prises avec la veulerie quotidienne, je les ai vus tourner en rond comme des bêtes en cage. Certains, en dix ans, ont perdu leur bon cœur, leur générosité pourtant innée, leur tendresse à l'égard de la vie. Dans la jungle de Paris où règne le « Figaro », l'humour certes n'est pas lourd ; il devient de plus en plus difficile à trouver.

Un inquietant Dr Freud



Curd Jurgens incarne le célèbre psychanaliste viennois dans une pièce de Denker adaptée par Pol Quentin : « Le fil rouge ». Il a pour partenaire et metteur en scène Raymond Rouleau.

Denis-la-menace, votre ami



— Mmm, tu dois faire de bonnes choses à manger, maman ! Je parie que nous avons la cuisine avec la meilleure odeur de tout le quartier !

BULLETIN DE BOURSE

Cours du 8		Cours du 11		Cours du 8		Cours du 11		Cours du 8		Cours du 11	
Neuchâtel				Zurich (Actions suisses)				Zurich (Actions étrangères)			
Créd. Fonc. Nch.	1050 d	1100	Swissair	330 o	330	Aluminium Ltd	93 1/2	93 1/2	Abbott Laborat.	83 1/2	84
La Neuchât. Ass.	2100	2100	Banque Leu	2890	2840	Amer. Tel. & Tel.	524	524	Addressograph	46 1/2	47 1/2
Gardy act.	520 d	530 d	Union B. Suisses	3860	3820	Baltimore & Ohio	152	152	Air Reduction	56	56
Gardy b. de jce	900 d	900 d	Soc. Bque Suisse	2655	2665	Canadian Pacific	104 1/2	104	Alleg. Lud. Steel	93 3/4	94
Câbles Cortaillod	33000	32000	Crédit Suisse	2750	2775	Cons. Natur. Gas	259 d	262 d	Allied Chemical	44 1/2	44 1/2
Chaux et Ciments	5700 d	5700 d	Bque Nationale	—	690 d	Dow Chemical	255	254	Alum. of Amer.	54 1/2	54 1/2
Ed. Dubied & Cie	3900 d	3900 d	Bque Populaire	2020	2040	Du Pont	1034	1039	Amerada Petr.	119 1/2	119
Suchard «A»	1650 d	1650 d	Bque Com. Bâle	501	490 d	Eastman Kodak	493	494	Amer. Cyanamid	52	52 1/2
Suchard «B»	9000 d	9300 d	Conti Linoleum	1350	1350	Ford Motor	187	186	Am. Elec. Power	34 1/2	34 1/2
			Electrowatt	2470	2480	Gen. Electric	320	320	Amer. Home Prod.	53	53 1/2
			Holderbank port.	1075	1110	General Foods	347	347	American M. & F.	21 1/2	21 1/2
			Holderbank nom.	990	985 d	General Motors	268 1/2	268	Americ. Motors	20 1/2	20 1/2
			Interhandel	3605	3685	Goodyear	144	144	Am. Elec. Smelt.	62 1/2	63
			Motor Columbus	1775	1780	Internat. Nickel	122	122	Amer. Tel. & Tel.	119 3/4	120 1/2
			SAEG I	80	80	Internat. Paper	280 d	280	Amer. Tobacco	30 1/2	30 1/2
			Indelec	1275	1295	Int. Tel. & Tel.	193	192 1/2	Ampex Corp.	15 1/2	15
			Metallwerte	1960 d	2050	Kennecott	307	308	Anaconda Co.	43 1/2	44 1/2
			Italo-Suisse	760 d	767	Montgomery	144 1/2	144	Atchison Topeka	27	27 1/2
			Helvetia Incend.	2500	2550	Nation. Distillers	106	106	Baltimore & Ohio	35 1/2	35 1/2
			Nationale Ass.	5900 d	5900 d	Pac. Gas & Elec.	140 1/2	143	Bell & Howell	22 1/2	23
			Réassurances	4090	4050	Pennsylvania RR	68 1/2	68	Bendix Aviation	52 1/2	51 1/2
			Winterthur Acc.	935	940	Standard Oil N.J.	264	266 1/2	Bethlehem Steel	30 1/2	30 1/2
			Zurich Accidents	5930	5950	Union Carbide	448	449 d	Boeing Airplane	38	37 1/2
			Aar-Tessin	1690 d	1710 d	U. S. Steel	199	199	Borden Co.	61 1/2	62 1/2
			Saurer	2170	2200	F. W. Woolworth	285	291 1/2	Bristol-Myers	90	90 1/2
			Aluminium	5700	5800	Anglo American	120 1/2	122	Brunswick Corp.	17	17 1/2
			Bally	2040	2050	Cia Italo-Arg. El.	24 1/2	24 1/2	Burroughs Corp.	30 1/2	30 1/2
			Brown Boveri «A»	2820	2840	Royal Dutch	201	201 1/2	Campbell Soup	95 1/2	95 1/2
			Ciba	8950	9125	Allumettes Suéd.	154	152 d	Canadian Pacific	24	24
			Simplon	860	880	Unilever N. V.	173 1/2	173 1/2	Carter Products	63 1/2	64 1/2
			Fischer	2030	2050	West Rand	44 1/2 d	44 1/2 d	Caterpillar Tract.	27	27 1/2
			Jelmoli	1860	1860	AEG	458	455	Cerro de Pasco	23 1/2	23 1/2
			Hero Conserves	7250	7275	Badische Anilin	459	460	Chrysler Corp.	88 1/2	88 1/2
			Landis & Gyr	3270	3300	Degussa	650	657	Cities Service	63 1/2	63 1/2
			Lino Giubiasco	850	870	Demag	368 d	368 d	Coca-Cola	93	93
			Lonza	2400	2450	Farbenfab. Bayer	497	496	Colgate-Palmol.	46 1/2	46 1/2
			Globus	5550	5700	Farb. Hoechst	458	458	Commonw. Edis.	46 1/2	46 1/2
			Mach. Oerlikon	1050	1090	Mannesmann	204	203 1/2	Consol. Edison	182 1/2	182 1/2
			Nestlé port.	3330	3320	Siemens & Halske	559	558	Cons. Electronics	31 1/2	31 1/2
			Nestlé nom.	2130	2120	Thyssen-Hütte	193	193	Continental Oil	58 1/2	59
			Sandoz	9875	9775				Corn Products	51 1/2	51
			Suchard «B»	9450	9200 d				Corning Glass	155 1/2	155 1/2
			At. Méc. Vevey	800	800				Credole Petroleum	37	37
			Câbler. Cossonay	7300	7425				Douglas Aircraft	25 1/2	25 1/2
			Innovation	995	1020				Dow Chemical	657	657
			Tannerie Vevey	1175	1150 d				Du Pont	59	59 1/2
			Zyma S. A.	3750	3750				Eastman Kodak	114 1/2	114 1/2
									Fairchild Camera	39 1/2	39 1/2
									Firestone	33 1/2	33 1/2
									Ford Motor Co.	43 1/2	43 1/2
									Gen. Dynamics	25 1/2	27 1/2

UNION DE BANQUES SUISSES

Fonds de Placement		Prix officiels		Cours hors bourse	
Emission	Dem.	Emis.	Dem.	Fr. s.	Offre en Fr. s.
\$	71.70	297	299		
Fr. s.	146.10	565	575		
Fr. s.	90.25	88 1/2	90 1/2		
Fr. s.	126	123	125		
Fr. s.	167.50	165	167		
Fr. s.	484.75	476	479		
Fr. s.	144.25	137	139		
Fr. s.	99.75	99 1/2	100 1/2		
Fr. s.	238.50	234	236		
Fr. s.	160	148 1/2	150		
Fr. s.	—	1480	1500		

Un produit de Conserve Hero Lenzbourg

Publicité Rupert

PRIMA... BRAVO... OLE
sip... fraîche source de santé
un verre d'allégresse

nouveau... si nouveau... et si bon

I like sip - you like sip

bien sûr, j'en bois
concentre l'ardeur du soleil

la nouvelle vedette

sip, ça plaît - sip revigore

sip tout neuf - rend jeune et gai

sip... sip... hourrah

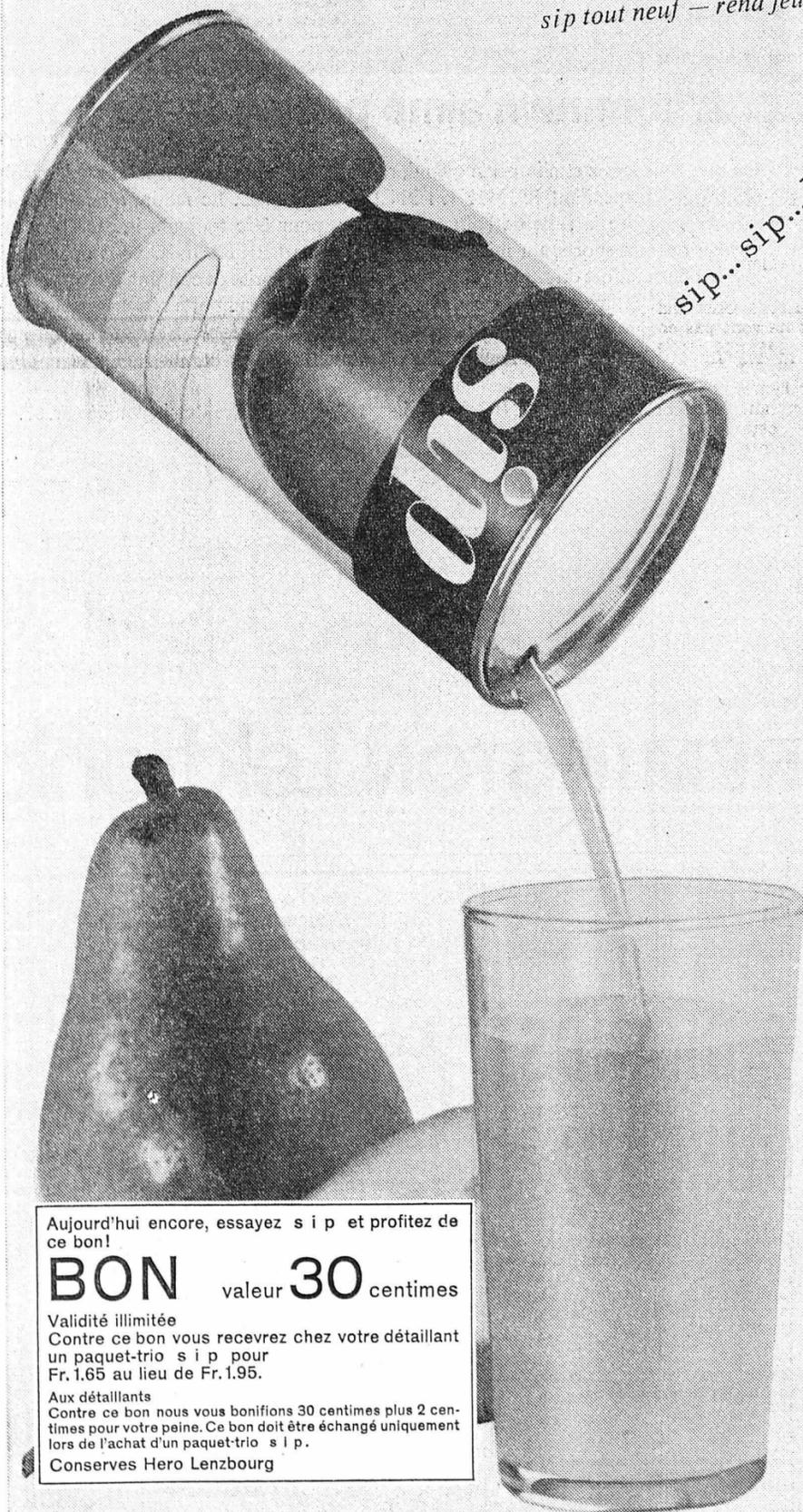
sip a sip and kiss me baby

sip - délicieux nectar de fruits

allégresse - Lebenslust

Fruits exquis mûris au soleil

hep! des fruits liquides, maintenant



sip - la nouvelle vedette! **sip**, fruit liquide, n'est pas un rafraîchissement au sens courant: c'est un présent des dieux pour l'époque pauvre en vitamines; veloutée comme du miel, chaque goutte concentre toute l'ardeur du soleil. Délicieux nectar de fruits mûris dans les vergers et de baies sélectionnées, **sip** est la boisson jeune et moderne que tout le monde boit partout. **sip** est exquis, sain, plein d'allégresse! Offrez-vous ce triple plaisir qui vous revigorera, le paquet-trio **sip** contenant les trois délicieux nectars: abricots, poires-Williams et framboises / groseilles rouges. Vous pouvez aussi commander **sip** dans les bons tearooms ou restaurants.

sip - un verre d'allégresse!



3 x 1,8 dl le tout Fr. 1.95

Aujourd'hui encore, essayez **sip** et profitez de ce bon!

BON valeur **30** centimes

Validité illimitée
Contre ce bon vous recevrez chez votre détaillant un paquet-trio **sip** pour Fr. 1.65 au lieu de Fr. 1.95.

Aux détaillants
Contre ce bon nous vous bonifions 30 centimes plus 2 centimes pour votre peine. Ce bon doit être échangé uniquement lors de l'achat d'un paquet-trio **sip**.

Conserve Hero Lenzbourg

MAISON DU PEUPLE

La Chaux-de-Fonds

Dès 20 heures

mercredi 13 mars

GRAND LOTO

ORGANISÉ PAR LES AMIS DE LA NATURE

Quines formidables

Poulets, lapins, corbeilles garnies, jambons, appareils ménagers, transistors, lots de vins et liqueurs

Ils ont tous le sourire!



MAMAN...

parce que pour le nettoyage de ses vêtements elle trouve chez BAECHLER

du travail impeccable!

BIEN NETTOYÉ	JUPE simple 3.50
BIEN DÉTACHÉ	PULLOVER 3.—
BIEN REPASSÉ	PANTALON 3.80



PAPA...

qui est toujours très pressé trouve chez BAECHLER

un service très rapide!

c'est-à-dire pratiquement aussi vite qu'il le désire!



MONIQUE...

parce que sa maman trouve chez BAECHLER

des prix très bas!

JUNIOR SERVICE
jusqu'à 6 ans, chaque vêtement 2.—
jusqu'à 12 ans, chaque vêtement 3.—

C'EST POURQUOI ILS PRÉFÈRENT TOUS...

BAECHLER



NETTOYAGE RAPIDE DE VÊTEMENTS

LA CHAUX-DE-FONDS :	24, Rue du Locle	Tél. 2 83 83
	Place du Marché	Tél. 3 23 92
LE LOCLE :	4, Rue du Pont	Tél. 5 36 50
PESEUX :	8, Grand-Rue	Tél. 8 46 55

AVIS

Ensuite du décès de son mari

MADAME VEUVE MARCEL BOLLIGER

informe son honorable clientèle qu'elle a remis son entreprise à **Monsieur Paul Steiner** Maître serrurier diplômé

dès le 1er mars 1963.

Elle saisit l'occasion qui lui est offerte de la remercier sincèrement de sa fidélité et souhaite qu'elle la reporte sur son successeur.

Madame Veuve Marcel Bolliger

Se référant à l'avis ci-dessus

Paul Steiner Maître serrurier diplômé

se recommande au mieux auprès des propriétaires d'immeubles, architectes et entrepreneurs. Il remercie la clientèle de l'entreprise de feu Marcel Bolliger de la confiance qu'elle voudra bien lui témoigner et l'assure d'ores et déjà de ses meilleurs soins.

ENTREPRISE MARCEL BOLLIGER

Successeur PAUL STEINER
Serrurerie et constructions métalliques

Rue du Progrès 1
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 230 08

SALLE À MANGER

A vendre, à l'état de neuf, moderne, buffet de service, table à rallonges, 6 chaises; occasion sensationnelle. — S'adresser Progrès 13 a, C. Gentil.

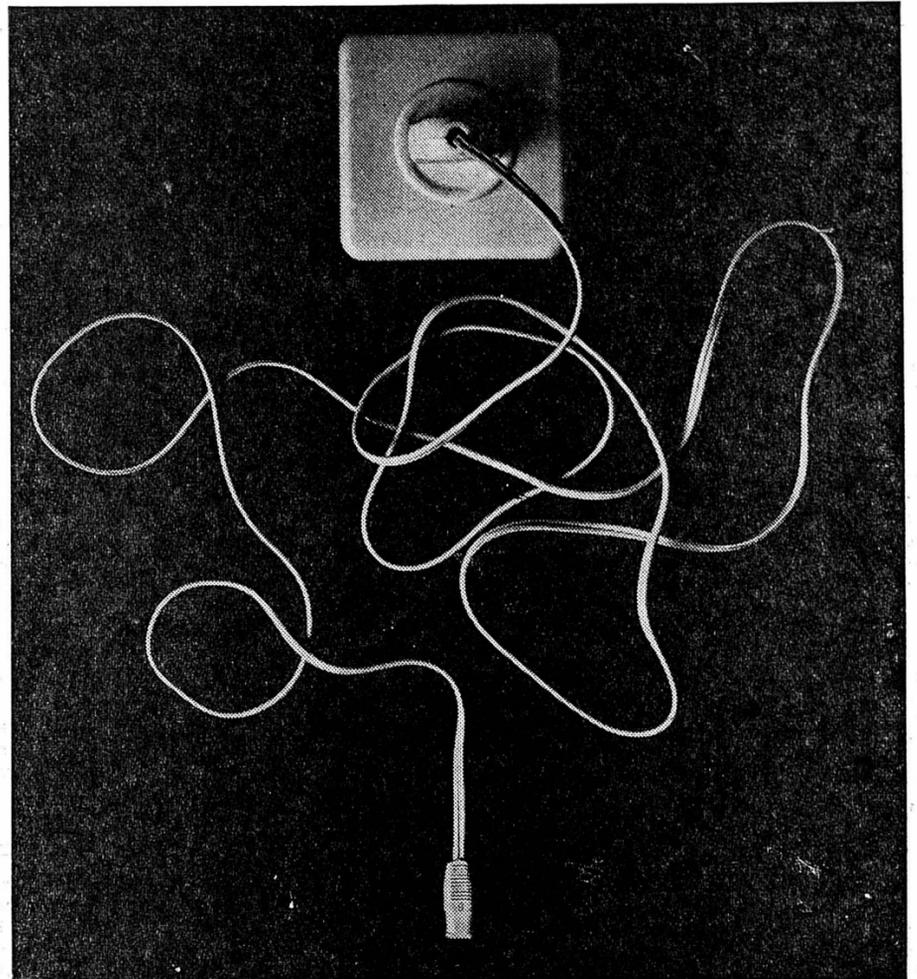
A VENDRE pour cause de déménagement

FOURNEAU MAZOUT

à l'état de neuf. Prix avantageux. — Tél. entre 19 et 20 heures au (039) 2 56 26.

PIANO

A vendre superbe piano moderne, à l'état de neuf, peu servi, cordes croisées, cadre fer. Petit modèle brun en noyer. Bas prix. — S'adresser Progrès 13 a, C. Gentil.

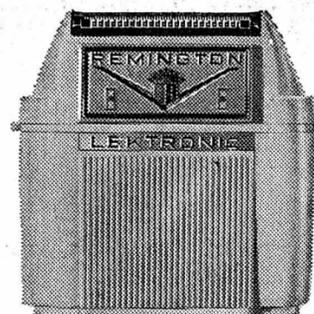


L'homme n'aime pas se sentir lié!

... du moins pas trop souvent!

Où que vous soyez et n'importe quand, rasez-vous vite, rasez-vous net avec le rasoir électrique indépendant REMINGTON LEKTRONIC. Le matin, quand tout le monde accapare la salle de bain... au bureau, pour être toujours impeccable... en voyage ou aux sports, un miroir suffit — et votre LEKTRONIC vous apporte le merveilleux confort du rasage REMINGTON — sans prise de courant, sans cordon... et sans pile! Nouveaux couteaux obliques et rouleaux-supports réglables vous permettant un rasage encore plus doux, plus précis, plus agréable. Et la grande surface de coupe des trois têtes jumelées vous garantit le rasage le plus rapide et le plus parfait du monde.

REMINGTON LEKTRONIC Fr. 135.- Autres modèles Remington dès Fr. 67.—



REMINGTON Lektronic

Remington Stations-Service: Lausanne, Galerie St-François B, tél. 021/22 53 64, Bienne, 18, rue de Moral, tél. 032/3 80 50, Genève, 5, rue Céard, tél. 022/25 23 13

On offre à louer en plein centre,

2 GRANDS BUREAUX

Convientraient spécialement à avocat, notaire, etc., car la maison propriétaire serait en mesure d'assurer la réception et de se charger de travaux de secrétariat.

Ecrire sous chiffre T. S. 4533, au bureau de L'Impartial.

Amphithéâtre du Collège primaire
MERCREDI 13 MARS, à 20 h. 15

La faim... La faim... La faim...

Pourquoi les Suisses et les Chaux-de-Fonniers sont AUSSI responsables de la FAIM dans le monde? Pourquoi faut-il fonder un Centre d'études des problèmes de l'aide aux pays sous-développés?

tel est l'important sujet traité par
Mme Regina KAGI-FUCHSMANN
Vice-présidente
de l'Aide suisse à des régions extra-européennes

Le monde de la faim

TAPIS

A vendre superbe tapis de milieu de très bonne qualité et très bon marché. — S'adresser Progrès 13 a, C. Gentil.

A VENDRE

PEUGEOT 403

1956. — Tél. (039) 2 33 23.

MEUBLE COMBINÉ

A vendre superbe grand meuble combiné en noyer, comme neuf, peu servi. Magnifique occasion. — S'adresser Progrès 13 a, C. Gentil.

évidemment Opel Kadett

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

L'Assemblée générale du TCS (Section Jura neuchâtelois) s'est déroulée hier soir au Locle

L'importante et active section du Jura neuchâtelois du Touring-Club de Suisse a tenu son assemblée générale ordinaire hier soir, en la grande salle Dixi, sous la présidence de Me Alfred Aubert. Assemblée très revêtue puisque 370 Têcéistes des Montagnes étaient présents.

Le président salua tout d'abord ses invités, notamment MM. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, représentant le Conseil d'Etat, l'ingénieur cantonal Dupuis, C. Petithuguenin et H. Eisenring, respectivement conseillers communaux de La Chaux-de-Fds et du Locle, Moor, directeur du TCS, Me Nardin, président de l'ACS, Daum, directeur des CMN, Maurice Grezet, chef-expert autos, R. Burdet, conducteur des routes, Macquat, président de l'ADC, le cap. Marendaz, cdt. de la police locale de La Chaux-de-Fds, et le plt. Zurcher, cdt. de la police locale du Locle.

Puis, M. Frasse, secrétaire - caissier de la section, lut le procès-verbal de la dernière assemblée.

Le TCS poursuit sa marche ascendante

C'est ce qui ressort du brillant et fort complet rapport présidentiel de Me Aubert. En effet, l'an dernier, le Touring-Club de Suisse a enregistré l'admission de 23.075 nouveaux membres, ce qui porte ses effectifs à

381.471, faisant de lui l'une des organisations les plus importantes du pays.

L'année 1962 a vu la démission de M. Bauder qui avait succédé à M. Adrien Lachenal, à la présidence suisse du TCS. Me Fritz Ramseier, de Thounne, a été élu à la tête de la société. En outre, le Conseil d'administration a nommé en qualité de directeur, M. Louis Moor, au service du TCS depuis 15 ans déjà. Enfin, il a désigné M. Spirk, de Saint-Gall, au poste extrêmement important de trésorier.

Les nouveaux statuts acceptés par ce même Conseil, le 2 mars écoulé, devront être votés en dernier ressort par l'assemblée générale des délégués qui aura lieu en juin prochain.

Me Aubert a ensuite abordé le problème de la construction des routes nationales et s'est exprimé ainsi :

« La construction de ces routes coûtera passablement plus cher que le Conseil fédéral ne l'avait primitivement prévu. On l'avait taxée à 6,6 milliards. Or, actuellement, il semble que l'on devra déboursé pour les seules années 1963 à 1967, 7,687 milliards et le réseau sera loin d'être achevé.

» La thèse fédérale est que le véhicule à moteur doit payer les routes nationales. Fort bien ! Mais les droits de douane sur les carburants payés par les seuls automobilistes, sont versés à la Caisse fédérale qui en con-

serve le 40%... pour couvrir d'autres dépenses que celles provoquées par la construction du réseau national.

» La politique de la Confédération est inadmissible. Obliger une catégorie de citoyens à payer seuls un réseau qui profitera à l'ensemble de la population, et d'autre part utiliser une partie des prélèvements opérés exclusivement sur cette catégorie de citoyens pour couvrir des dépenses d'autre nature, c'est contraire à la fois à la logique et à l'équité.

» Il faut donc que l'autorité fédérale modifie sa politique en ce domaine. Sinon, selon toute probabilité, le TCS recourra à une nouvelle initiative constitutionnelle pour l'y contraindre.

» Voilà une nouvelle lutte en perspective, une lutte dont les usagers devront sortir vainqueurs.

Le président a ensuite donné un aperçu du travail des différents services du TCS, au cours de l'exercice écoulé : les nombreux genres d'assu-

Reconnaissance

En témoignage de reconnaissance pour les efforts fournis au cours de ce dur hiver, le TCS a décidé de faire un don en faveur des cantonniers qui l'ont bien mérité.

Bravo pour ce beau geste !

rances, l'appel radio, les renseignements routiers, le Touring-Mot-Hôtel, le service des voyages, l'organisation de camping, le Touring-Secours, les consultations ou cours techniques, l'impression des manuels, cartes et ouvrages divers, le service des chaînes à neige, etc., etc.

L'activité de l'Office de La Chaux-de-Fonds

Cet Office, situé comme chacun le sait, au No 88 de l'Av. Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, a déployé une activité très réjouissante, l'an dernier. Son nouveau chef, M. André Frasse, qui a succédé au regretté J.-P. Schwab, a démontré d'emblée des aptitudes qui l'ont fait apprécier de chacun. Sous sa direction, l'Office a vendu pour plus de 22.000 francs de matériel divers : il a établi une centaine de documents douaniers ; a conclu près de 230 assurances ; vendu pour près de 160.000 francs de benzine aux membres se rendant à l'étranger. Enfin, il a considérablement développé le service de voyages.

La section compte actuellement 6113 membres, non compris les campeurs. Ce chiffre est en augmentation de 361 sur celui de l'an dernier, soit 465 automobilistes en plus, mais 104 motocyclistes en moins. 41 membres ont reçu hier soir l'insigne de vétérans.

Le président a encore rendu hommage au dévouement de M. Georges-Henri Robert, du Locle, qui s'est occupé activement du service juniors inauguré l'an dernier. Il a remercié également le Garage des Trois Rois

LES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Le parcage d'un véhicule est officiellement défini comme un stationnement qui ne sert pas uniquement à laisser monter ou descendre des passagers ou à charger ou décharger des marchandises. Aussi est-il, en principe, soumis aux mêmes restrictions que l'arrêt volontaire. On ne s'arrêtera, ni ne parquera aux endroits où la circulation pourrait être entravée ou mise en danger. De préférence, on utilisera les places de stationnement.

Il est interdit de parquer où l'arrêt n'est pas permis, soit en particulier, sur les bandes cyclables et sur la chaussée contiguë à de telles bandes, à moins de 50 m. des passages à niveau à l'extérieur des localités et à 20 m. si le passage à niveau est à l'intérieur d'une localité, sur les ponts, devant l'accès à des bâtiments ou terrains d'autrui.

Dans l'intérêt de la sécurité du trafic, on ne doit pas davantage parquer sur les routes principales à l'ex-



Le président Aubert entouré, à droite, de M. Haldimann, préfet et à sa gauche, de M. Moor, directeur général du TCS.

qui a fait don de deux voitures à ce service.

Me Aubert a ensuite évoqué les actions courses, conférences, et réjouissances organisées par sa section, décidément pleine de vitalité et dont la situation financière est extrêmement saine puisque sa fortune est aujourd'hui de Fr. 87.510,70. Le but visé est le capital de 100.000 francs !

Le montant de la cotisation a été porté de 20 à 25 francs.

Me Aubert a enfin abordé la nouvelle loi fédérale sur la circulation dont on a voulu faire un épouvantail.

« Les détenteurs ou conducteurs s'imaginent qu'ils vont entrer dans un monde législatif nouveau. C'est une erreur, car la nouvelle loi qui a 42 pages, et son interminable ordonnance d'exécution qui a 52 pages, ne font - sous quelques réserves - que reproduire et développer les principes à la base de l'ancienne loi : ils consacrent les règles de circulation qui se sont dégagées de la pratique et de la jurisprudence du Tribunal fédéral.

» Les automobilistes peuvent se rassurer. Il leur suffit de se comporter comme par le passé, selon les principes élémentaires et essentiels de la circulation qui ne sont en rien modifiés. Pour les compléments et très rares dérogations nouvelles, il leur suffira de prendre connaissance des articles illustrés qui ont paru dans la presse.

» L'important, en fin de compte, c'est d'être prudent.

Cet exposé très applaudi fut suivi de la lecture du rapport de caisse rédigé par M. Frasse. Puis, M. Louis Moor, directeur du TCS, remercia la section du Jura neuchâtelois et particulièrement son président qui la mène tambour battant !

Le budget fut accepté à l'unanimité tandis qu'un tiers des membres du comité auxquels sont venus s'adjoindre MM. André Frasse, Jean Marendaz et Alfred Matthey était réélu.

Nos routes

A l'issue d'un excellent souper - choucroute servi par M. Stalder, ténancier de la salle Dixi, M. Dupuis, ingénieur cantonal, a parlé du programme de constructions routières dans notre canton. Programme que nos lecteurs connaissent bien puisque nous leur en avons parlé d'une manière détaillée au début de cet hiver.

Retenons cependant ceci du captivant exposé de M. Chapuis :

« Cette fois c'est décidé, les travaux du raccordement du Bas du

Reymond au Boulevard de la Liberté vont commencer dès les premiers beaux jours. Promis, juré ! En outre, cette année, le revêtement de la route de la Vue-des-Alpes fera l'objet de nouveaux soins tandis que commenceront les études en vue de l'évitement de Valangin. La modernisation de la route Le Locle - Les Brenets sera entreprise au début de cet automne. La correction de la Jaluse sera terminée tandis que la route de la Combe-Girard recevra un tapis bitumeux.

Cette assemblée se termina en musique, grâce à l'accordéoniste Dessibourg qui interpréta quelques airs entraînants.

G. Z.

LA CHAUX-DE-FONDS

Acheter et bien acheter



— Oui, mais quoi ?

— Des rêves et des images !

Accompagnés du guitariste José de Azpiazu, Mousse et Pierre Boulanger, « marchands des quatre poésies », s'arrêteront vendredi au théâtre St-Louis.

A une époque où les marchands d'horreurs, les pâles facéties des premiers chansonniers venus, recueillent une approbation quasi unanime, Mousse et Pierre Boulanger ont le courage, parce qu'il en faut pour ne pas céder à la facilité, de faire un retour aux sources éternellement belles, tendres ou drôles des poètes. Ils le sont eux-mêmes et c'est à un bal de l'enchantement qu'ils convient, une fleur de rêve à la boutonnière, ceux qui aiment encore sourire et s'émerveiller. PK.

Casino de Divonne

VENDREDI 15 MARS à 21 h.

Dans un grand décor original

FÊTE RUSSE
DINER DE GALA

30

CHANTEURS, DANSEURS,
MUSICIENS

de la VOLGA, de l'UKRAINE
et du CAUCASE

Les Balalaïkas de Georges STREHA
Chorégraphie de Boris SKIBINE

MEUN DE CUISINE RUSSE

Cotillons
« Zibeline » parfum de Weil
sera offert aux dames

Prix du dîner : Fr. 65.-

Pour réserver : tél. Divonne 66



M. Dupuis (à gauche) ingénieur cantonal, en conversation avec le secrétaire-caissier du TCS M. Frasse. Tout à droite, M. Eisenring, conseiller communal loclois. (Photos Impartial)

LE LOCLE

ASSOCIATION DES CONCERTS Erna Spoorenberg

Arthur Nicolet a été assez méchant et injuste à l'égard du Locle :

« De l'esprit de clocher la bêtise m'irrite,

Et celle des Loclois, autres Béo-

tians, Cyclopes, horlogers et lilliputiens,

Bave tant qu'elle croit... » etc.

Hier soir, nous sommes rentrés enthousiasmés du Casino-Théâtre ; le concert était une révélation, la tenue du public était parfaite. La cantatrice hollandaise a chanté cinq

Mélodies de Mozart, six de Fauré, quatre de Kodaly et je ne sais combien de Strauss. Le public a exactement applaudi à quatre reprises ; le choix des Mélodies n'est pas laissé au hasard, il obéit à un ordre artistique que l'exécutive est seule à savoir doser. Cet enchaînement ne fut donc pas interrompu car, n'en déplaise à Arthur Nicolet, le public du Locle n'est pas un public de Béo-

tians. Les Mélodies de Fauré (parlons de celles que nous avons le plus facilement comprises) ont un contenu très expressif, très lyrique ; des applaudissements au milieu de ces états d'âme si divers rompent l'enchaînement de ces pièces qui doivent se donner (idée personnelle) dans l'intimité du silence et non pas dans le brouhaha d'une salle bruyante.

Les Mélodies de Mozart annoncent parfois le Lied, romantique comme par exemple « Impression crépusculaire pour Laura » qui médite sur la mort. Mais quel tact, quelle retenue dans cette expression ! Mme Erna Spoorenberg est une grande styliste. Dans « La violette » elle a donné à l'argument assez mince de Goethe une réalisation qui tout en étant

classique ne laisse pas d'être sensible (...et la violette meurtrie, mourante, crie encore sa joie de périr sous le pied de la bergère). Mozart a du reste complété le texte : « Das arme Veilchen ! — es war ein herzigs Veilchen » ; émotion de sa part ?

A Salzbourg, à Vienne, Bayreuth, Munich, l'occasion d'entendre des cantatrices de classe internationale est fréquente. Grâce à la main heureuse du comité de l'Association des Concerts, cette occasion nous a été offerte hier soir. L'instrument de Mme Spoorenberg, sommes nous tentés de dire, est d'une qualité prestigieuse ; nous parlons d'un récital tout en sachant que l'opéra et l'oratorio doivent certainement mettre en valeur cette voix dont la perfection, dans la pose de voix, est telle qu'on est tenté de parler d'un instrument immatériel. La beauté, l'intelligence, la musicalité des interprétations n'ont laissé aucun auditeur insensible ; peut-on goûter à cent pour cent des pièces aussi raffinées que celles de Richard Strauss ?

La pièce « Für fünfzehn Pfennige » a été rendue dans l'humour, dans l'espièglerie qui rappellent les grandes vedettes de Vienne. L'intelligence du texte, la diction, sont des qualités remarquables chez l'artiste hollandaise ; devons-nous parler de la beauté du timbre de cette voix supra-terrestre (comme aurait dit Schuré) ?

La révélation d'hier soir termine une très belle saison musicale ; le public averti du Locle a été gâté et par la Société de Musique et par les Jeunesses Musicales. L'accompagnement de Geza Frid fut très heureux.

PANTÈNE

une fois de plus fait progresser la science capillaire

C'est sous la forme d'un dérivé du Panthénol, le Pantyl, nouvelle substance active du groupe B des vitamines, que les cheveux recevront désormais de façon plus efficace encore l'apport indispensable à leur croissance et à leur santé. Le Pantyl, mis au point exclusivement pour PANTÈNE par F. Hoffmann-La Roche & Cie S.A. à Bâle, pénètre profondément dans le cuir chevelu, où il constitue une réserve de vitamines qui est redistribuée peu à peu dans les vaisseaux capillaires. Cette irrigation en profondeur, remarquable par une régularité jusqu'alors inconnue, assure l'alimentation du cheveu en Pantyl: ainsi, la chute des cheveux est-elle vigoureusement combattue et leur croissance améliorée.

En outre, grâce à l'adjonction d'un nouvel élément, PANTÈNE agit plus efficacement contre les pellicules: un cuir chevelu sans pellicules est, en effet, outre le sentiment de bien-être qu'il procure, la condition première d'une chevelure saine et soignée.

PANTÈNE S.A.
Bâle, mars 1963

PAYS NEUCHATELOIS • PAYS NEUCHATELOIS • PAYS NEUCHATELOIS

Mutations dans la police cantonale

Le 1er avril 1963, les mutations suivantes interviendront dans la police cantonale :

App. Tinguely Charles, de Peseux à Neuchâtel ; Gend. Véya Ursanne, de Neuchâtel à Peseux ; App. Gaeser Marcel, de Rochefort à Neuchâtel ; App. Jeanneret André, de Travers à Rochefort.

84 accidents, 2 morts

La police cantonale communique la statistique des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel, au cours du mois de février 1963 :

Accidents	84
Blessés	41
Tués	2
Dégâts mat. de plus de 200 fr.	76

LA CHAUX-DU-MILIEU

ASSEMBLEE GENERALE DE PAROISSE

(my) — A l'issue du culte de dimanche eut lieu l'assemblée de paroisse, au cours de laquelle les personnes responsables firent connaître leurs rapports.

Le pasteur remercia tous les organes dirigeants de la paroisse, sans oublier organistes et concierges.

Du côté paroissial, la restauration du temple est votée et acceptée en principe et à l'unanimité.

VACANCES SCOLAIRES

(my) — Dans sa dernière séance, la Commission scolaire a fixé les vacances de printemps du 8 au 20 avril. Rentrée des classes lundi 22 avril avec l'horaire d'été.

LES BRENETS

SOIREE DE LA CHORALE

(fr) — Une fort belle salle a applaudi le programme proposé par la Chorale, présidée par M. Marc Haldimann qui salua les auditeurs.

On entendit «Ceux que j'aime» de B. Vuilleumier, «Le temps s'envole», de P.-A. Gaillard, «Chante montagnard», de Ed. Moudon (bissé), «Ce n'est qu'un chant» de Paul Montavon, «Sais-tu la route?», de H. Lavater, et enfin «Le printemps de chez nous», de Paul Miché.

Nous avons aimé ce programme populaire qui convient à une petite société.

M. Ed. Seitz est à féliciter pour la sobriété de sa direction. En deuxième partie, le groupe littéraire du Cercle de l'Union du Locle présente une comédie en 3 actes de Jean de Marchenelle et Pierre d'Aquila, «En plein coeur», 4 dames et 4 messieurs ; 4 mariages, après des situations délicieuses, souvent spirituelles, toujours de bon goût. Excellents décors, en particulier celui du 3e acte, qui nous transporte sur la Côte d'Azur.

Nos félicitations vont à Mesdames S. Jaquet, Y. Sunier, M. Sunier, S. Vovnet, à MM. J.-P. Schulz, P.-A. Ducommun, P. Sunier et J. Hablitzel, excellentes actrices et acteurs, à MM. R. Vuilleumier, directeur, R. Vittori, décors, J.-M. Montandon, grimage.

Les trains visés par les restrictions

Dès dimanche, si les choses ne s'arrangent pas d'ici là, les CFF seront dans l'obligation d'adopter un horaire restreint, prévoyant notamment la suppression de nombreux trains directs.

Nous donnons ci-dessous la liste des trains de notre région qui, en principe, sont visés par ces mesures draconiennes. Cependant, il convient de préciser que les choses peuvent changer d'ici la fin de la semaine, à la suite, par exemple, du radoux constaté depuis plusieurs jours. Cette liste ne constitue qu'une indication sommaire.

Les gares sont en mesure de renseigner les usagers. Rappelons que des listes seront mises à disposition du public dès jeudi.

LE LOCLE - LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHATEL

Dép. Le Locle 7 h. 36, arr. Neuchâtel 8 h. 35. Dép. Le Locle 9 h. 57, arr. Neuchâtel 10 h. 36.

Dép. Le Locle 11 h. 45, arr. Neuchâtel 12 h. 40. Dép. La Chaux-de-Fonds 13 h. 37, arr. Neuchâtel 14 h. 06. Dép. Le Locle 16 h. 50, arr. Neuchâtel 17 h. 52. Dép. Le Locle 21 h. 08, arr. Neuchâtel 22 h. 14.

NEUCHATEL -

LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

Dép. Neuchâtel 9 h. 02, arr. Le Locle 9 h. 24. Dép. Neuchâtel 10 h. 51, arr. Le Locle 11 h. 36.

Dép. Neuchâtel 13 h. 07, arr. Le Locle 13 h. 47. Dép. Neuchâtel 20 h. 37, arr. Le Locle 21 h. 38.

LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE

Dép. 7 h. 31, arr. Bienne 8 h. 11. Dép. 10 h. 06, arr. Bienne 11 h. 09. Dép. 14 h. 44, arr. Bienne 15 h. 28. Dép. 15 h. 13, arr. Bienne 16 h. 22.

Dép. Soneboz 16 h. 50, arr. Bienne 17 h. 07. Dép. 19 h. 50, arr. Bienne 20 h. 33. Dép. Soneboz 21 h. 50, arr. Bienne 22 h. 04.

BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS

Dép. Bienne 8 h. 34, arr. La Chaux-de-Fonds 9 h. 17.

Dép. Bienne 13 h. 30, arr. La Chaux-de-Fonds 14 h. 17. Dép. Bienne 13 h. 52, arr. La Chaux-de-Fonds 15 h. 03. Dép. Bienne 14 h. 21, arr. Soneboz 14 h. 43. Dép. Bienne 17 h. 50, arr. à Cortébert

La réforme pénitentiaire dans le canton

« Nous étudions le projet le moins coûteux et comportant le plus d'avantages »

nous déclare le Conseiller d'Etat Fritz Bourquin, chef du Département de justice et de l'intérieur

II

Nous avons vu, dans notre dernière interview, l'état d'avancement des études du département cantonal de justice en vue de la prochaine révision de notre système de détention dans un délai de trois ans.

Rappelons brièvement que ces études prévoient la rénovation totale des prisons de Neuchâtel et l'agrandissement de celles de La Chaux-de-Fonds qui deviendraient les prisons centrales du canton, accueillant les détenus dont l'affaire est instruite et attendant leur jugement, et les condamnés à des peines n'excédant pas trois mois.

L'aspect financier

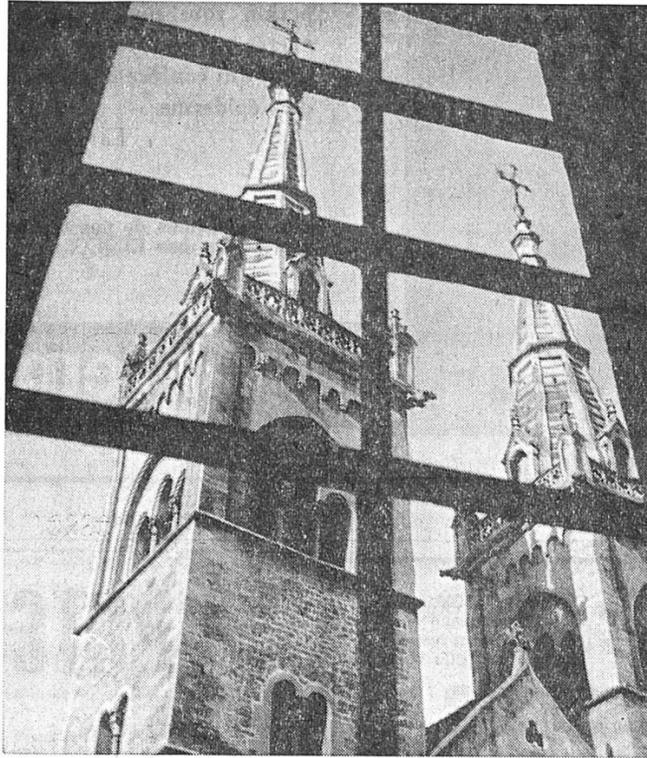
Voyons maintenant l'aspect financier de cette refonte complète de notre système pénitentiaire.

Nous avons dit hier, la somme nécessaire — 450.000 fr. — à la rénovation des vieilles prisons de Neuchâtel pour en faire un instrument mieux adapté à leur rôle. Dans cet établissement seront détenus les personnes dont l'affaire est en cours d'instruction. Cette période, selon une enquête basée sur cinq ans, dépasse rarement 20 jours.

— Vos études ont-elles tenu compte du fait que l'opinion publique n'est pas favorable aux projets coûteux dans ce domaine ?

— Assurément et c'est la raison du choix de cette idée de rénovation au chef-lieu et d'agrandissement à La Chaux-de-Fonds. Il n'est point nécessaire de dépenser l'argent des contribuables plus qu'il n'en faut. Or, ce projet a, sur tous les précédents, l'avantage d'être le moins coûteux. Nous savons, et une récente expérience soleuroise l'a confirmé, que les électeurs se cabraient devant une réforme pénitentiaire à coups de millions. Le sort des mauvais éléments de la société n'intéresse généralement (et malheureusement) pas le citoyen honnête.

A La Chaux-de-Fonds, le terrain entourant la prison est déjà propriété cantonale, les services généraux (cuisine, sanitaire) sont en parfait état, il suffirait d'ajouter une aile sud ou un étage supplémentaire au bâtiment



Vue sur la Collégiale de la fenêtre du bureau de M. Fritz Bourquin, Conseiller d'Etat. (Press-Photo-Actualité)

L'âge des détenus diminue

On constate une diminution très nette de l'âge des détenus. Les délinquants, autrement dit, sont de plus en plus jeunes, hélas !

Cette constatation implique de nouvelles mesures de rééducation immédiates afin de ne pas laisser cette jeunesse délinquante inactive en prison. Une inactivité risque de marquer définitivement ces adolescents dont une partie sont récupérables, à condition d'instaurer de nouvelles méthodes de rééducation. Les principes en vigueur hier ont définitivement fait faillite !

existant, en profitant de séparer les différentes catégories de détenus.

— La dépense serait-elle inférieure, en tenant encore compte de la rénovation au chef-lieu, à celle d'une prison neuve à Neuchâtel ?

— Sans aucun doute. La construction de nouvelles prisons à Pierre-à-Bot entraînerait de très grandes dépenses, sans compter la désaffectation de la conciergerie dans laquelle, vu l'état des lieux, on ne pourrait rien loger sinon des archives d'Etat !

— Quel serait le coût d'une prison nouvelle au chef-lieu ?

— Pour une construction entièrement nouvelle il faudrait envisager — c'est une pure estimation — une dépense de deux millions à deux millions et demi, aménagements (très particuliers à ce genre d'établissement) et achat du terrain compris.

La rénovation des prisons de Neuchâtel sera étudiée dans ses moindres détails. Nous prévoyons un bureau du juge d'instruction à la Conciergerie pour supprimer le transport, même bref comme c'est le cas entre les prisons et la rue du Pommier, des détenus devant comparaître devant le juge d'instruction.

— Quel serait l'ordre de grandeur des travaux à La Chaux-de-Fonds ?

— Aux trente-neuf cellules actuelles il faudrait en ajouter une trentaine en tenant compte du compartimentage prévu des détenus. Et trois ou quatre ateliers bien aménagés et bien outillés pour divers métiers. Enfin des logements, pour le chef géolier et son aide, séparés du bâtiment de détention. Il est impossible d'articuler un chiffre en l'état actuel des études.

Les avantages du projet à l'étude

— Pouvons-nous résumer les avantages du projet en cours d'étude ?

— Il est le moins coûteux, permet la séparation des détenus et offre à l'expérience encourageante de semi-liberté des possibilités d'application nouvelles en isolant les semi-libérés des autres détenus. C'est à la poursuite de cette expérience que nous pensons intéresser divers milieux de la population ne pouvant demeurer indifférents à cette rééducation morale de jeunes délinquants récupérables. En outre, grâce aux ateliers il sera enfin possible d'occuper chacun immédiatement dès son entrée en prison. L'oisiveté d'un détenu peut être extrêmement lourde de conséquences.

On peut en somme résumer cette interview de la façon suivante la refonte totale du système neuchâtelois de détention devant être une réalité d'ici trois ans, les autorités cantonales activent l'étude du projet paraissant offrir le plus d'avantages pour la dépense la moins grande. Elles souhaitent ainsi être soutenues par la population lors de la votation cantonale sur la demande de crédit nécessaire à cette révision exigée par le Code pénal et à laquelle devront se plier tous les cantons suisses.

G. MAGNENAT.

Voir L'Impartial du vendredi 7 mars.

Chronique horlogère

La répartition géographique de nos exportations

La valeur totale des exportations horlogères en janvier marque, comme nous l'avons déjà relevé, un léger recul par rapport à 1962. En effet, cette valeur s'est élevée à 77,51 millions de francs, contre 85,79 millions de francs pour le mois correspondant de l'année précédente. Par rapport à l'ensemble de l'exportation suisse, l'horlogerie a représenté le 11% en janvier 1963 contre le 12,6% en janvier 1962 et le 14,9% pour l'ensemble de l'année 1962.

Notre meilleur client en Europe demeure l'Italie (6,5 millions de francs), suivi de près par l'Allemagne fédérale (5,7), l'Espagne et l'Angleterre (3,8 et 3,3), dépassant la France (2,57), Benelux (1,7), Suède (1,8), Finlande et Norvège en tout un million. En Afrique, Tanger absorbe 1,5 million, RAU près de 800.000 francs, Afrique du Sud pas loin du million. En Asie, Arabie et Singapour plus de 3 millions en tout, 6 millions à Hong-Kong, 1.600.000 francs au Japon. Avec ses 13 millions, les Etats-Unis sont de loin notre plus gros client.

DE LA L.A.C. A LA L.C.R.

Obligation de faciliter les dépassements

La densité croissante du trafic et l'aménagement encore insuffisant de notre réseau routier font que les dispositions du nouveau code de la route sur l'obligation faite aux conducteurs de faciliter les dépassements revêtent une très grande importance. L'observation de cette règle doit permettre aux colonnes qui se forment en cours de route de se désagréger, même en cas de très fort trafic. Un principe important à observer dans ces circonstances est que les véhicules circulant lentement, en particulier les véhicules lourds, doivent tenir l'extrême droite de la chaussée.

Les véhicules lourds et d'autres aussi qui, pour des raisons impérieuses, doivent rouler lentement, garderont entre eux une distance de 100 mètres au moins et, si besoin est, ils s'arrêteront aux places d'évitement pour faciliter le dépassement des véhicules plus rapides. De plus, les véhicules lourds, camions, trains routiers, etc., ont l'obligation, hors des localités, de s'arrêter à 100 mètres au moins de passages à niveau, pour faciliter le dépassement des véhicules qui suivent, dont les conducteurs ont tout intérêt à utiliser la possibilité qui leur est ainsi offerte de dépasser sans danger.

La nouvelle loi veut également mettre un terme à une habitude aussi condamnable que dangereuse, à savoir celle de bien des conducteurs d'accélérer leur vitesse à l'instant même où un véhicule plus rapide manifeste son intention de dépasser. Loin d'accélérer, le conducteur sur le point d'être dépassé doit, au contraire, faciliter le dépassement dans toute la mesure du possible. L'observation de cette règle de simple courtoisie, en soi toute naturelle, est certainement propre à prévenir et à empêcher des accidents de dépassement.

Les cours d'eau en crue

ATS. — La fonte rapide des neiges et les chutes de pluie survenues depuis samedi ont provoqué une crue des cours d'eau jurassiens et notamment du Doubs, de la Birse, de la Suze et de l'Areuse.

C'est ainsi que le débit de l'Areuse, qui n'était plus que de 1 m3, à la seconde a presque décuplé, de telle sorte que les usines des Gorges travaillent maintenant au maximum de leur puissance.

Aux Verrières, où la distribution d'eau était supprimée la nuit, les autorités ont pu décréter provisoirement la suppression de cette restriction.

LE LOCLE

Une violente collision à la rue Girardet

(ae) — Lundi peu avant seize heures, une voiture conduite par M. A. R., domicilié à la rue Georges Perrenoud, circulait à la rue Girardet en direction est et fit une pré-sélection normale pour se rendre dans son garage situé sur la gauche de la chaussée. Après avoir laissé passer un véhicule venant en sens inverse, le conducteur bifurqua à gauche, coupant ainsi la route à une deuxième voiture qui arrivait de La Chaux-de-Fonds. La collision fut violente et, par chance, ne fit aucun blessé. Les dégâts matériels sont estimés à plus de quatre mille francs.

Chute d'une cheminée

(ae) — Aidée par le vent qui soufflait en rafales, une avalanche de neige et de glace a emporté lundi la cheminée de l'immeuble Envers 59 qui est tombée entre deux maisons, sans faire d'autre malheureusement.

Ça y est :

J'ai la grippe! FEBRALGINE

anti-grippe anti-douleur + vitamine C = 3 comprimés en un seul

"Tout-en-un" ! C'est ce que vous donne le comprimé de Febralgine à double noyau. Avez-le ! Et vous absorberez l'un dans l'autre toutes les composantes de l'anti-grippe complet : l'analgésique (anti-douleurs), l'antipyrétique (fébrifuge) et la vitamine C (anti-infectieuse). Trois remèdes en une seule médication ! Dans toutes les pharmacies et drogueries : la boîte de 25 comprimés = Fr. 3,75.

Tombe la fièvre - coupe la grippe - névralgies - maux de tête - lumbagos - courbatures et toutes manifestations rhumatismales.

On s'abonne à «L'Impartial» en tout temps !



ELBEO

La femme de goût
choisit
ELBEO
le bas de qualité

Complément indispensable de votre toilette de printemps, le bas ELBEO perlon vous plaira par ses reflets nacrés et son tissage extrêmement serré qui confère à la jambe l'aspect de l'épiderme.

La paire **4.90**

Les mannequins de nos défilés de mode portent des bas ELBEO.

au **Printemps**

CINÉMAS

PLAZA Tél. 221 23 Tous les soirs à 20 h. 30

Matinée mercredi 15 h. Location dès 17 h.

L'œuvre célèbre de Frank Kafka réalisée par Orson Welles **LE PROCÈS**

L'événement du cinéma français, le film qui obtient les meilleures critiques dans le monde entier. Si vous n'êtes pas amateurs du 7e art, ne venez pas voir ce film exceptionnel, vous seriez déçus. 18 ans

EDEN Tél. 218 53 Ce soir à 20 h. 30

Dès 14 ans Mercredi à 15 h. et 20 h. 30

IRREVOCABLEMENT 2 DERNIERS JOURS
avec le sensationnel

MANDRIN

BRIGAND GENTILHOMME

Cinemascope Eastmancolor

Pour faire de la place
avant le Salon de l'Auto,

- très avantageusement
- avec garantie intégrale
- de première main
- avec possibilité d'échange

Année		Km.	Fr.
1962	CITROEN ID 19 LUXE	17 000	8 500.—
1960	CITROEN ID 19 CONFORT	74 000	5 750.—
1960	CITROEN DS 19	50 000	6 500.—
1960	CITROEN 2 CV fourgon	35 000	3 000.—
1962	CITROEN fourgon Week-End	20 000	4 250.—
1961	TRIUMPH HERALD	22 000	5 000.—
1961	FORD ANGLIA	21 000	4 750.—
1961	PANHARD TIGRE PL 17		
	sièges couchettes	40 000	5 250.—
1960	SIMCA MONTLHERY		
	moteur neuf	44 000	4 950.—
1959	PEUGEOT 403 COMMERCIALE	70 000	5 000.—
1957	HILLMAN MINX STATION WAGON		
		40 000	4 750.—
1956	MERCEDES 220	79 000	4 500.—

Voitures prêtes à l'expertise — Pneus minimum 80 %
Réservation possible

Grand Garage des Montagnes S.A.

Adm. O. Peter
La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 26 83/84

MG Midget
Encore plus puissante
plus racée **7850.-**

948cm³, 5/51CV
Pour la jeunesse —
pour les sportives —
comme seconde voiture.



Garage de service :

E. TSCHUDIN, Garage de l'Abeille

LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 2.18.01

Agence pour le canton :

R. WASER, GARAGE DU SEYON - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5.16.28

PETER PAN
Impress



Une laize ravissante est moulée par un procédé unique, aucune couture visible même sous des blouses ou pull-overs très fins.

Modèle M 18	blanc, profondeurs A et B	Fr. 22.90
		net
Modèle M 28	avec petit renfort, blanc, profondeurs A et B	Fr. 27.50
		net

Demandez la liste des dépositaires à : E. + A. Bachmann, Schaffhouse 1

Mélanges

JE CHERCHE

vieille table ronde, un canapé ancien et 1 layette d'horloger en noyer, le tout même détérioré. — Offres sous chiffre J H 4686, au bureau de L'Impartial.

OISEAUX

1 couple canaris 30 fr., moineaux du Japon, 5 fr. pièce. — Tél. (039) 2 84 35.

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange — Librairie Place du Marché. Téléphone (039) 2 33 72

COUTURE

neuf et transformations diverses. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 4723

PENSION

de famille accepterait Messieurs, midi et soir, Léopold-Robert 28, 2e étage.

Demandes d'emplois

DAME cherche des heures quelques matins par semaine. — Ecrire sous chiffre D M 4691, au bureau de L'Impartial. 4932

Offres d'emplois

JE CHERCHE femme de ménage trois matins par semaine. — Ecrire sous chiffre D M 4691, au bureau de L'Impartial.

EMPLOYEE de maison expérimentée trouverait place stable chez Mme Charles Wilhelm, Belle-Combe 3, tél. (039) 2 53 83.

Appartements demandés

JE CHERCHE appartement 2 à 4 pièces. Urgent. — Ecrire sous chiffre F B 4811, au bureau de L'Impartial.

ECHANGE J'offre 3 pièces, sans confort, à 2 minutes de la Gare contre un 2 pièces centre. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 4861

Appartements à louer

APPARTEMENT à louer au Crêt-du-Loche, pour fin octobre ou à convenir, 1er étage, 3 pièces salle de bains, jardin, éventuellement garage. Belle situation. — Ecrire sous chiffre I G 4825, au bureau de L'Impartial.

Chambres demandées

CHAMBRE Nous cherchons pour jeune employée chambre confortable, à partir du 1er avril. — Prière de faire offres aux Fabriques Movado, 119, rue du Parc, tél. (039) 3 22 01.

CHAMBRE Nous cherchons pour un de nos ouvriers, chambre meublée pour le 15 mars. — Sporting Garage, J.-F. Stich, Jacob-Brandt 71, tél. (039) 3 18 23.

JEUNE FILLE sérieuse cherche chambre confortable pour le 15 avril. — Ecrire sous chiffre L R 4832, au bureau de L'Impartial.

JEUNE HOMME sérieux cherche chambre pour tout de suite. — Ecrire sous chiffre R F 4848, au bureau de L'Impartial.

Chambres à louer

A LOUER chambre meublée, au centre. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 4857

CHAMBRE à louer à demoiselle. S'adresser à A. Jost, Ier-Mars 12 a.

A vendre d'occasion

VELO-MOTEUR 3 vitesses, à vendre 450 fr., peu roulé. — S'adresser R. Clerc, Commerce 107. Tél. (039) 3 18 83, dès 18 heures.

Divans

métallique, 90 x 190 cm., avec protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans).

Fr. 150.—

LITS DOUBLES

avec 2 protège et 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans).

Fr. 285.—

KURTH
Av. Morges 9
Tél. (021)
24 66 66

Lausanne

A VENDRE

LOULOU BLANC

nain, 1 an, propre. — Tél. (039) 5 32 42.

POUSSETTE démontable, en parfait état, est à vendre. — Tél. (039) 3 24 85.

CYCOMOTEUR à vendre, état de neuf. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 4846

A VENDRE 1 robe en terylène et 2 deux-pièces. Age 10 à 11 ans. — Téléphonez dès 19 heures au (039) 3 43 20.

CUISINIÈRE électrique «Sursee», blanche, 4 plaques, combinée 2, combustible et bouilloire, ainsi que 2 grandes seaux galvanisés sont à vendre. S'adresser à Mme Berthe Müller, rue du Doubs 77.

Perdus et trouvés

LA PERSONNE ayant pris soin mercredi courant, vers 20 heures dans une cabine téléphonique de la gare, d'un magnétophone portatif Löwe-Opta est priée de le rapporter contre récompense à M. Heilmann, Léopold-Robert 13 bis. Merci d'avance.

CASINO-THÉÂTRE DU LOCLE

Mercredi 13 mars 1963 à 20 h. 30

sous le patronage du Service culturel Migros

Le Théâtre de la Bourgade présente:

TOPAZE

Pièce en 4 actes de Marcel Pagnol

Location au magasin Migros «Temple» Le Locle

Prix des places Fr. 4.- et Fr. 6.-

Attention, réduction de Fr. 2.-, au maximum pour 2 places sur présentation de la carte de coopérateur Migros.

ACHETONS

AUTOMATIQUES

30 rubis, Waterproof, Shockproof, seconde centre, Calendrier, boîtes plaqué or 10 microns ø 34-35 mm.

Faire offres avec prix et délais de livraison à Case postale No. 41.530, La Chaux-de-Fonds.

Directeur commercial, célibataire, cherche

STUDIO

ou

petit appartement

Faire offres chez Meubles Graber, «Au Bücheron, Ld-Robert 73, tél. (039) 2 65 33.

Si vous

avez des meubles à vendre, modernes ou anciens, éventuellement mobiliers complets, etc., adressez-vous à la Halle des Occasions, rue du Stand 4, tél. (039) 2 28 38, Marius Stehlé.

IMPORTANTE FABRIQUE D'HORLOGERIE

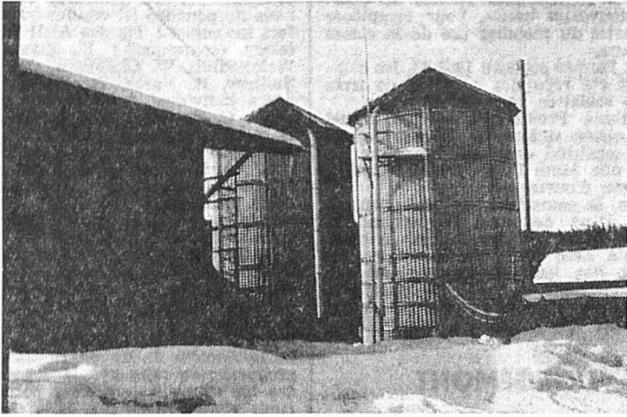
sortirait régulièrement à domicile

virolages-centrages mises en marche

Travail assuré en grandes séries. Faire offres à **FLEURIER WATCH CO, FLEURIER.**

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Bellelay a aussi ses tours !



Mais ce sont des tours à foin destinées à compléter l'équipement de la ferme modèle de la Maison de santé, dirigée par M. Arthur Juillerat, économiste. On se souvient que ce rural qui avait été la proie des flammes en 1959, a été reconstruit selon des principes modernes garants d'une production et d'une exploitation rationnelle. Tout n'est d'ailleurs pas terminé. Et l'installation de certaines des tours à foin que l'on voit sur notre photo, est en cours de finition. Pour leur construction, on utilise des plaques d'éternit ajourées, prenant appui sur une charpente métallique. Le foin peut être rentré mouillé. Il est ensuite séché par un système de ventilation. Les résultats obtenus sont intéressants puisque les analyses ont révélé que le foin de Bellelay était d'une qualité supérieure. (Photo Impartial)

VALLON DE SAINT-IMIER

SAINT-IMIER

ECOLE SECONDAIRE,
NOUVELLES ADMISSIONS

(ni) — Les examens d'admission des nouveaux élèves à l'école secondaire sont terminés et les résultats sont maintenant connus. Sur 86 élèves, dont 13 venant de la 5e classe primaire, 54 ont été reçus, dont 10 viennent de l'extérieur. Nos félicitations.

BEAU CONCERT DU CORPS
DE MUSIQUE

(ni) — Au terme d'un travail sérieux, le Corps de musique s'est présenté samedi soir devant ses nombreux et fidèles amis qu'il a ravivés au cours d'un concert donné dans le cadre des concerts-soirées des sociétés locales.

Conduits avec maîtrise par M. le professeur Ubaldo Rusca, les musiciens ont exécuté les oeuvres d'un programme de choix avec un rare brio. Le concert de samedi soir était complété par une comédie gaie en un acte, dont les animateurs ont eux aussi recueilli leur part d'applaudissements.

LE PROBLEME DE L'OUVERTURE
DES ROUTES EN HIVER
ET DE L'ALIMENTATION EN EAU
DES FERMES DE MONTAGNE

(ni) — L'hiver rigoureux avec ses chutes de neige extrêmement abondantes, l'intensité du trafic routier, ont mis en relief l'insuffisance des moyens mécaniques dont dispose l'Etat et les communes en général pour assurer l'ouverture des routes en hiver et le déblaiement des neiges, pour permettre le trafic routier de se dérouler dans les meilleures conditions. Chacun est d'accord pour reconnaître l'immense effort qui a été fait, et rendre hommage au personnel de la voirie. A l'ouverture de la route et au déblaiement de la neige s'ajoute encore le sablage de la chaussée. Les hommes qui ont travaillé sur les routes, de jour comme de nuit, dans des conditions atmosphériques défavorables et un froid de canard ont bien droit à notre reconnaissance. Nous savons qu'ils sont prêts à faire davantage encore si on leur donne les moyens mécaniques.

C'est pour examiner les possibilités de compléter l'équipement mécanique cantonal et communal que se sont réunis à St-Imier : M. Marti, ingénieur en chef du IIIe arrondissement, M. Fischer, voyer-chef, M. Merlet des C.J., les représentants du Conseil municipal et des services techniques de St-Imier, des téléscis des Savagnières et des transports d'Erguel. Les différentes possibilités ont été examinées. Les améliorations d'urgence ont également été retenues. Le principe de compléter le parc des machines actuel a été admis. La mise au point de leur utilisation et la détermination des secteurs feront l'objet d'un nouvel examen. Mais dès à présent, on peut affirmer qu'un nombre suffisant de machines conduira à la suppression des inconvénients apparus au cours de l'hiver.

Préside par le maire de St-Imier, cette rencontre s'est révélée des plus utiles. Il en est de même pour une autre réunion des quatre maires de La Ferrière, Renan, St-Imier et Sonvilier, tenue dans cette dernière localité. Ils ont examiné les moyens adéquats pour solutionner le problème de l'ouverture des chemins de montagne et du ravitaillement en eau des fermes. En effet, pendant l'hiver 1962-63, il a été bien difficile de ravitailler bon nombre de ruraux, une fois les citernes vides, faute de pouvoir atteindre les fermes avec les camions-citernes. La constitution d'un syndicat, analogue à celui des communes du haut-plateau des Franches-Montagnes, qui a donné d'excellents résultats et fait ses preuves, a été envisagée. Nous voulons souhaiter que la solution la meilleure pourra être trouvée.

Mais il va de soi que ces solutions entraîneront des dépenses importantes pour l'achat d'un matériel qui s'avère indispensable aussi bien côté Etat que côté communes.

SONCEBOZ

ASSEMBLEE GENERALE DES
ARMES-REUNIES DU DISTRICT

La quasi-totalité des sociétés de tir du district de Courtelary étaient représentées à la dernière assemblée de Sonceboz, avec une très nombreuse participation. Les tireurs manifestèrent ainsi de manière exemplaire leur dévouement à la cause de leur sport.

Dans son rapport, M. Frédéric Savoye, président des A. R. D. C., tira le bilan de l'année écoulée. Il importe de soutenir encore mieux les sociétés qui organisent des manifestations de tir. Les comptes présentés par M. René Huguélet furent ratifiés par l'assemblée.

M. Emile Lüthi, chef de tir, donna connaissance des palmarès. En remplacement de M. Roberto Baroni, démissionnaire, chaleureusement remercié pour sa longue et féconde activité, un nouveau délégué à l'Association jurassienne de tir fut élu en la personne de M. Alfred Bieri, président de la société de tir de Sonvilier.

MALLERAY

Un ouvrier tombe
d'un échafaudage

(jl) — Lundi matin, vers 11 heures, un accident s'est produit au chantier de l'agrandissement de l'usine Charpillod, à Malleray. Un maçon de l'entreprise Annoni, de Bévillard, était occupé sur un échafaudage tubulaire à la manœuvre d'un treuil. A un moment donné une secousse se produisit qui fit perdre l'équilibre au malheureux qui fut projeté dans le vide d'une hauteur de 6 mètres. Il s'agit d'un maçon italien du nom de Fermann Lino, âgé de 35 ans, marié, père de deux enfants, et qui était arrivé en Suisse mercredi passé. Il a été rapidement transporté à l'hôpital de Biemme par l'ambulance de Tavannes. L'infortuné souffre d'une fracture de la colonne vertébrale, d'une épaule enfoncée et d'une commotion. Il est encore trop tôt pour pouvoir se prononcer sur la gravité de son cas.

TAVANNES

ASSEMBLEE DE LA COOPERATIVE

(ad) — Quelques trois cents coopérateurs et coopératrices ont participé à l'assemblée générale ordinaire de la Coopérative T.M.B., sous la présidence de M. V. Voutat. Dans son rapport, M. René Paroz, gérant, annonça que les ventes ont dépassé le chiffre imposant de 2½ millions. Pour l'exercice même, les ventes sont en augmentation de 17%. Si bien que ce résultat favorable permet l'octroi d'une ristourne de 6½% au lieu de 6%. C'est à l'unanimité que l'assemblée accepta le rapport de gestion et les comptes de l'exercice.

Trois membres du Conseil d'administration étant démissionnaires, ils sont remplacés par Mmes Marg. Paroz et Dolly Gigon-Benoît et M. Serge Desvoignes. Tous les autres membres furent réélus pour une nouvelle période, de même que les vérificateurs. M. V. Voutat exprima encore la gratitude du Conseil d'administration et des coopérateurs à M. R. Paroz, gérant, et à tout le personnel.

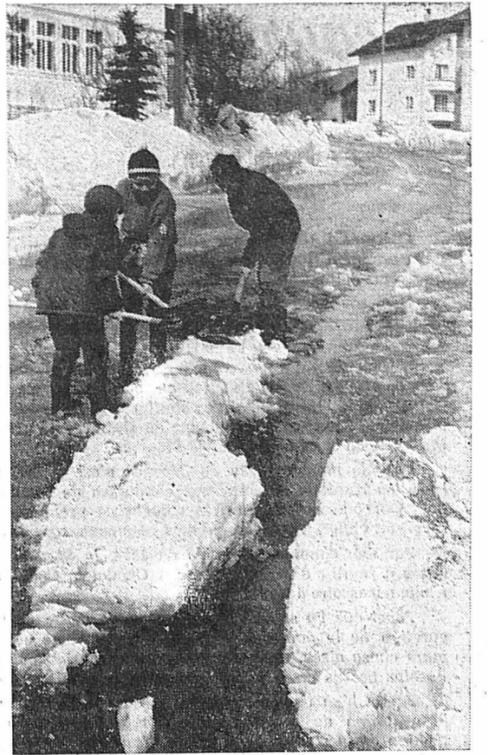
EN FAVEUR DES COURSES
SCOLAIRES

(ad) — Un spectacle de danse, dont le bénéfice sera versé au profit des courses scolaires sera organisé samedi prochain à la salle Farel par l'Ecole de danse de Mme Schmidt. Les spectateurs applaudiront les petites danseuses qui interpréteront ballets, danses folkloriques et enfin une férie sur les thèmes musicaux de « Casse-noisette » de Tchaïkovsky.

LES JOIES
DU DÉGEL

(y) — C'est le dégel, première manifestation d'un printemps attendu impatientement puisque, dans les Franches-Montagnes par exemple, la neige recouvre le pays depuis le 15 novembre. La fonte des neiges qui durera bien quelques semaines avec l'imposante couche dont nous avons été gratifiés, donne l'occasion aux enfants de se transformer en bâtisseurs. Après les châteaux et les forts, les barrages, tel celui-ci édifié sur la route cantonale, devant la salle des Spectacles des Breuleux.

(Photo Girardin)



FRANCHES-MONTAGNES

Après les bovins,
exportation de chevaux
des Franches-Montagnes
en Italie ?

veaux débouchés à l'élevage chevalin jurassien qui en a bien besoin. N'oublions pas que la Suisse exporte déjà plusieurs centaines de génisses par an en Italie et qu'un grand nombre de celles-ci sont justement achetées dans les Franches-Montagnes.

La route No 18,
libre de neige

(y) — La neige fond rapidement, même dans les Franches-Montagnes. La route No. 18 qui relie Bâle à La Chaux-de-Fonds par les Franches-Montagnes est complètement déblayée de la neige qui la recouvrait. Ce n'est pas encore le cas de la route Saignelégier-Tramelan, dont certains tronçons ombragés sont toujours recouverts de glace.

A peine ont-ils terminé le déblaiement des neiges que nos cantonniers doivent réparer les chaussées gravement endommagées par le gel.

LA FERRIÈRE

CONCERT DU CHOEUR MIXTE

(dn) — Le Choeur mixte a donné son concert annuel. Malgré l'absence du directeur, malade, les quatre choeurs inscrits au programme ont été fort joliment exécutés sous la direction de Mme Devain, institutrice. Les auditeurs ont tout particulièrement apprécié « Les croix du Valais », de B. Vuilleumier, et « L'Idéal suisse », de J. Juillerat.

Quant aux deux comédies en un acte, « Son premier bal » et « Faut renvoyer Sophie », interprétées avec entrain par quelques membres dévoués de la société, elles ont déchainé des tempêtes de rires. Cette soirée de détente était l'oeuvre de la souriante et active nouvelle présidente, Mme N. Guermann.

BÉVILARD

QUE DE TUYAUX !

(jl) — Lors d'une récente étude relative au réseau de canalisations communal, il a été établi que la municipalité était propriétaire de 7 km. de conduites qui se répartissent dans différents diamètres allant de 20 cm. à 1 m. Les diamètres les plus courants qui ont été utilisés sont : 30 cm. : 2750 m. ; 40 cm. : 850 m. ; 50 cm. : 1500 m. Dans ces chiffres, les raccordements privés ne sont pas compris. A titre d'orientation, la canalisation principale qui reliera la station d'épuration à la sortie du village de Sorvilier aura un diamètre moyen de 70 cm. Les eaux de surface seront évacuées séparément par les conduites existantes.

Soulagement immédiat
lors de refroidissements,
rhumes, dangers de grippe
et de contagion

Des chercheurs américains viennent de découvrir une méthode sensationnelle pour combattre en quelques secondes les inconvénients d'un refroidissement : une simple pression sur le bouton de la nouvelle bombe-spray « Respira Medical Spray » — respirer profondément — le refroidissement est déjà en voie d'être vaincu.

Avec la respiration, Respira pénètre rapidement par le nez et la gorge jusqu'au plus profond des bronches où il provoque un soulagement immédiat et bienvenu tout en offrant à la pièce ainsi vaporisée, pendant des heures, la meilleure protection contre le danger de contagion.

En vente dans les pharmacies et drogueries, Fr. 5.90. 3936

HIÉROGLYPHES HIVERNAUX



(y) — Sur l'étang de Gruère gelé et recouvert de neige; anonymes, homme et bêtes ont laissé leur griffe, unanime dans l'élégance ! (Photo Murival.)

CORTÉBERT

† M. EMILE MONBARON

(rr) — M. Emile Monbaron est décédé subitement quelques heures après son entrée à l'hôpital.

Le défunt, né à Cortébert, avait repris la ferme paternelle et avait loué, il y a quelques années, son domaine pour se retirer. Malgré cette retraite, tout ce qui touche à l'agriculture ou à l'élevage l'intéressait encore. D'un abord agréable, M. E. Monbaron laissera les meilleurs des souvenirs et nous prions sa famille de croire à toute notre sympathie.

COULEE DE NEIGE

(rr) — Un montagnard qui, vendredi après-midi, regagnait les « Prés de Cortébert » se trouva en face d'une masse de neige descendue de la montagne. Il rebroussa chemin pour aller chercher de l'aide, et ce n'est qu'après plusieurs heures d'effort que la charrière fut ouverte.

Chaque année à pareille époque une avalanche descend le même couloir, elle fut particulièrement volumineuse cette fois.

PARC JURASSIEN
DE LA COMBE-GREDE

(rr) — Les trente ans d'existence du Parc jurassien de la Combe-Grède n'ont pas diminué le travail de ses membres et l'intérêt croissant qu'ils portent à la protection de la nature dans cette région va sans cesse en augmentant. Chaque année, de nouvelles zones de protection s'ajoutent à celles déjà existantes.

Les artistes photographes, MM. Fernand Pauli, André Cachin et Francis Gieller présenteront mercredi leurs plus belles réalisations en couleur de la région du Chasseral, comprenant non seulement les sites les plus pittoresques, mais surtout les fleurs et les animaux qui hantent les environs de la Combe-Grède.

Ce sera un avant-goût d'un printemps qui est à la porte.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

En courant le Jura
sans perdre Allainé

De l'eau, s. v. pl.

Quittons l'Allainé pour suivre une autre rivière jurassienne, La Suze, et nous arrêter à Courtelary, où le problème de l'eau — une fois de plus — vient de retenir l'attention du Conseil.

Une source d'une certaine importance a été découverte l'année passée déjà sur territoire de Cormoret, propriété de la Bourgeoisie de cette localité, à proximité de l'Usine du Torrent.

Si l'on en croit un communiqué publié récemment, la Bourgeoisie envisage le partage de cette source entre les communes de Saint-Imier, Cormoret, Courtelary et le SEF. Une station de pompage serait alors prévue qui refoulerait l'eau sur la Montagne du Droit, et pourrait alimenter les fermes de Mont-Crosin et de la région des Breuleux.

Pour le moment, rien de définitif n'est arrêté. Il faut attendre au préalable les résultats des analyses chimiques de l'eau en question. Il n'empêche qu'à Courtelary, les autorités suivent ce problème de l'eau avec un intérêt tout particulier. Tous les apports nouveaux sont les bienvenus.

Par une convention signée en 1934, la Municipalité ne s'est-elle pas engagée à fournir à la Fabrique des Chocolats Camille Bloch S. A. l'eau industrielle nécessaire à son usine ?

Ainsi que l'a signalé M. Erismann, le maire de Courtelary, lors de l'inauguration de la nouvelle fabrique, le respect de cette clause ne fut pas toujours chose aisée, eu égard au caractère variable des sources d'une part, aux besoins accrus de la population et de la fabrique d'autre part.

Après bien des vicissitudes, la question de l'eau fut résolue en 1948, par la captation de la «Borcardre», l'agrandissement du réservoir et l'automatisation de la station de pompage. Toutefois, depuis l'année dernière, l'approvisionnement en eau préoccupe à nouveau les édiles du chef-lieu de l'Erguel. En période de sécheresse prolongée, la livraison de l'eau devient aléatoire du fait qu'elle est à la merci d'une simple panne. Or, bon an mal an, la Fabrique de chocolats utilise 30 à 40 millions de litres d'eau potable. A titre indicatif, relevons que le 13 août dernier, conséquence de la chaleur et de la mise en service de nouvelles machines et de nouveaux appareils frigorifiques, ce sont 361 000 litres que l'usine a absorbé en 24 heures !

Ce record étant appelé à être battu, on étudie actuellement à Courtelary un projet de prise d'eau industrielle dans La Suze avec amenée au puits de l'usine.

A moins que des circonstances imprévues ne s'y opposent, a encore précisé M. Erismann, nous espérons réaliser ce travail cette année encore avec l'appui d'une concession de la Direction des travaux publics. Le Conseil municipal, quant à lui, est décidé à faire diligence.

On le comprend ! La Fabrique de chocolats ne verse-t-elle pas à elle seule dans le ménage communal plus du 10 pour cent de tous les impôts municipaux ?

J.-Cl. D.

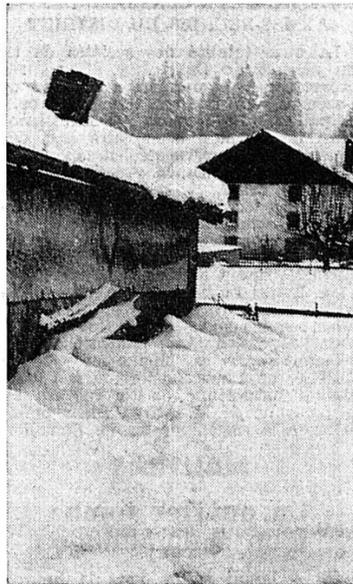
LE NOIRMONT

DECES DE Mme GASTON AUBRY

(fx) — Une foule nombreuse avait tenu à accompagner la dépouille mortelle de Mme Marthe Aubry-Beuret au champ de repos. C'est dire l'estime dans laquelle la défunte était tenue, estime

meritée pour cette bonne personne au cœur d'or, qui seconda son mari comme industriel et ancien maire, et éleva une belle famille de six enfants. C'est après de longs mois de souffrances que Mme Aubry s'est endormie, à l'âge de 69 ans.

Les méfaits de la neige



(y) Nous avons déjà annoncé à plusieurs reprises divers accidents et dégâts provoqués par le poids de la neige sur des toits. Ici, elle a enfoncé un toit ou endommagé une voiture, là elle a blessé un passant. A Muriaux, elle a démolí la cheminée d'une ferme. Les fenêtres des écuries sont complètement bouchées par la neige et le paysan a creusé des tranchées pour que la lumière arrive tout de même dans son étable.

(Photo Girardin.)

LAJOUX

SEANCE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

(sm) — Au cours de sa dernière séance, la commission de l'école primaire, présidée par M. Gérard Saucy, a pris connaissance du second projet pour un nouveau collège, qui sera présenté à une prochaine assemblée communale. Le devis, qui dépassait le million dans le premier projet, a pu être réduit dans une large mesure, sans que les locaux indispensables soient diminués.

Une semaine de vacances a été fixée du 25 au 30 mars, tandis que l'habituelle semaine du mois de mai a été supprimée. Cette mesure permettra

d'augmenter un peu les vacances d'été ou d'automne.

La commission scolaire a proposé aux autorités communales l'achat de quelques nouveaux bancs, pour remplacer une partie du mobilier usé de la classe inférieure.

Pour l'année scolaire 1963-64, les classes ont été réparties à raison de trois années scolaires par maître.

M. René Froidevaux, maître actuel de la classe unique de Fornet-Dessus, a été confirmé dans ses fonctions, de même que Mme Lucie Gogniat-Cattin, maîtresse d'ouvrages.

Enfin, la commission a pris connaissance d'une demande concernant la création d'une complémentaire en communauté avec une localité voisine, le nombre des jeunes gens appelés aux cours devenant de plus en plus restreint. Une séance d'étude permettra de donner une solution à ce problème.

CORGÉMONT

SOIREE ANNUELLE DE LA FANFARE

(mr) — Le public habituel des concerts de la fanfare a réservé un accueil chaleureux aux musiciens que dirigeait pour la première fois M. Hans Brechbühl. Le jeune directeur n'avait malheureusement pas eu le temps d'inscrire au programme des oeuvres de grande envergure, mais M. Brechbühl a l'étoffe du parfait directeur et celle d'un instrumentiste de classe. M. René Liechti mit une fois de plus en évidence ses réelles qualités de soliste. Nous réentendrons dans quelques mois la fanfare, sûrs que des progrès sensibles auront été accomplis, sous l'impulsion de son jeune et dynamique directeur.

La partie littéraire avait été confiée à la Théâtrale de Bienne, mais le Festival René de Obaldia, 3 comédies d'avant-garde, ne rencontra qu'une faveur assez mitigée. A part la cocasserie des situations, et quelques mots drôles, ces pièces sont une succession de mots jetés pêle-mêle à la tête des spectateurs, et aucun sens ne se dégage de ce fatras.

Pour terminer la soirée, le Manhat-tan Sextet, de Bienne conduisit la danse avec entrain et dans la meilleure tradition des orchestres de danse.

ASSISES ANNUELLES DE LA SOCIÉTÉ DE TIR «CONCOURS»

(mr) — Dirigées par M. Raoul Paroz, ces assises ont eu lieu à l'Hôtel de l'Etoile. Vingt-six membres et amis de la société y prirent part.

Le président salua en particulier, le président d'honneur M. Georges Scherz et la garde d'honneur que sont les anciens mais toujours actifs tireurs, MM. Zulliger, Mühlheim et B. Monnier ainsi que les représentants de la «Militaire», MM. R. Aellen et G. Petermann. Puis il fit observer un instant de silence à la mémoire de M. Robert Kessler, décédé.

Le programme de l'année admise et les changements dans la composition du comité votés, M. Paroz passa à la proclamation du palmarès 1962, dont nous ne pouvons ici donner qu'un reflet fort incomplet : Tir des ARDC à Courtelary (couronnes) : K. Zuber, H. v. Weissenfluh, W. Châtelain, C. Paroz, E. Zulliger, R. Paroz, R. Widmer ; concours individuel à Tramelan (couronnes) : C. Paroz, A. Tschopp, R. Paroz, H. v. Weissenfluh, W. Châtelain. Tir en campagne à Courtelary : section, 4e rang en 1ère cat. avec 76.390 points ; 11 couronnes et 15 mentions ; champion de la place de tir : R. Widmer, 85 pts ; tir obligatoire (22 membres astreints et non astreints) : 20 mentions honorables. Tir seelandais : section classée au 34e rang (50.066 pts en 1ère cat.) avec laurier argent ; couronnes obtenues par : R. Widmer, W. Châtelain, Cl. Paroz, R. Paroz, M. Nobs, A. Tschopp, E. Zulliger et W. Mühlheim. Centenaire de la Société de tir de Hofstetten (40 groupes) : 9e rang avec 205 points. Tir des 100 coups (interne) : 9 participants (tous récompensés) : 1. H. v. Weissenfluh, 891.20 points ; 2. E. Zulliger (vétérinaire), 876.75 pts, etc. Tir de match à Courtelary : le challenge des ARDC attribué définitivement à la section (237.333) avec E. Zulliger, R. Widmer, Cl. Paroz, W. Châtelain ; les honneurs : Tir de Maîtrise jurassienne en campagne : Cl. Paroz, Grande Maîtrise (or) ; G. Scherz, H. v. Weissenfluh et R. Paroz, médaille de vermeil, M. Mojon, médaille d'argent ; médaille de zèle de la Soc. cant. bern. de tir : H. v. Weissenfluh ; attribution des challenges : H. v. Weissenfluh (100 coups), Raoul Paroz (tir obligatoire), Cl. Paroz (tirs obligatoire et en campagne), H. v. Weissenfluh (tir en campagne). Roi du tir 1962 : Clarence Paroz avec 516.3 points (calculés sur 6 disciplines).

Nos vives félicitations à tous.

Comme prévu, la section prendra part au Tir fédéral 1963. Après cette longue séance administrative rondement menée, un succulent souper fut servi par la famille Schweizer, et pour ne pas rompre avec la tradition, les yasseurs s'en donnèrent à coeur joie.

Contrat de vente avec réserve de propriété

L'Autorité compétente a ordonné l'épuration des registres des pactes de réserve de propriété. Tous les contrats inscrits avant le 1er janvier 1958 seront radiés à moins d'opposition par écrit jusqu'au 31 mars 1963.

Les intéressés (banques, commerçants, fabricants, etc.) trouveront tous les renseignements nécessaires dans les publications parues dans la Feuille Officielle du Jura du 23 février 1963. D'autres avis ont paru dans la presse régionale, par les soins des Offices de poursuites.

PROFITEZ VOUS AUSSI DE LA

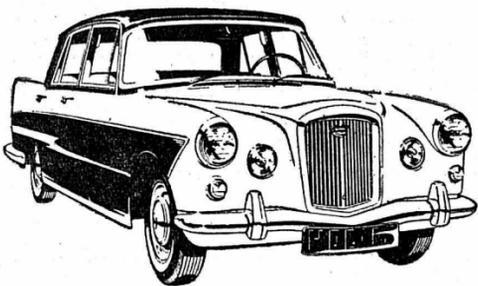
BAISSE DE PRIX

NESCAFÉ NESCORÉ

CAFÉ SOLUBLE

EXTRAIT DE CAFÉ (env. 54%) ET DE CHICORÉE (env. 46%)

WOLSELEY 6/110



6 places, 6 cylindres, 15 CV, Overdrive, servo, freins à disques, intérieur cuir, la voiture de grand luxe pour Fr. 14.900.— Garantie 1 année - Essais sans engagement - Facilités de paiement

Garages de service

E.TSCHUDIN - GARAGE DE L'ABEILLE

La Chaux-de-Fonds — Tél. (039) 2 18 01

Agent cantonal

R. WASER, Garage du Seyon, Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 28

SOCIÉTÉ NEUCHATOISE DE SCIENCE ECONOMIQUE

Mercredi à 17 h.

Conférence publique de M. HENRI HARTUNG

L'entreprise, nouveau foyer de culture

Salle des séances de la Chambre Suisse de l'Horlogerie 3e étage (av. Léopold-Robert 65)

SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL

Jeuil 14 mars 1963

de 8 h. 30 à 12 et de 14 h. 30 à 17 h.

CONCOURS de chorales scolaires

Chœurs imposés et chœurs de choix 21 chorales, environ 800 chanteurs

Entrée Fr. 2.—

Comité d'organisation

25 MODÈLES

de meubles combinés et vaisseliers en exposition à des prix qui vous étonneront.

Ce choix magnifique est à votre disposition chez

GÉMINIANI-MEUBLES

Rue Jaquet-Droz 27

Tél. (039) 276 33

LOCAUX

à louer pour le 30 avril prochain

LOCAUX AVEC MAGASIN d'une surface d'environ 80 m².

Situation centrée. Convient aussi pour atelier industriel ou éventuellement pour entrepôt.

S'adresser à la Gérance P. Bandelier, Parc 23.

crème douce: mains douces instantanément



ne graisse pas: traite et protège vos mains

En vente dans les magasins des COOPERATIVES REUNIES

Café-restaurant

au centre de Lausanne. Agencement de premier ordre. Long bail. A remettre à personne solvable et compétente. Intermédiaires s'abstenir.

Offres sous chiffre PX 33 109 L, à Publi-citas, Lausanne.

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Devant la Thémis lausannoise

Femmes en détresse

Si l'on en croit des magistrats bien renseignés, il y aurait chez nous deux mille avortements légaux par année et cinq mille clandestins.

Autant dire que les tragédies qui trouvent leur épilogue au Tribunal correctionnel deviennent aussi banales que les accidents de la circulation.

Je viens de suivre un procès de ce genre où des serveuses, des ouvrières, ressemblent plus à un minable lot de victimes que de coupables et j'entends encore la voix cinglante et courageuse de M. Willy Heim, substitut du procureur :

« Le décalage entre la loi et les mœurs fait triompher l'hypocrisie ! »

Après avoir constaté que jamais on n'avait vu comparaître sur ces bancs, des femmes d'avocats, d'industriels, de grands commerçants, mais seulement d'humbles filles, il avait rappelé le mot de Paul Goulay : « L'avortement légal m'apparaît comme un des derniers privilèges de la bourgeoisie. »

Et pourtant, M. Heim allait évoquer l'arrêté du 12 novembre 1954, qui permet sur le plan vaudois, aux femmes les plus déshéritées d'obtenir par un « avis conforme » une interruption de grossesse quand elles se trouvent dans une situation inextricable ou alarmante.

Cette interprétation plus large du code pénal qu'elle ne l'est dans d'autres cantons doit avoir, pour conséquence, une plus grande vigilance à l'égard des avorteurs dont les pratiques présentent des dangers considérables.

Une belle inconscience

En voici un, le dénommé Louis C., boulanger de son état dont la morale à rebours frise l'inconscience.

Condamné en 1951 à Zurich, à quatre ans de réclusion, puis libéré conditionnellement, il a laissé passer le délai d'épreuve pour retomber dans ses égarements, dès les printemps 1960 jusqu'au début de l'année 1962.

Il explique qu'un ami qu'il aurait couvert dans l'affaire de Zurich lui a marqué son inaltérable reconnaissance en lui envoyant une valise qui renfermait toute une trousse du parfait gynécologue amateur.

Pour lui ses « interventions » ne présentaient aucun danger, car au pénitencier où ils étaient seize avorteurs ils avaient pu parfaire leurs connaissances, grâce à l'enseignement de l'un d'entre eux que Louis C. surnomme pompeusement du titre de professeur !

— C'est tout simple, expose-t-il, vous prenez une sonde stérilisée et...

Mais, le Tribunal que préside M. Favey ne paraît pas disposé à suivre, à son tour, un cours d'université populaire et il presse l'interrogatoire.

Louis C. reconnaît, le plus naturellement du monde, que sans rechercher des patientes, il était prêt à « rendre service » et qu'il avait fixé le prix de ses « opérations » entre 250 à 300 fr.

Le surplus qui pouvait porter la somme à 500 fr., Louis C. l'abandon-

nait, dit-il, largement, à ceux ou à celles qui, dans certains cas, avaient servi d'intermédiaire :

Et, face au Tribunal, les mains largement ouvertes : « C'était juste, n'est-ce pas ? »

Si les juges n'en avaient pas les bras coupés, ils les lèveraient probablement au ciel !

Un autre homme, René R. a pratiqué deux avortements, à titre gracieux, sur une même femme et il les a ratés, mais pour se confier à lui, il fallait être à bout de nerfs.

R. est titulaire, en effet, de seize condamnations.

Panique ou misère

Chaque femme — elles sont une douzaine — a connu la panique ou la misère avant d'accepter d'un inconnu la délivrance.

Celle-ci, en instance de divorce, attendait un enfant d'un ami et se trouvait dans une situation inextricable.

Celle-ci, fille de parents rigoristes et brutaux, avait été prise d'un tel affolement, en se sachant enceinte, que son amie elle-même ne l'avait pas reconnue.

Cette autre qui gagnait pauvrement sa vie ne pouvait songer à épouser le garçon qu'elle avait aimé, un tout jeune homme.

Parmi les accusés qui ont accepté des commissions de Louis C. il y a notamment une femme qui, à l'époque, se débattait dans les pires difficultés.

Elle avait repris, alors qu'elle était invalide à 50 %, un petit kiosque sur un mauvais passage, et encaissait de 3 à 8 francs par jour.

Ce fut la faillite verticale et aujourd'hui, dans l'attente du juge-

ment, elle doit entrer à l'hôpital pour y subir une opération.

Une jeune fille, cependant, a refusé de recevoir de l'argent de l'avorteur à qui elle avait amené une femme en détresse, et cette jeune fille est une prostituée.

— C'est assez beau... constate le procureur, mais elle : « Il m'a semblé que c'était naturel. »

Un jugement humain

Dans un réquisitoire extrêmement modéré, M. Willy Heim n'a réclamé de peines fermes que pour quatre accusés : « Les autres, je vous les abandonne, je ne m'oppose pas au sursis. »

Quatre avocats se sont appliqués ensuite à plaider les circonstances atténuantes, puis le Tribunal a prononcé son jugement, un jugement humain :

Pour la plupart des femmes il reconnaît la circonstance atténuante de « la détresse profonde » et pour celles où ceux qui, sans toucher d'argent, ont mis les « patientes » en contact avec l'avorteur, par commiseration, il évoque le « mobile honorable ».

Il condamne Louis C. pour avortements par métier à une peine de 3 ans de réclusion, sous déduction de 89 jours de détention préventive et à 10 ans de privation des droits civiques et René R., à 45 jours d'arrêts, sous déduction de 8 jours de prison préventive.

Quant à tous les autres inculpés, il leur inflige des peines variant de deux mois d'arrêts à cinq jours, avec sursis durant deux ans.

A l'issue de cette audience une jeune fille, debout, se blottit en larmes dans les bras de son ami, un grand garçon qui doucement l'étreint et la console...

Peut-être une histoire d'amour qui, cette fois, ne s'achèvera pas par un cruel abandon ou le désespoir de la solitude.

André MARCEL.

La prorogation du régime financier fédéral

ATS. — Le Conseil national a abordé hier soir l'un des gros objets de la session, à savoir la prorogation pour 10 ans du régime financier de la Confédération, en conformité de l'article 41 ter de la Constitution.

En ce qui concerne la fraude fiscale, la Commission propose de prendre acte du rapport du Conseil fédéral, sans prendre position sur les possibilités qui y sont mentionnées en vue d'améliorations qu'il contient à propos de l'ampleur et des effets de la fraude fiscale.

La Commission propose aussi d'approuver l'octroi d'une amnistie fiscale générale au 1er janvier 1965, avec effet pour les impôts fédéraux, cantonaux et communaux.

A la Commission, une majorité s'est

Pour les escadrilles légères

ATS. — Le Conseil fédéral sollicite des Chambres l'ouverture d'un crédit de 35.506.000 francs pour l'achat d'hélicoptères et de matériel d'infrastructure pour les escadrilles d'aviation légères.

dessinée pour ne rien modifier à l'impôt sur le chiffre d'affaires. Quant à l'impôt de défense nationale, son principe n'a pas été sérieusement mis en péril. Le point de vue des partisans d'une véritable réduction d'impôt — étirement de 20 % et non pas seulement de 10 % — l'a finalement emporté, par 14 voix contre 12. La Commission s'est ralliée enfin à une prorogation d'une durée de dix ans, soit jusqu'à fin 1974.

Un incendiaire arrêté

ZURICH. — ATS. — On a arrêté à Zurich un monteur âgé de 21 ans que l'on soupçonnait d'avoir provoqué des incendies. Effectivement, cet individu a avoué par la suite que, dans la nuit de dimanche à lundi, il avait mis successivement le feu à deux immeubles de Zurich, l'un situé à la Friesenbergstrasse, l'autre à la Buehlstrasse. On ne sait pas encore si l'incendiaire est également à l'origine du sinistre qui avait éclaté la nuit précédente à la Haldenstrasse. Les autorités donneront mardi une conférence de presse sur ces incendies.

Le nouvel ambassadeur suisse à Washington



M. Zehnder, récemment désigné au poste d'ambassadeur de la Suisse auprès des Etats-Unis s'est rendu à la Maison Blanche pour prendre contact avec le sous-secrétaire d'Etat McGhee (à gauche). (Photopress).

EN SUISSE ROMANDE

Taxis genevois et horaire de travail

ATS. — L'Association genevoise de taxis indépendants privés réunie en assemblée a pris position au sujet du projet de réforme de la nouvelle réglementation sur l'horaire de travail.

Elle a émis un vote par lequel elle demande que soit défendue la nationalité suisse dans les services de taxis, avec droit de stationnement sur le territoire du canton.

L'Association demande en outre aux autorités genevoises d'intervenir auprès des services compétents en faveur d'un horaire libre aux femmes-chauffeurs, à savoir l'autorisation de travailler après 23 heures.

Eboulements en Valais

ATS. — De nombreux petits éboulements et avalanches se sont produits en Valais hier, alors que la pluie tombe depuis deux jours. A St-Martin, une voiture en stationnement vide, a été emportée par une avalanche. Pour l'instant, on ne signale pas de victimes.

Etouffé dans un silo

ATS. — Un ouvrier âgé de 21 ans, Michel Goumaz, célibataire, de Fribourg, qui était employé aux Services industriels fribourgeois, a glissé dans un silo à houille où il a été étouffé.

Fin tragique d'un père de 8 enfants

ATS. — Un ouvrier valaisan, père d'une belle famille de huit enfants, a eu une fin tragique dans la forêt de Stalden. La victime, M. Alex Klemmenz, 43 ans, ouvrier d'usine, a été atteint par une chute de pierres et a succombé peu après son admission à l'hôpital de Viège.

La « valeur » n'attend pas...

ATS. — La gendarmerie fribourgeoise a arrêté un jeune homme de 18 ans. Etant sorti quelques heures plus tôt de la prison, il avait déjà réussi à commettre six cambriolages en ville de Fribourg, ne lui ayant pas rapporté une grosse somme, mais qui avaient causé pas mal de dégâts sur les lieux où il avait passé.

EN SUISSE ALÉMANIQUE

● MORT A CAUSE D'UN CHIEN.

— A Kreuzlingen, un gros chien s'est jeté sous les roues de la moto de M. K. Frueh, 57 ans, peintre en bâtiment ; ce dernier fit une chute brutale et décéda peu après. Il laisse une veuve et une fille de 16 ans.

● BANQUISE BRISÉE.

— En aval de Malters (Lucerne), la petite Emme, accumulée depuis quelque temps derrière un barrage de glace, a fini par briser ce dernier. Des tonnes de glace ont déjà passé de l'Emme dans la Reuss.

● TUE PUIS ECRASE.

— A la suite d'un dérapage sur le verglas, la voiture de M. H. Meyer, 52 ans, de Scherz près Baden, se jeta contre un gros camion. Le conducteur fut éjec-

té et tué sur le coup. Un automobiliste qui survenait entraîna le corps de M. Meyer sur une distance de 70 mètres.

● SERIE D'AVALANCHES. — Dans le canton de Glaris, 12 avalanches ont obstrué la route du Kloental. La route de Naefels est aussi coupée. Un garçon et une fille, ainsi que deux bœufs ont été ensevelis par une avalanche, mais tous ont pu être dégagés de la masse de neige.

● GLISSADE TRAGIQUE. — M. E. Zihlmann, 29 ans, agriculteur à Marbach (Lucerne), a été emporté sur 300 m. par un glissement de neige mouillée et précipité au bas d'un ravin, alors qu'il transportait du bois. Il a succombé à ses blessures.

La suppression d'un passage à niveau

ATS. — M. Herren, conseiller national et préfet de Morat, a demandé au Conseil fédéral s'il serait disposé à prendre les mesures nécessaires pour supprimer le fameux passage à niveau de Meyriez près de Morat encore avant l'Exposition nationale.

Le Conseil fédéral répond que la suppression de ce passage à niveau de Meyriez étant considérée comme urgente, les autorités fédérales ont déclaré au canton de Fribourg et à la commune de Morat qu'elles étaient disposées à subventionner une route d'évitement si le canton soumettait un projet approprié.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE— et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipés ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules Carters pour le foie facilitent le libre afflux de la bile qui est nécessaire à vos intestins. Végetales, douces, elles font couler la bile. En pharmacies et drogueries. Fr. 2.35.

Les Petites Pilules CARTERS pour le Foie

PHIL
LA FUSÉE



Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki
et Pingo

par Wilhelm HANSEN

JAGUAR

A l'automobiliste qui recherche la qualité, Jaguar offre la gamme de ses conduites intérieures... et la garantie d'un prestige unique au monde.

Au premier rang des voitures de classe, les MARK 2 fournissent, par le choix entre trois cylindrées - 2.4, 3.4, ou 3.8 litres - la réponse exactement adaptée à vos exigences quant au prix, à la puissance et à la catégorie fiscale... avec, pour les trois versions, un même confort, la même sécurité totale.

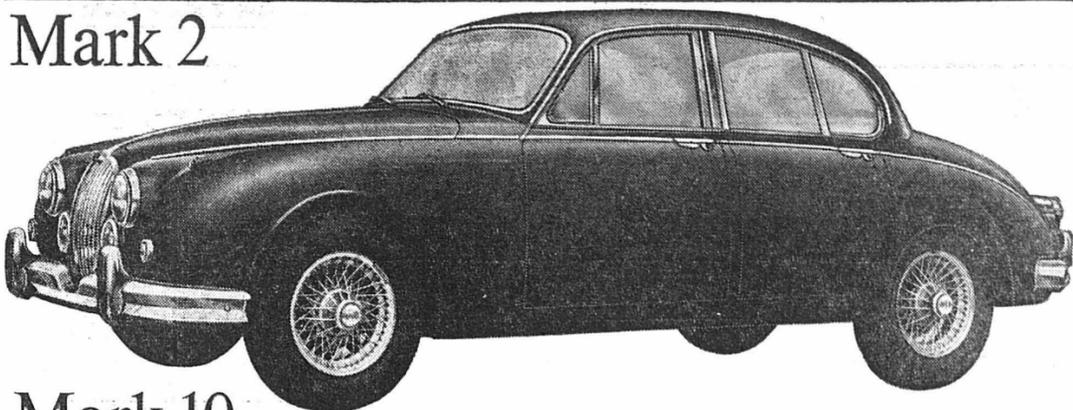
MARK 2 - 2.4 - 13/115 CV. 5 pl. dès Fr. 18 900.-
 MARK 2 - 3.4 - 18/210 CV. 5 pl. dès Fr. 21 800.-
 MARK 2 - 3.8 - 19/220 CV. 5 pl. dès Fr. 23 200.-

Quant à la MARK 10, conjuguant la puissance et la fastueuse sobriété d'une beauté saisissante, c'est par excellence la voiture d'élite de l'année, conçue pour répondre en tous points aux plus hautes exigences.

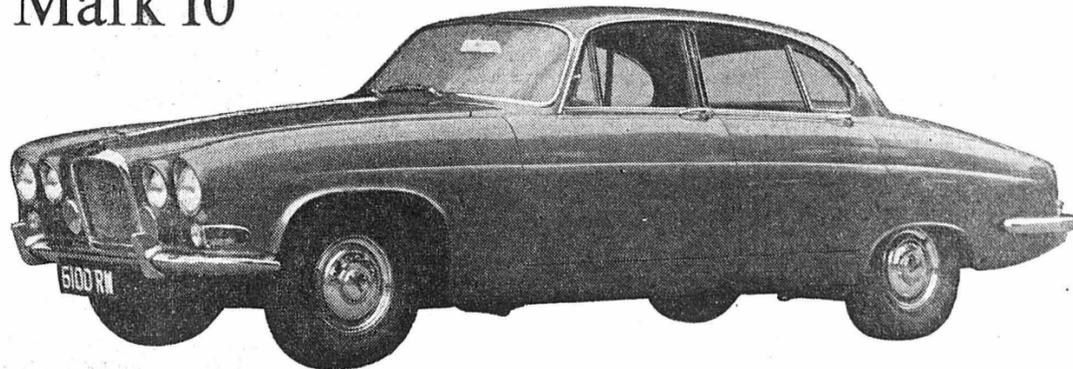
MARK 10 - XKS - 3.8 - 19/265 CV. 5 pl.
 avec boîte à vitesses, synchronisée et overdrive Fr. 31 300.-
 avec transmission entièrement automatique Fr. 32 100.-

Importateur exclusif pour la Suisse romande et le Tessin: Garage. Place Claparède SA., Genève. Marcel Fleury, adm. Agences et service officiel: Lausanne: Garage des Mousquines, R. Mettraux. Fribourg: Garage du Nord, A. Bongard. Montreux: Garage de Bon-Port. La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois-Rois. Neuchâtel: J.-P. et M. Nussbaumer. Sion: Garage Couturier SA. Lugano: Garage Cencini. Tenero-Locarno: Grand Garage Fochetti.

Mark 2



Mark 10

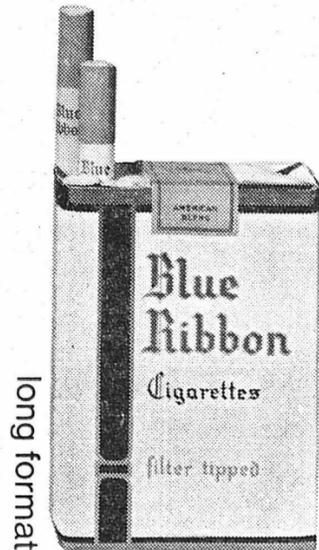


Blue Ribbon



l'américaine des jeunes

Chaque jour, de nouveaux fumeurs reconnaissent à la Blue Ribbon Filtre les attraits d'une «American Blend» de renommée mondiale - à un prix plus raisonnable. Blue Ribbon Filtre - l'américaine des jeunes à Fr.1.-



Solis Casque séchoir



Rien de plus agréable pour les soins des cheveux! Support de table réglable, commutateur pour air chaud et air froid pour régler la température, silencieux, déparasité radio et télévision, qualité SOLIS renommée seulement Fr. 98.- dans les magasins spécialisés

Les appareils SOLIS sont en vente chez

C. Reichenbach

ELECTRICITE - RADIO TELEVISION

Avenue Léopold-Robert 70
 Tél. (039) 2 36 21

THEATRE SAINT-LOUIS
 La Chaux-de-Fonds
 Vendredi 15 mars, à 20 h. 30

MOUSSE et PIERRE BOULANGER

présentent leur nouveau spectacle

**MARCHANDS D'IMAGES
 MARCHANDS DE RÊVES**

avec le célèbre guitariste

JOSÉ DE AZPIAZU

UN SPECTACLE DE HAUTE QUALITÉ

Prix des places : Fr. 4.- à Fr. 6.-

Etudiants Fr. 3.-

LOCATION dès lundi 11 mars à 13 h. 30 pour les Amis du Théâtre Saint-Louis et dès mardi 12 mars pour le public chez CAVALLI-MUSIQUE, tél. (039) 2 25 58 et à l'entrée, tél. (039) 3 30 15.

BON

POUR UNE ENTREE GRATUITE (valable tous les soirs, samedis exceptés)

AU GRAND SPECTACLE

FLOOR-SHOW
 franco-italien à la

BOULE D'OR

LUNDIS 11 et 18 MARS

SOIREES SURPRISES avec de nombreux prix

Bientôt : CONCOURS TWIST

PROBLEMES ET PERSPECTIVES AGRICOLES

Le Centre civil du cheval sera-t-il installé provisoirement à Bellelay?

Le problème de l'élevage chevalin demeurant l'une des préoccupations majeures de notre agriculture, nous nous sommes approchés de M. Arthur Juillerat, un homme jeune et dynamique, qui fut longtemps le seul député paysan jurassien au Grand Conseil bernois. Placé à la tête de l'important complexe rural de la Maison de Santé de Bellelay, M. Juillerat a su imposer des méthodes de rationalisation et de production modernes qui se sont révélées bénéfiques pour ce domaine. C'est donc l'opinion d'une personnalité particulièrement autorisée que nous avons le plaisir de citer ici.

— M. Juillerat, que pensez-vous tout d'abord de la mécanisation, dans notre agriculture ?

— Elle peut représenter le meilleur, mais aussi le pire. On ne saurait nier que notre agriculture est en pleine évolution et qu'elle doit s'adapter à des réalités techniques et économiques. Sa modernisation est certes une nécessité. D'abord parce que la main-d'œuvre lui fait gravement défaut. Croyez-moi, le problème de la désertion des campagnes par les fils de la terre risque fort de devenir insoluble d'ici quelques années.

Cela dit, les prix des produits de l'agriculture sont très limés comparativement aux frais de production qui augmentent. Aussi, on constate un renchérissement de la construction, du prix des terres, des machines, des fongicides, des engrais, de la main-d'œuvre, etc. La productivité augmente elle aussi, mais sur un rythme beaucoup plus lent : ainsi il faut toujours une saison pour produire le grain de blé, deux ans au moins pour obtenir le premier litre de lait d'une vache, et le cycle des saisons demeure invariable !

Or, que constate-t-on ? Tout simplement que nos agriculteurs touchés par cette fièvre de la modernisation, y vont parfois trop fort et prennent des décisions hâtives. Ainsi, la motorisation ne se justifie pas partout, et ne correspond pas toujours à des besoins réels, car il ne faut pas oublier que dans nos régions, le remembrement des terres est loin d'être réalisé, que nos exploitations sont généralement de petite et moyenne importance et que le terrain est souvent accidenté.

— Tout cela pour nous faire remarquer que le cheval de trait est menacé ?

— C'est l'évidence même. On parle beaucoup des servitudes imposées par le cheval et du manque de main-d'œuvre. Les choses méritent d'être précisées. En petite et moyenne exploitation, la servitude ne joue pas car il faut soigner les autres bêtes de la même manière et aux mêmes heures. L'entretien du cheval coûte peu. Il supporte d'être nourri avec du foin secondaire, souvent les restes des laitières. Il s'accommode très bien de la vie en plein air ne craint ni la tuberculose, ni le bang, ni la fièvre aphteuse. Au pâturage, il utilise au mieux les refus des bovins. On peut l'y laisser le plus possible, supprimant ainsi la vie à l'écurie, avec ses servitudes.

— A ce propos, que pouvez-vous nous dire des expériences réalisées chez vous avec la stabulation libre ?

— Elles sont parfaitement concluantes. Nos chevaux sont vigoureux, en pleine santé. Depuis que je suis en fonctions ici, jamais nous n'avons dû faire intervenir le vétérinaire pour un cheval malade.

Marasme sur le marché des chevaux

— Quelles constatations avez-vous faites, s'agissant de la vente des chevaux ?

— Depuis quelques années, on constate malheureusement un véri-

table marasme dans l'écoulement des chevaux sur toutes les foires spécialisées, au printemps, mais surtout en automne. Et pourtant, les statistiques montrent que les éleveurs produisent beaucoup moins de chevaux que le marché n'en absorbe. En fait, il est tué en Suisse, chaque année, entre 14,000 et 14,500 chevaux, dont la moitié au moins, sont importés. Les abatages de chevaux indigènes comprennent 2000 poulains de 6 mois, trop souvent abattus sans présélection, les bons sujets étant sacrifiés alors que des



M. Arthur Juillerat et l'étalon « Johnny » un des plus beaux sujets de la ferme. (Photos Impartial.)

animaux grêles, chétifs, peu intéressants pour le boucher, sont épargnés. En outre, 5000 à 5500 chevaux sont liquidés à la suite d'accidents ou d'autres causes.

Par ailleurs, il est importé chaque année, en plus des chevaux de boucherie, 2300 à 2500 (moyenne) chevaux de service, dont 7 à 800 sujets achetés pour l'Armée.

Comme il naît en Suisse annuellement 5000 poulains au maximum, dont 2000 sont absorbés de suite par la boucherie, on remarque que la marge reste très grande et qu'il devrait y avoir largement place pour les produits du pays et de notre élevage.

Mais voilà ! les chevaux importés coûtent de 1/3 à 50 % moins chers que les nôtres ! Et tout le mal vient de là.

Connaissant le mal, il ne fait pas de doute que l'on puisse y appliquer des remèdes, plus ou moins efficaces.

— Quelles solutions envisageriez-vous ?

— Les voici, résumées : 1. Persévérance de l'éleveur dans le travail accompli jusqu'ici et qui a fait ses preuves, et solidarité de ceux qui cultivent la terre, dans l'emploi du cheval de trait.

2. Action énergique dans le domaine des importations, au besoin contre les importateurs, en créant des centres de vente et en coopérant dans l'action.

3. Lancement immédiat de l'AV-TRAC (avant-train universel à traction animale). Il s'agit d'une invention qui se répand en France et doit améliorer, grâce au travail rapide et complet du cheval, la rentabilité des petites et moyennes exploitations.

Avec cette invention simple et pratique, le cheval peut reprendre sa place, lui qui avait tendance à rester figé avec un outillage démodé. (Nous apprenons d'ailleurs qu'à la demande de M. Luterbacher, un de ces avant-trains travaillera à la Rütli dès ce printemps.)

4. Envisager d'un œil neuf et organiser la boucherie hippophagique.

5. Préciser à nouveau nos buts d'élevage, en ouvrant franchement chez nous la porte à l'élevage du cheval demi-sang, élevé en race pure, qui me paraît avoir le plus de chances de succès. L'Armée doit aider également cet élevage, elle qui dispose de crédits jamais contestés. Les échecs du début du siècle, qui étaient dûs me semble-t-il, surtout au fait qu'il s'agissait de croisements et non d'élevage en race pure, ne doivent pas empêcher de travailler dans cette voie.

En même temps peuvent être continués, mais seulement dans un cadre limité et surveillé, les essais de croisements de notre cheval Jura avec pur-sang ou demi-sang.

A la recherche d'un domaine adéquat

Dans le but de donner aux agriculteurs la possibilité de réserver à l'élevage les meilleurs poulains et de les sauver ainsi de la boucherie, M. Luterbacher, le président de la Fédération suisse d'élevage a lancé l'idée d'un Centre civil du cheval qui devrait pouvoir absorber chaque année quelque 150 poulains de 18 mois.

— Cette idée a-t-elle été retenue par les Autorités responsables ?

— Certainement. Elle est même en voie de réalisation. Lors du dernier Marché-Concours, M. Dewet Burri, Conseiller d'Etat bernois, chef du Département de l'agriculture, avait promis que le canton mettrait un domaine à disposition. Le lieu dit « Sous la Côte » avait été retenu car il se prêtait admirablement à l'installation d'un tel centre. Malheureusement, ce terrain, avec d'autres, a été vendu à l'armée. Actuellement, nous sommes encore à la recherche du terrain idéal et c'est difficile à trouver, vous pouvez me croire. Or, le temps presse car ce Centre civil prévu pour cette année, devrait remplir au plus vite, son rôle de soupape de sûreté, complétant et corrigeant un commerce des poulains devenant toujours plus difficile.

— Mais si vous ne trouvez rien au cours de ces prochains mois ?

— Moyennant quelques aménagements, nous serions à même, ici à Bellelay, d'accueillir provisoirement ces chevaux. Des contacts sont pris actuellement avec le Département de l'agriculture qui s'occupe activement de trouver une solution satisfaisante à ce problème.

Interview G. Z.

La maison paysanne à l'Exposition nationale

Incontestablement, la ferme traditionnelle ne correspond plus aux exigences de la condition moderne. De nos jours, c'est certainement la mère de famille qui peut donner un des avis les plus compétents sur ce que doit être l'habitation, mais hélas, elle n'est encore que trop rarement consultée. C'est la raison pour laquelle, l'Exposition nationale a cru bon d'étudier le problème et de présenter l'habitation rurale idéale.

Comment est conçue cette habitation idéale. Et bien, on a d'abord voulu que la pièce où la famille se trouve le plus souvent réunie soit en même temps chambre de ménage et cuisine. Cette habitation peut abriter une famille de six personnes, soit le père et la mère, trois enfants et un ouvrier. Elle convient donc pour une exploitation d'environ 15 à 20 hectares et son prix de revient ne dépasse pas de beaucoup les 100.000 francs.

Sur la façade nord, à droite, par l'entrée de service, l'on arrivera dans une pièce comprenant une série d'installations : un lave-mains, un bassin pour laver les légumes, la

machine à laver, une penderie pour déposer les vêtements de travail, une douche et une toilette. Dans ce local, un escalier qui conduit à la chambre indépendante du domestique.

De l'extérieur on apercevra une haute façade sud — naturellement plus haute que la façade nord — sous la partie élevée du toit à un pan ; sur cette façade, au rez-de-chaussée, une large baie qui donnera sa lumière à la vaste chambre de ménage, la fenêtre du bureau, la fenêtre de la chambre des parents. A l'étage, quatre fenêtres correspondant aux trois chambres des enfants et à la chambre de l'ouvrier. Du côté ouest de cette façade, on aura la fenêtre de la cuisine-chambre de ménage et un local de réserve et de débarras.

Quant aux autres bâtiments, c'est-à-dire le rural proprement dit, il se trouve au nord de la maison d'habitation, dont il est séparé par la cour.

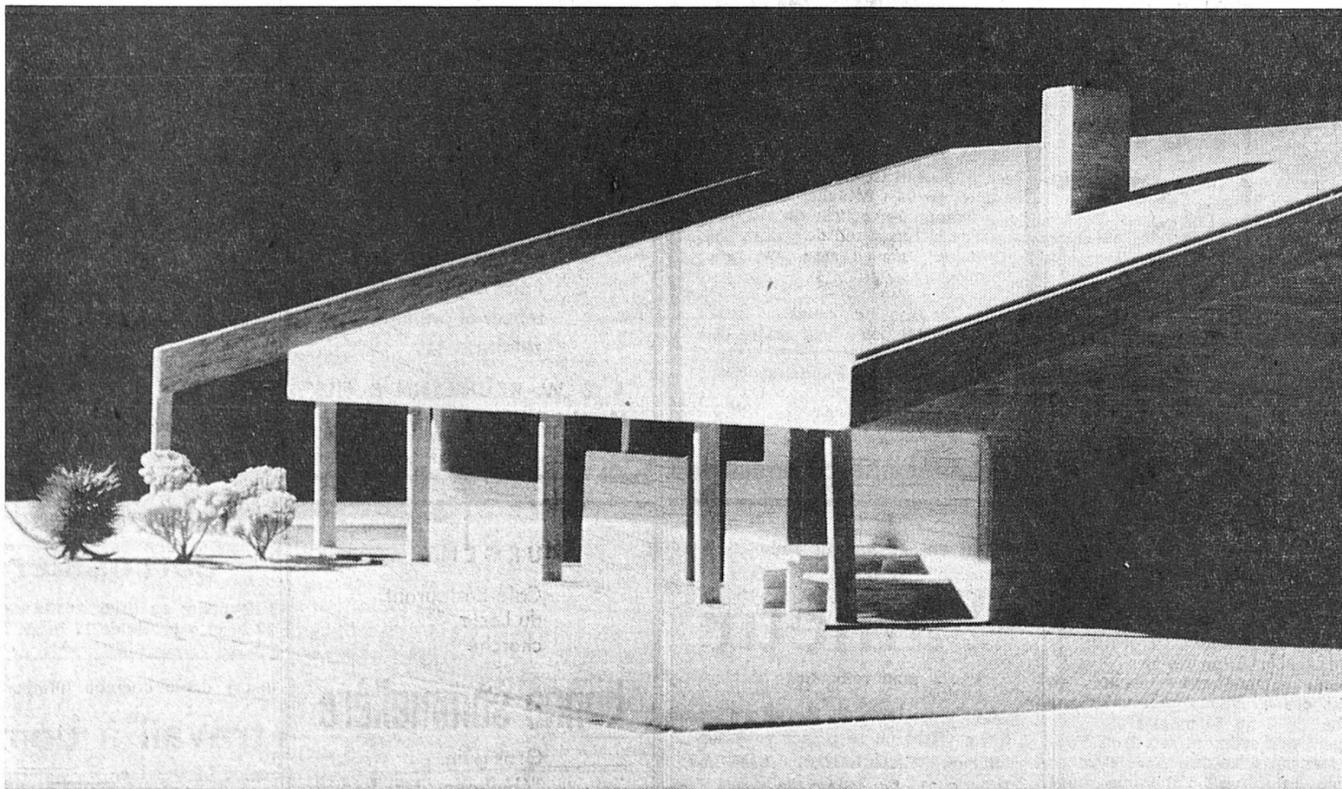
La pièce la plus importante est sans conteste la chambre de ménage, ou salle de séjour, qui est attenante à la cuisine. Ce double local est

conçu de telle manière que pendant tous les travaux du ménage, la mère de famille est en contact avec les enfants ou les personnes présentes dans la maison. En effet, c'est autour de la vaste table de la salle de séjour, sur le banc d'angle que les enfants feront leurs devoirs, que le mari viendra se reposer pour lire son journal pendant que la mère vaque à ses occupations ménagères. La seule séparation partielle entre la cuisine et la chambre de ménage est une longue armoire basse à vaisselle munie de portes des deux côtés. Le long du mur intérieur de la chambre de ménage, une série d'armoires pour y serrer la lingerie et le matériel nécessaire au repassage, au raccommodage. Ainsi, on ne verra plus la paysanne retirée dans une cuisine mal éclairée ou dans une chambre de travail où il n'y a place ni pour les enfants, ni pour le mari. C'est tout au moins le but de la démarche.

Mais la cuisine a son rôle à jouer et il est bien clair que ce dernier est important pour l'entretien d'un ménage de six personnes. Une telle ja-

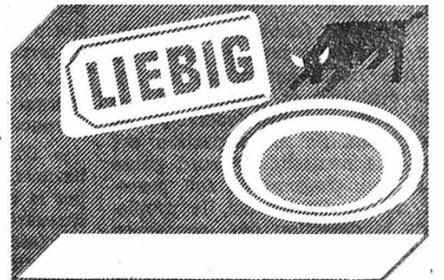
mille en effet demande une cuisine bien équipée. Cet équipement tiendra essentiellement compte du chemin que la ménagère devra faire de l'évier à la cuisinière, à la table, afin d'économiser temps et peine. Il se composera d'un frigo, d'une cuisinière électrique et d'un potager à bois.

Dans cette nouvelle habitation rurale, dernier cri, la vie de la femme d'un paysan, la vie de la femme à la campagne sera non seulement plus enviable qu'autrefois, mais encore beaucoup plus enviable que la vie de la citadine. La paysanne peut ainsi aujourd'hui travailler en habits propres ; elle a une cuisine aussi jolie, aussi confortable et facile à entretenir que n'importe quelle cuisine d'un bâtiment locatif ou d'une villa. Cette habitation réunit de plus tous les avantages de la campagne : l'air pur, l'espace, la tranquillité, l'abondance d'eau. Et la création d'un tel habitat rural est tout à fait conforme à la politique qui veut que la situation matérielle du paysan corresponde à la tâche qu'il assume comme chef d'entreprise.



Face nord de l'habitation rurale moderne qui s'élèvera à l'Exposition nationale, à proximité du rural de plaine, au sud du verger, dans le secteur agricole

POUR FABRIQUER UN BOUILLON DE BOEUF LIEBIG UTILISE 60 GR DE VIANDE DE TOUT PREMIER CHOIX



Fabriqué à Bâle par Produits Liebig SA

UNION

DE BANQUES SUISSES

Paiement du dividende

Au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue ce jour, le dividende à répartir pour l'exercice 1962 a été fixé à

Fr. 55.-

par action. Ce dividende est payable dès le 9 mars 1963 contre remise du coupon No 36, sous déduction du droit de timbre fédéral de 3 % sur les coupons et de l'impôt anticipé de 27 %, soit à raison de

Fr. 38.50 net

au siège central et à toutes les succursales et agences de l'Union de Banques Suisses. Les coupons présentés doivent être accompagnés d'un bordereau numérique.

8 mars 1963.

A VENDRE A YVERDON

terrains pour immeubles

LOCATIFS ET COMMERCIAUX. Excellentes situations; plans de quartiers adoptés.

S'adresser à la Banque **PIGUET & CIE** Service immobilier **YVERDON** Tél. (024) 251 71

AVIS FINANCIERS

Ville de La Chaux-de-Fonds Mise à l'enquête publique

Conformément aux articles 33 à 40 de la Loi sur les constructions, du 12 février 1947, le Conseil communal met à l'enquête publique les plans d'alignements suivants :

- 1) rue de la Fiaz et rue du Locle, entre les Nos 19 et 97
- 2) rue Cobioni, entre l'aéroport et le chemin du Grillon.

Les plans seront affichés au Secrétariat des Travaux publics, 18, rue du Marché, 1er étage, du 12 mars au 11 avril 1963. Toutes oppositions doivent être formulées par lettre au Conseil communal jusqu'au 12 avril 1963.

CONSEIL COMMUNAL



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise à l'enquête publique

Le Conseil Communal, vu les articles 64 et suivants de la Loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le nouveau projet présenté par M. H. Kazemi, architecte, pour la construction éventuelle d'un immeuble locatif avec un petit Café, un magasin et 44 garages sur l'emplacement de l'actuel Café des Sports à la rue de la Charrière No 73. Les plans peuvent être consultés au Secrétariat des Travaux publics, 18, rue du Marché, du 6 au 20 mars 1963. Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

VOITURES

ETAT DE NEUF

TAUNUS 17 M

1962

VAUXHALL-CRESTA

1962

CITROËN ID 19

1960-62

RENAULT-ONDINE

1962

TRIUMPH-HERALD

1961

FIAT 1300

1961-62

VW LUXE

1960 & 61

M.G.A. 1600-Cabr.

1961

CITROËN-AMI 6

1962

JPEL-REKORD 1700

1961

OPEL-CARAVAN

1961

CITROËN 2PS

1960-62

CITROËN 2PS-KOMBI

1960-62

CITROËN DS 19

1961

Paiement par acomptes avantageux. Eventuellement échanges.

SEELAND-GARAGE

BIENNE

Tél. (032) 2 75 35.

FOIN

A vendre quelques chars de foin. — Téléphoner au (039) 2 11 69.

OFFRES D'EMPLOIS

REGLEURS DE MACHINES

MECANICIENS

MANOEUVRES - MECANICIENS

OUVRIERES

seraient engagés par

CARACTERES SA,

Le Locle

Importante maison d'horlogerie de Genève cherche pour entrée début avril ou date à convenir

une régleuse très qualifiée

connaissant réglage plat et Breguet, point d'attache. Doit être à même de s'occuper du vitage et de la formation de jeunes régleuses, tout en assumant responsabilités.

Les personnes capables de remplir un tel poste sont priées de faire offres sous chiffre C 250 210 X, à Publicitas, Genève.

Serait engagé tout de suite

Tailleur

pour retouches

capable de faire du travail soigné. Faire offres ou se présenter à Vêtements EXCELSIOR, Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds.

Aide monteur-soudeur

situation stable

Manoeuvre débrouillard trouverait l'occasion d'apprendre spécialité intéressante sur compresseurs industriels et patinoires artificielles.

Demander rendez-vous, tél. (039) 2 11 60.

MARKSA S.A.
Ronde 4 bis
LA CHAUX-DE-FONDS

Commerce de fers, métaux et combustibles, cherche pour tout de suite ou date à convenir :

chauffeur

en possession du permis rouge ;

magasinier

Faire offres avec références et prétentions de salaire chez

A. & W. KAUFMANN & FILS
Marché 8-10 Tél. (039) 3 10 56

Sommelière

de toute confiance, est cherchée pour le 1er avril par le Cercle Ouvrier, au Locle, tél. (039) 5 37 95. Très bons gains assurés, belle chambre dans la maison, gratuite, plus Fr. 30.- par mois offerts par le Cercle. Pas de veille tardive, heures de police, congés réguliers.

Se présenter au Cercle ou téléphoner.

Employée de maison

est cherchée pour ménage soigné avec 3 enfants. Confort, bon salaire. Entrée avril ou à convenir.

Mme R. Jeanneret, Jonchères 67, ST-IMIER, tél. (039) 4 21 60.

Je cherche

revendeurs locaux actifs

pour mélangeurs à purin, tronçonneuses, abreuvoirs automatiques. Faire offre sous chiffre M 21 341 U, à Publicitas, Bienne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dessinateur (machines)

Jeune Italien, notions de l'allemand et du français, 6 ans d'expérience professionnelle, caractère agréable, cherche place dans petite usine ou bureau d'ingénieur. Désirés : semaine de 5 jours, bon climat de travail.

Offres avec détails à Marchese Cesare, Brühlbergstrasse 17, Winterthur 1.

HORLOGER COMPLET - VISITEUR

et

REGLEUSE - VISITEUSE plat et breguet P.A. - METTEUSE EN MARCHÉ

cherchent changement de situations.

Faire offres à Case postale 41 614, La Chaux-de-Fonds.

Jeune homme cherche place d'

apprenti carrossier

Téléphoner au (039) 4 05 18 de 11 h. 15 à 12 h. et à partir de 17 h. 45.

Jeune dame cherche n'importe quel

travail à domicile

région La Brévine. Ecrire sous chiffre PE 4301 au bureau de L'Impartial.

URGENT

Café-Restaurant du Locle cherche

bonne sommelière

Gros gain. Téléphone (039) 5 44 10

OLYMPISME

Accord de principe entre les deux Allemagne

A l'issue d'une réunion à Berlin des Comités olympiques d'Allemagne de l'Est et d'Allemagne de l'Ouest, il a été annoncé que les deux Allemagnes étaient parvenues à un accord « de principe » pour la formation d'équipes communes pour les Jeux olympiques d'hiver et d'été de 1964.

De nouvelles conversations concernant la formation de ces équipes communes auront lieu alternativement en Allemagne de l'Est et en Allemagne de l'Ouest.

ATHLÉTISME

Thomann toujours en progrès

Dimanche dernier se disputait à Zurich le championnat cantonal de cross. Le Chaux-de-Fonnier Thomann qui s'alignait dans cette compétition s'est brillamment comporté et s'est montré une fois encore en progrès en se classant 3e face à un lot très relevé de concurrents. Thomann y battit même des athlètes qui l'avaient devancé lors du championnat suisse. On peut maintenant compter le coureur de l'Olympic parmi les meilleurs coureurs de fond du pays et nous attendons désormais sa confrontation avec Fatton dans le championnat neuchâtelois.

Résultats : 1. Eisenring (St-Gall) 27' 23"; 2. Rudishuli (St-Gall) 28' 20" 6; 3. Thomann (Olympic Chaux-de-Fonds) 29' 11" 2; 4. Meier (Zurich); 5. Naegeli (LC Zurich); 6. Knill (Unterstrasse). Jr.

Les championnats du monde de hockey sur glace à Stockholm
Les Suisses toujours leader du groupe B

A la suite de leur nouvelle victoire sur la France, les représentants helvétiques gardent la tête du classement devant la Roumanie qui a un goal-average moins favorable. Souhaitons que cette situation se maintienne jusqu'à l'ultime partie.



Voici le stade de glace Johanneshovs où se déroulent tous les matches du groupe A. (ASL)

Suisse - France 5-0 (2-0, 1-0, 2-0)

Ce n'est que devant 145 spectateurs que la Suisse a remporté sa quatrième victoire du tournoi mondial. Le score peut sembler un peu maigre face à une équipe de France bien faible. Surtout si l'on songe que les Suisses furent constamment à l'attaque et ont décoché en tout 41 tirs contre le gardien français, alors que Bassani n'en recevait que 22.

Bassani souverain

Les tirs portaient de beaucoup trop loin et les passes restaient imprécises. En outre, les shoots manquaient nettement de puissance. Mais il faut reconnaître que la tâche des joueurs à croix blanche n'était pas facile. En effet les Français avait adopté une tactique de défense extrêmement stricte et les attaquants helvétiques eurent toutes les peines du monde à passer. Bassani fut, une fois de plus, souverain dans ses buts et parvint à contrecarrer tous les breaks de l'équipe de France. En plus, il est à noter que, jusqu'au milieu du deuxième tiers-temps, il a neigé ce qui n'était guère fait pour faciliter les choses.

Français avait adopté une tactique de défense extrêmement stricte et les attaquants helvétiques eurent toutes les peines du monde à passer. Bassani fut, une fois de plus, souverain dans ses buts et parvint à contrecarrer tous les breaks de l'équipe de France. En plus, il est à noter que, jusqu'au milieu du deuxième tiers-temps, il a neigé ce qui n'était guère fait pour faciliter les choses.

L'histoire des 5 buts

Berry a ouvert le score à la cinquième minute ce qui fut son septième but du tournoi. C'est Wittwer, qui avait passé de son poste d'arrière à celui d'ailier, marqua le deuxième but pour les couleurs suisses à la 16e minute. Chappot se chargea du troisième, ce qui donnait à la Suisse une confortable avance qui, il faut le reconnaître, mit un certain temps à augmenter. Au contraire, les Français se lancèrent à l'attaque et ne surent exploiter la situation lorsque deux Suisses se trouvaient en «prison». La même situation se reproduisit dans le dernier tiers-temps mais une fois encore, les attaquants français ne marquèrent pas.

Chez les Suisses, c'est en majeure partie Martini qui pourvoyait les avant-coureurs des passes, hélas, ses passes restèrent trop imprécises. Les deux derniers buts furent marqués à la suite d'une excellente session de powerplay, le premier par Pfammatter (alors qu'un Français était pénalisé) et le deuxième par un tir de Pappa qui jouait pour la première fois dans ce tournoi.

SUISSE : Bassani ; Friedrich, Pappa ; Mueller, Kuenzi ; Berry, Martini, Joris ; Salzmann, Pfammatter, Jenny ; Scandella, Chappot, Wittwer.

Les autres matches

Groupe A : Finlande - Allemagne de l'Ouest 4-4 (0-2 4-1 0-1) ; Canada - Etats-Unis 10-4 (1-2 4-1 5-1).

Groupe B : Norvège - Grande-Bretagne 9-2 (2-0 4-1 3-1) ; Roumanie - Yougoslavie 7-4 (1-1 2-1 4-2).

Groupe C : Autriche - Hollande 13-2 (4-1 5-1 4-0).

Les matches d'aujourd'hui

GROUPE A : URSS - Allemagne de l'Est ; Suède - Etats-Unis ; Canada - Tchécoslovaquie.

GROUPE B : Norvège - Yougoslavie ; Pologne - France.

GROUPE C : Danemark - Hongrie ; Autriche - Belgique.

Les manifestations de la semaine

ATHLETISME

17 : Cross des Nations à San-Sébastien.

CYCLISME

11-17 : Paris - Nice. 17 : Course sur route pour amateurs à Brissago.

ESCRIME

16-17 : Championnats suisses individuels et par équipes au fleuret, à Lausanne.

FOOTBALL

13 : Coupe d'Europe des champions, quarts de finale : Dundee-Anderlecht (retour) ; Dukla-Prague - Benfica (retour) ; Feyenoord - Reims (retour) ; Milan - Galatsaray (aller) ; 13 : Match d'entraînement à Neuchâtel Suisse - Cantonal ; 14 : Match d'entraînement à Turgi sélection amateurs - Aarau ; 17 : Championnat suisse de Ligue nationale : Ligue nationale A : Bâle - Granges ; Bienne - Young-Boys ; La Chaux-de-Fonds - Zurich ; Chiasso - Young-Fellows ; Grasshoppers - Lucerne ; Lausanne - Lugano ; Sion - Servette - Ligue nationale B : Bellinzona - Porrentruy ; Berne - Cantonal ; Fribourg - Vevey ; Moutier - Aarau ; Thoune - Schaffhouse ; U.G.S. - Bodio ; Winterthur - Brühl.

SKI

15-17 : Derby du Gornergrat à Zermatt ; 16-17 : Championnats suisses inter-clubs à Klosters ; 17 : Championnat suisse fond 30 km. à Champex.

Les Meukeux contre Suisse A à Lausanne

Le 20 mars prochain, la sélection suisse A (équipe nationale) rencontrera, durant la pause de midi, la première équipe du F.-C. La Chaux-de-Fonds à Lausanne, en match d'entraînement en vue de sa rencontre de Coupe d'Europe des Nations contre la Hollande.

Le même jour, la sélection suisse des Espoirs rencontrera à Aarau la sélection Amateurs en fin d'après-midi.

D'autre part, la sélection suisse de juniors (sélection UEFA, joueurs nés le 1er septembre 1944 et plus tard) disputera, en vue de sa préparation au tournoi en Angleterre, les matches d'entraînement suivants :

Mercredi 13 mars à Thoune : contre le F.-C. Sochaux. - Jeudi 21 mars à Bienne : contre l'Angleterre juniors. - Dimanche 31 mars à Berne : contre le F.-C. Internazionale de Milan, en lever de rideau du match Suisse-Hollande.

En outre, une sélection de juniors A rencontrera le 19 mars, à Genève, les juniors de la Fédération anglaise en match d'entraînement également, alors que les 30 et 31 mars se disputera un tournoi avec la participation de 8 sélections régionales (juniors A) à Berne (Genève, Valais, Berne, Suisse primitive, Nord-Ouest, Est, Soleure et Zurich).

Classements

GROUPE A

	J	G	N	P	Buts	P
1. Tchécoslovaquie	3	3	0	0	28-5	6
2. Canada	3	3	0	0	27-9	6
3. Suède	3	3	0	0	11-2	6
4. URSS	3	2	0	1	22-6	4
5. Finlande	4	1	2	1	16-17	3
6. Allemagne-Ouest	4	0	1	3	8-34	1
7. Allemagne-Est	3	0	3	0	9-24	0
8. Etats-Unis	3	0	3	0	8-31	0

GROUPE B

	J	G	N	P	Buts	P
1. Suisse	4	3	1	0	25-5	7
2. Roumanie	4	3	1	0	23-12	7
3. Pologne	3	2	0	1	19-6	4
4. Norvège	3	2	0	1	19-10	4
5. Yougoslavie	3	1	0	2	12-19	2
6. France	3	0	3	0	5-20	0
7. Gde-Bretagne	4	0	0	4	3-35	0

GROUPE C

	J	G	N	P	Buts	P
1. Autriche	3	3	0	0	29-5	6
2. Bulgarie	3	1	1	0	10-6	3
3. Hongrie	2	1	0	1	26-4	2
4. Danemark	2	1	0	1	6-14	2
5. Hollande	3	0	1	2	6-20	1
6. Belgique	2	0	0	2	4-32	0

Küsnacht champion suisse sur le tapis vert

Reculant devant les risques financiers que comportait, une finale disputée à Bienne, le HC. Sion renonce à défendre ses chances contre le HC. Küsnacht, second finaliste du championnat suisse de première ligue. Ainsi le club zurichois enlève le titre sans jouer.

Concours de ski franco-suisse à la Dôle

Battus en relais...

Organisé cette année sous les auspices des «Semaines françaises» le 22e concours franco-suisse a débuté à la Cure par la course relais des 3 x 10 km., et a remporté un franc succès. Voici les résultats :

1. Douanes Jura I, 1 h. 31'34" ; 2. Einsiedeln 1 h. 31'45" ; 3. Obergomms, 1 h. 35'03" ; 4. Les Cernets-Verrières (Willy Junod, Mast, Rey) 1 h. 36'28" ; 5. EHM Chamonix III, 1 h. 36'32" ; 6. La Chaux-de-Fonds, 1 h. 37'18" (Georges Dubois, Jean-Michel Aebly et Georges-André Duccommun) ; 7. Douanes Savoie, 1 h. 38' ; 8. Douanes Jura II, 1 h. 38'28" ; 9. Chamalania, 1 h. 38'30" ; 10. La Brévine III, 1 h. 38'48" ;

...les Suisses se sont vengés

La première épreuve inscrite au programme de la seconde journée du 22e concours franco-suisse, la course de fond sur 15 km. a vu la victoire du Suisse Alois Kaelin, devant son compatriote Alphonse Baume.

Fond à Lamoura, élite (15 km.) : 1. Alois Kaelin (Einsiedeln) 1 h. 12'39" ; 2. Alphonse Baume (La Brévine) 1 h. 13'17" ; 3. Victor Arbez (Fr) 1 h. 13'18" ; 4. René Mercier (Fr) 1 h. 13'34" ; 5. Serge Legrand (Fr) 1 h. 13'41" ; 6. Michel Haymoz (Gruyères) 1 h. 13'58" ; 7. Georges Dubois (La Chaux-de-Fonds) 1 h. 14'23" ; 8. Konrad Hischer (Obergomms) 1 h. 14'42" ; 9. André Arnoux (La Brévine) 1 h. 14'57" ; 10. Hermann Kreuzer (Obergomms) 1 h. 15'38" ;

Classement interclubs : 1. Douanes françaises Jura, 196'23" ; 2. Obergomms, 201'34" ; 3. Einsiedeln, 203'07" - Puis : 6. Gruyères, 205'04" ; 7. La Brévine I, 206'09" ; 9. La Chaux-de-Fonds, 207'48" ; Saut : 1. Hérbert Schmid (S) 227,8 (54-54) ; 2. Heini Moser (S) 213 (51-52) ; 3. Alain Macle (Fr) 206,1 (52-51) ; 4. Gilbert Poirot (Fr) 204,1 (51-50) ; 5. Josef Zehnder (S) 202,7 (50-50) ; 6. Guy Moller (Fr) 198 (50-50) ; 7. Juerg Wolfberger (S) 195,6 (50-51) ;

BOULES

Championnat «Bouletat» 1963

Les employés de l'Etat ont disputé samedi sur les jeux de l'hôtel du Moulin, à La Chaux-de-Fonds, leur traditionnel championnat de boules. A l'issue d'un match indécis, ou plutôt d'une «poursuite» devrait-on dire, le sympathique Charly Meylan s'est imposé. Il est vrai que la «poursuite» est sa spécialité ! Un souper excellent mit fin à cette journée de détente où une excellente ambiance régna. Voici le classement de ces championnats :

MEMBRES ACTIFS : 1. Meylan Charles 2960 quilles ; 2. Blum Willy 2587 ; 3. Schaller Amédée 2581 ; 4. Rossel René 2376 ; 5. Humbert Narcisse 1939.

MEMBRES PASSIFS : 1. Poretta Marco 2682 quilles ; 2. Vuilleumier Paul 2588 ; 3. Brand Oswald 2586 ; 4. Matile Frédéric 2580 ; 5. Matile William 2365 ; 6. Chappuis Valère 2108 ; 7. Frey Jacques 1985.

Gagnant du challenge «Edouard Bosquet» : Meylan Charles 2960 quilles. Gagnant du challenge «Bouletat» : Poretta Marco 2682 quilles.

CLASSEMENT GENERAL : 1. Meylan Charles 2960 quilles (distinction) ; 2. Poretta Marco 2682 (distinction) ; 3. Vuilleumier Paul 2588 (distinction) ; 4. Blum Willy 2587 ; 5. Brand Oswald 2586. (a. w.)

LE FOOTBALL DANS LE MONDE



La Coupe d'Europe des champions

C'est une soirée de gala «Coupe d'Europe des clubs champions» que celle du 13 mars. En effet, sous ce nombre treize - ce qui permettra selon les résultats aux uns et aux autres d'arguer des vertus bénéfiques ou maléfiques du dit nombre - ont été groupés les quatre matches retour des quarts de finale de l'épreuve 1963.

Verrons-nous donc mercredi soir et ce pour la première fois, une équipe battue chez elle à aller se qualifier finalement chez l'adversaire ? Il ne semble pas que ce soit dans les possibilités de la formation turque du Galatsaray d'Istanbul devant l'AC Milan, un des grands favoris de 1963. La tâche paraît difficile sinon impossible pour les Belges d'Anderlecht, battus contre toute attente à Bruxelles (1-4) par les Ecosais de Dundee. Le Stade de Reims, encore que paraissant le plus avantage car il ne compte qu'un but de retard, ne devra pas trop se leurrer car les Hollandais de Feyenoord sont gens avec qui il faut compter. (Ce match sera retransmis par la TV française.). La surprise de cette soirée du 13 mars pourrait plus vraisemblablement venir de Prague ; Dukla Prague a donné à Lisbonne, une réplique efficace à Benfica. Sur leur terrain, les joueurs de Prague sont à même de l'emporter en compensant leur retard d'un but concédé à l'aller et, du même coup, d'éliminer les Eusebio, Simoes, Coluna, tenants du trophée. Ce serait une surprise, mais c'est celle qui paraît le plus vraisemblable.

GRÈVE EN FRANCE

Le bureau de l'Union nationale des footballeurs professionnels a siégé à Paris sous la présidence de Just Fontaine et Eugène Njo'Lea, secrétaire général, assistés du conseiller juridique, Me Bertrand. A l'issue de cette réunion, l'UNFP « a décidé devant les nouveaux attermolements de la Ligue nationale, une grève d'avertissement pour le 24 mars ». A cette date est prévue une journée complète de championnat en 1ère et 2e divisions.

Changement de dates en Suisse

Afin de permettre un déroulement normal du championnat suisse de football, le secrétaire de la Ligue nationale a fixé plusieurs matches renvoyés au 24 mars, date des demi-finales de la Coupe de Suisse. D'autre part, la rencontre La Chaux-de-Fonds - Lugano qui devait avoir lieu à cette date, a été repoussée au 31 mars.

Voici quels sont les matches qui se disputent le 24 mars :

LIGUE NATIONALE A : Bienne - Lucerne ; Young Boys - La Chaux-de-Fonds.

LIGUE NATIONALE B : Aarau - Winterthur ; Bodio - Berne ; Brühl - UGS ; Fribourg - Thoune ; Moutier - Schaffhouse.

Le Locle leader de première ligue ?

Bien que ne jouant pas dimanche, les Loclois ont fait une excellente affaire du fait de la défaite du leader Yverdon. Certes, Etoile-Carouge, vainqueur de Malley a pris le pas sur les Montagnards, mais ceux-ci comptent actuellement trois matches de retard sur le leader Yverdon et deux sur Etoile-Carouge, tant et si bien que «SI» les Loclois gagnent leurs matches de retard ils seront leader. Voici du reste le classement :

	J	G	N	P	P
1. Yverdon	14	8	3	3	19
2. Etoile-Carouge	13	8	2	3	18
3. Le Locle	11	7	1	3	15
4. Xamax	12	5	5	2	15
5. Stade-Lausanne	13	6	3	4	15
6. Malley	13	5	3	5	13
7. Versoix	10	4	4	2	12
8. Martigny	13	2	7	4	11
9. Rarogne	13	5	1	7	11
10. Renens	14	4	3	7	11
11. Forward	14	3	5	6	11
12. Monthey	14	3	3	8	9
13. Sierre	14	2	4	8	8

Arbitres suisses à l'honneur

Le match de quart de finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe entre Naples et OFK Belgrade, du 20 mars, sera arbitré par le trio suisse Albert Guinard (Gletterens), Blanc (Lausanne) et Jonin (Fribourg).

La poisse...

L'avant-centre nimois Michel Perchey, qui reprenait l'entraînement après une année d'inactivité due à une double fracture de la jambe lors du match Nîmes-Toulouse (4 mars 1962) s'est à nouveau brisé le tibia et le péroné, au seul contact du ballon, exactement au même endroit.

Les gains du Sport-Toto

Concours du 5 janvier 1963 :
2 gagnants à 13 pts, Fr. 57.760,00
31 gagnants à 12 pts, Fr. 3.726,45
560 gagnants à 12 pts, Fr. 206,30
4.836 gagnants à 10 pts, Fr. 23,85

Concours du 10 mars 1963 :
54 gagnants à 13 pts, Fr. 3.203,75
1.413 gagnants à 12 pts, Fr. 122,45
15.779 gagnants à 11 pts, Fr. 10,95

POIDS ET HALTÈRES

Un record battu

A Podolsk, près de Moscou, le milour soviétique Anatoli Gavrilov a battu le record du monde de l'arraché avec 146,5 kg. L'ancien record était détenu par son compatriote Fedor Ossyp avec 146 kg. Depuis 1958, Gavrilov a totalisé dans les trois mouvements 465 kg.

CYCLISME

Rudi Altig leader de Paris-Nice

Voici le classement de la deuxième étape de la course Paris - Nice, Decize - Saint-Honoré-les-Bains (93 km.) :

1. Rudi Altig (Al) 2 h. 23' 54" (moyenne 38 km. 776) ; 2. van Looy (Be) 2 h. 24' 09" ; 3. Melkenbecke (Be) ; 4. Pouliodor (Fr) ; 5. Sorgelooos (Be) même temps ; 6. Everaert (Fr) 2 h. 24' 30" ; 7. Carlesi (It) ; 8. Malipard (Hol) ; 9. Wouters (Be) ; 10. Dupont (Fr) ; et le peloton, tous dans le même temps qu'Everaert.

Classement général

1. Altig (Al) 8 h. 37' 56" ; 2. Van Looy (Be) 8 h. 38' 01" ; 3. ex-aequo Carlesi (It), Stablinski (Fr), G. Desmet (Be), Anquetil (Fr), et L. Janssens (Be) 8 h. 38' 32" ; puis, 20. René Binggeli (S) 8 h. 39' 27" ;



Le pur jus de raisin

GRAPILLON

Bravo ☉ Espresso

Nouveau

225 g **1.90**

avec ristourne

Bravo ☉ Espresso



Bravo ☉

Dès à présent,
CO-OP vous offre
le mélange Espresso
de vos rêves:
un café haut en goût
et à l'arôme plein.

☉ Espresso

EN AVION

au

SALON AUTO GENÈVE

LES ÉPLATURES - GENÈVE et retour

Fr. 56.- par personne

Départ : le matin

Retour : le soir

Aérodrome Les Eplatures

Réservation d'avance (obligatoire) Tél. (039) 2 32 94

A remettre en plein centre de La Chaux-de-Fonds

MAGASIN DE TABAC

Affaire très intéressante, prix raisonnable.
Entrée en jouissance immédiate ou à convenir.
Faire offres sous chiffre **OF 4912** au bureau de
L'Impartial.

**LITS
JUMEAUX**

A vendre superbes
lits jumeaux en
noyer, sommiers
métalliques, têtes
réglables, matelas,
belle occasion. —
S'adresser Progrès
13 a, C. Gentil.

A VENDRE OU A LOUER

1 atelier de taillage

avec accessoires, de même qu'un

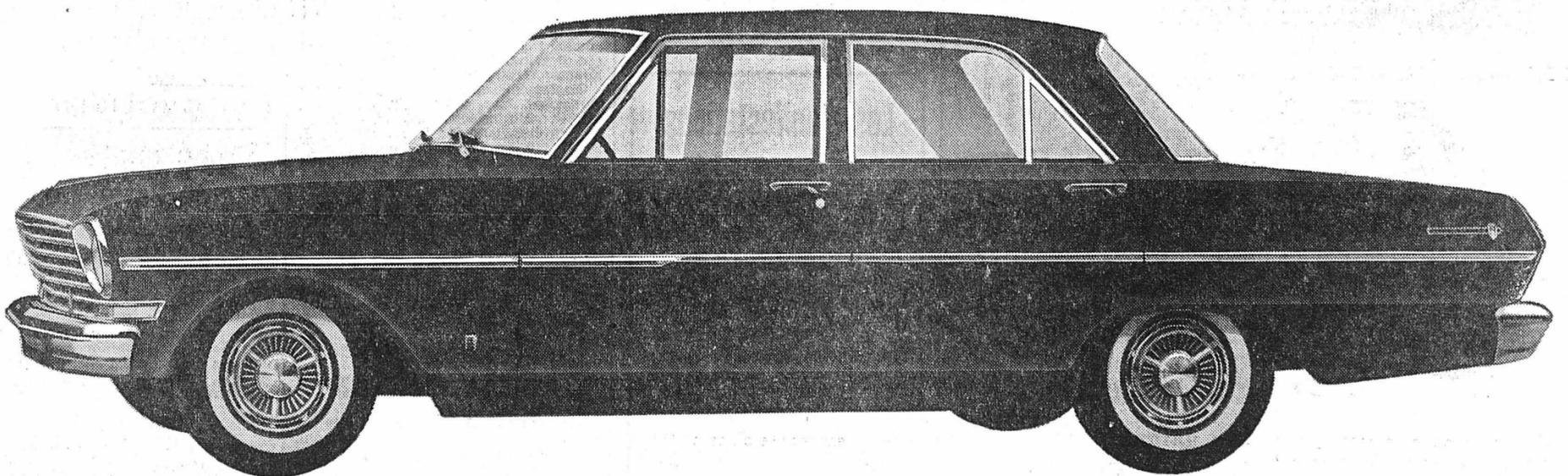
atelier de décolletages

les deux en bloc ou séparément.

Téléphone (032) 5 10 68/69

CYN 192/63 P

La voiture à succès



Au cours de ces 50 dernières années, plus de 45 millions d'automobilistes ont donné la préférence à la marque Chevrolet. Plus de 45 millions de conducteurs l'ont choisie à cause de son exceptionnelle qualité, de son élégance, de son surplus de confort et de sécurité, ainsi que de son prix avantageux. C'est à tout cela qu'elle doit sa renommée universelle.

On reconnaît immédiatement dans la Chevy II une véritable Chevrolet; mais pourtant, peu de gens savent qu'elle est à peine plus grande qu'une voiture européenne: 4,65 m de longueur et 1,80 m de largeur.

Au volant, on est subjugué par sa réserve de puissance: 122 CV au frein, bien que le permis de circulation porte, noir sur blanc, 16,22 CV fiscaux seulement.

Quelle que soit la place qu'on occupe dans la Chevy II, on jouit d'une liberté totale de mouvement; et pourtant son rapport poids/puissance ne dépasse pas 10,2 kg/CV.

Chevy II Sedan (illustration), montage suisse, moteur à 6 cylindres, boîte à 3 vitesses Synchronesh ou transmission automatique Powerglide, phares de recul, montre suisse, etc.

Chevy II Beaumont Sedan, montage suisse, moteur à 6 cylindres, transmission automatique Powerglide, servo-direction, servo-freins, phares de recul, montre suisse, enjoliveurs de roue Deluxe, etc.

Autres modèles: Chevy II Nova Coupé, Cabriolet, Stationwagon.

CHEVROLET

Chevy II

La gaine-culotte
VISO est modelée
 pour la mode actuelle

D'une coupe galbante, bien étudiée, invisible, en nylon fin, d'une grande souplesse, elle plaque comme un gant, maintient sans aucune gêne, assure une ligne harmonieuse et une silhouette impeccable.

Modèle 284
 jambes courtes **38.50**

Modèle 285
 jambes longues **49.50**

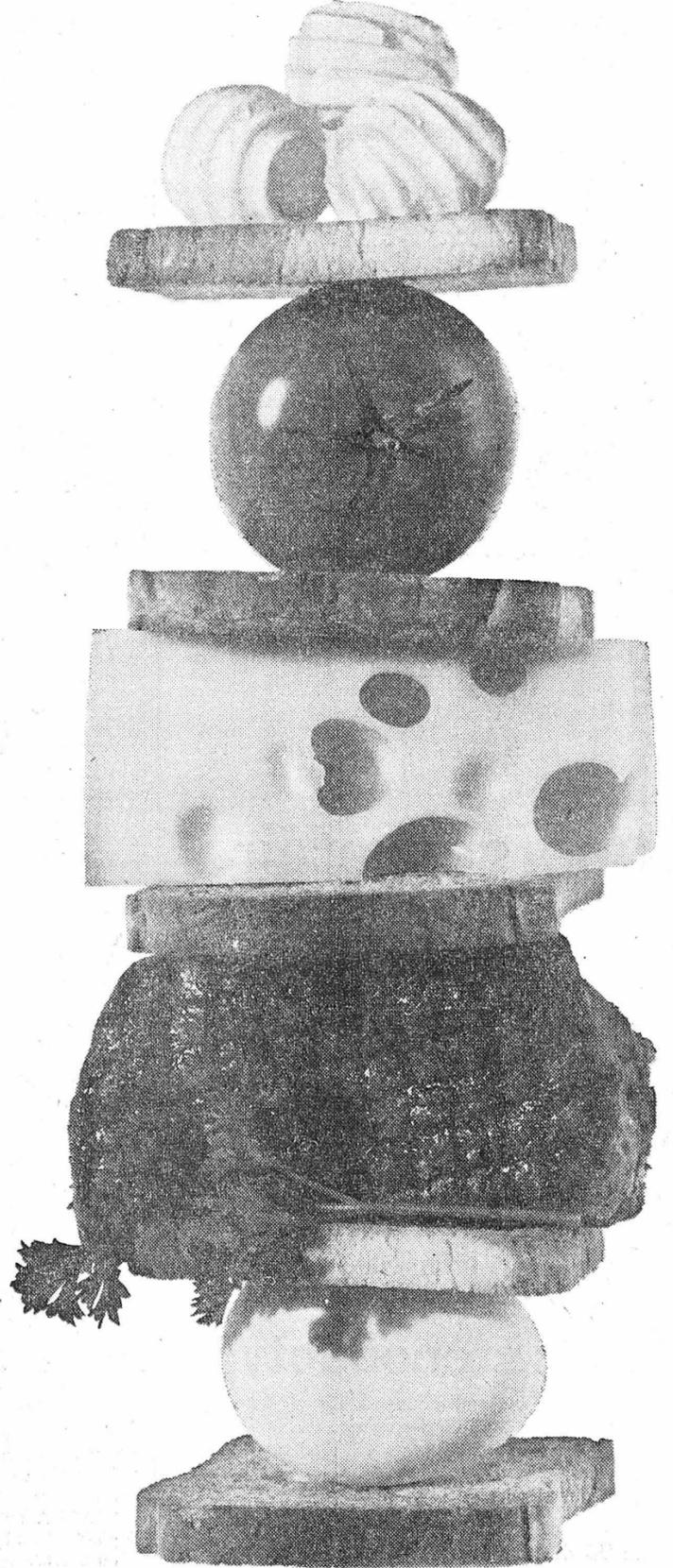


viso
 La haute couture de la gaine.

au Printemps
 LA CHAUX-DE-FONDS - TELEPHONE (039) 32501

La maison VISO participe à nos défilés de mode des 12 et 13 mars.

ROLAND Toast Biscottes



Fiche personnelle de: Toast Roland, Morat (Suisse)
 Signalement: tranches déjà rôties (toasts) de pain spécial de la plus fine farine de froment.
 Caractère: franc, croustillant, digestible.
 Aptitudes spéciales: convient pour tous les genres de sandwiches, croûtes au fromage et aux champignons, etc. Idéal pour réceptions et piques-niques. Digne piédestal d'un succulent steak.
 Titres et distinctions: P.S.I. (Provision de Secours Idéale), A.P.R. (Aussi Pour Régimes) M.D.D. & S. (Merveilleux pour Déjeuner Dimanche et Semaine)
 Demandez encore aujourd'hui à votre épicier les toasts Roland, la forme moderne du pain, aux nombreuses possibilités d'utilisation.



1.15

TOASTS PARTOUT - Un recueil qui vient de paraître, avec conseils culinaires, recettes, suggestions de menus à réaliser au moyen des toasts Roland. Ces tuyaux vous donneront d'autres idées encore. Demandez cette brochure à votre fournisseur, votre boulanger ou directement au fabricant:

ROLAND MORAT SA. MORAT

APPLICATIONS en ESTHÉTIQUE



Felina
 Madame A. MILLET
 Institut d'esthétique
 76 Av. Léopold-Robert
 La Chaux-de-Fonds
 9^e étage (lift)
 Tél. 26610

Les centres Sabor d'aérovibrations climatisés ont acquis, en 15 années d'expérience, une connaissance complète des soins esthétiques.

UNE SÉRIE D'AEROVIBRATIONS
 ASSOULIT AFFINE RAFFERMIT AMINCIT
 INDOLORE et AGREABLE

Ces aérovibrations sont très bien tolérées.

MASSAGE DU VISAGE

Le traitement remplace en EFFICACITÉ les massages manuels du visage et du double menton.



Du chic, de la nouveauté...

Avec ou sans rendez-vous:

Coiffure André
 DAMES

Tour de la Gare Téléphone 2 28 41



Si à la fin de la journée vous avez les pieds fatigués, enflés ou douloureux, faites-les examiner:

MERCREDI 13 MARS
 10 h. - 18 h.

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée! N'oubliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures J. KURTH S. A.
 4, Rue Neuve
 LA CHAUX-DE-FONDS

On placerait 1 à 2 millions

dans affaire à développer ou à créer;
 éventuellement reprise d'une affaire existante.
 Discretion assurée.

Faire offre par écrit sous chiffre
 MB 4913 au bureau de L'Impartial.

SALON

Magnifique ensemble, soit:
 1 canapé côtés rembourrés, 2 fauteuils côtés rembourrés, tissu 2 tons rouge et gris, les 3 pièces
 Fr. 350.-

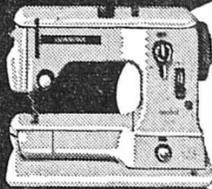
KURTH
 Rives de la Morges 6
 MORGES
 Tél. (021) 71 39 49

PRÊTS

de 500 à 5000 fr. et pour véhicules de tous genres. Discretion absolue. Facilités de remboursements. Offres sous chiffre R. D. 4829, au bureau de L'Impartial.

BERNINA

La machine BERNINA-Record s'est fait une renommée mondiale dans un minimum de temps, grâce à son grand rendement et à son maniement d'une simplicité inimaginable. Elle brode automatiquement les plus beaux modèles de points d'ornement, simultanément avec 2 ou 3 aiguilles et aussi avec du fil métallique.



A. BRÜSCH

Agence officielle
Avenue Léopold-Robert 31
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 2 22 54

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour ce printemps

Vendeuses qualifiées

pour nos rayons de :

BAS
OUVRAGES
MERCERIE
MAROQUINERIE
MENAGE
ARTICLES MESSIEURS

Places stables, bien rétribuées.
Semaine de 5 jours.

Se présenter au 5e étage

au **Printemps**



demande

EMPLOYÉ DE BUREAU

pour son département

FACTURATION - EXPÉDITION

Emploi intéressant, stable et bien rétribué à personne capable, ayant connaissance des formalités d'exportation et si possible notions d'anglais et d'allemand.

On mettrait éventuellement au courant.

Prière de faire offres détaillées par écrit à

INVICTA S.A., LA CHAUX-DE-FONDS

Importante maison d'horlogerie de Genève cherche pour son secrétariat de direction

une secrétaire de première force

connaissant à fond les langues française, anglaise et allemande.

Doit être capable de prendre sous dictée (sténographe) ou de rédiger seule la correspondance dans ces trois langues.

Il est indispensable que la candidate ait une maîtrise absolue des langues, et tout particulièrement de l'anglais.

Place très intéressante et d'avenir pour personne ayant les qualités requises et apte à devenir une collaboratrice de valeur du directeur.

Prière d'adresser offre détaillée, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffre V 250 204 X, à Publicitas, Genève.

TAPIS

A vendre quelques pièces ayant légers défauts avec forts rabais, soit :

1 milieu bouclé 160 x 240 cm., fond rouge, Fr. 45.-

1 milieu bouclé 190 x 290 cm., fond rouge, Fr. 65.-

20 descentes de lit moquette, fond rouge ou beige, 60 x 120 cm., la pièce, Fr. 12.-

1 milieu moquette fond rouge, dessins Orient, 190 x 290 cm., Fr. 90.-

1 tour de lit Berbère, 3 pièces, Fr. 65.-

1 superbe milieu haute laine, dessins afghans, 240x340 cm., à enlever pour Fr. 250.-

(Port compris.)
KURTH

Rives de la Morges 6
MORGES
Tél. (021) 71 39 49

HORLOGERIE

VENTES

RÉPARATIONS

Rhailleur professionnel, 30 ans de pratique en Suisse et à l'étranger

AUBRY

Numa-Droz 33
Tél. 2 33 71

Progrès 13a achète

Argent comptant : lits, tables, armoires, buffets de service, tentes de camping, chaises, berceaux, studios, chambres à coucher, tous genres de meubles anciens et modernes, ménages complets. C. Gentil, tél. (039) 2 38 51.

A VENDRE

spiromatic

Greiner. Prix à discuter. — S'adresser à Mme Montavon, rue Jura 16, Delémont, tél. (066) 2 38 16.

Lisez L'Impartial

CENTRE SUISSE POUR LE CONTROLE DE LA QUALITE DE LA PIERRE D'HORLOGERIE A NEUCHÂTEL

cherche

une secrétaire comptable

Le poste exige une personne de confiance aimant le travail indépendant, de langue maternelle française, connaissance de l'allemand désirée.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire au Centre, RUE A.-L.-BREGUET 2.

GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCES engagerait

une sténodactylo

Travail intéressant et indépendant pour personne dynamique et capable de prendre des initiatives. Entrée en fonction le 1er avril 1963 ou date à convenir.

Trois samedis libres par mois.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre UD 4851 au bureau de L'Impartial.

Fabrique de cadrans de la place cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

chef doreur

connaissant parfaitement les bains ainsi que la terminaison du cadran.

Faire offres en indiquant l'âge, le salaire et les activités antérieures sous chiffre D. A. 4371, au bureau de L'Impartial.

Discrétion assurée.

Fabrique de pignons Vallée de Tavannes engagerait

mécaniciens-outilleurs

Faire offres sous chiffre G. W. 4734, au bureau de L'Impartial.

MÉCANICIEN

connaissant si possible le métal dur est cherché pour travaux de précision variés. Mise au courant éventuelle. Offres à M. André BRANDT, outillage, rue du Temple-Allemand 1, tél. (039) 2 18 37 ou 2 82 35.

Nous cherchons

menuisiers

connaissant également la pose. Places stables pour ouvriers travailleurs et qualifiés.

S'adresser à Galax S.A., Le Landeron, tél. (038) 7 81 71, après les heures (038) 8 34 90.

OUVRIÈRE

habile et consciencieuse est demandée pour différents travaux.

LIMPIDA S.A., verres de montres, rue Numa-Droz 66a.

APPRENTIE-FLEURISTE

est demandée pour date à convenir. Ecrire ou se présenter au magasin

TURTSCHY
Avenue Léopold-Robert 59
La Chaux-de-Fonds

Salon de coiffure de la ville cherche très bonne

coiffeuse

tout de suite ou date à convenir. Bien rétribuée. Discrétion assurée. Offres sous chiffre B. L. 4695 au bureau de L'Impartial.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

64

Jonathan STAGGE



Chansonnette funèbre

Avant même de l'avoir pleinement compris, nous avions atteint le terrain de pique-nique. Il offrait un spectacle navrant. Toute la végétation gisait en cendres noires. Les jeunes pins dressaient leurs squelettes calcinés. Un pin plus grand brûlait encore tel un énorme cierge. Le sol était chaud et parsemé de tisons ardents.

Nous nous frayâmes un chemin jusqu'à la scierie. A notre droite, le tas de sciure n'était plus qu'un intolérable enfer de chaleur. Au-delà, se profilait les charpentes ruinées de la scierie et de ses dépendances.

Un groupe de huit ou dix hommes occupait le centre de la clairière. Il planait sur eux une sorte de silence insolite qui, instantanément, me fit soupçonner que l'incendie n'était pas la seule catastrophe. Tous nous tournaient le dos et regardaient à terre quelque chose qui sem-

blait être la cause de leur consternation. J'aperçus, dans le groupe, le dos large de l'inspecteur Cobb. Puis, en approchant, je distinguai, près de lui, la silhouette de Phoebe Stone.

Avant que nous eussions pu les rejoindre, Phoebe se retourna et nous vit. Elle regarda Lorie, horrifiée et hagarde. A petits pas désordonnés, elle se jeta au-devant de sa nièce.

— N'y va pas, Lorie. Elle se cramponnait à la jeune fille et tentait de l'entraîner au loin. Lorie chérie, rentrons à la maison.

Le son de sa voix me glaça le sang dans les veines. Je la contemplai, sans comprendre. Lorie, figée, m'imitait.

— Que s'est-il passé ? demandai-je.

— Oui, insista àprement Lorie. Que s'est-il passé tante Phoebe ?

Phoebe, égarée couvrit ses yeux de sa main droite.

— Les six marcheurs intrépides, dit-elle. Nous aurions dû prévoir que cela arriverait...

— Maman ! Le mot explosa sur les lèvres de Lorie. Tante Phoebe, c'est maman !

L'image revint dans mon esprit, la terrible vision d'Ernesta s'écroulant cernée par les flammes.

— Elle avait presque atteint la scierie, dit Phoebe. Elle allait arriver chez elle.

— Le feu ? hoqueta Lorie. Brûlée ?

En un instant, la vision que j'avais d'Ernesta, Ernesta telle que je l'avais connue, fit place à

celle d'une démente qui avait tué cinq personnes et qui s'était jetée, dans les affres de sa folie, au cœur même du brasier.

Le visage de Phoebe était aussi gris que les herbes consumées à ses pieds.

— Ce n'était pas le feu, Lorie, rectifia-t-elle. Ils l'ont trouvée sur la piste, devant la scierie. Les flammes étaient passées sur son corps. Mais ce n'était pas le feu. Ils ont pu s'en rendre compte.

— Qu'était-ce, Phoebe ? demandai-je d'une voix rauque.

Elle me regarda, et ses yeux contenaient toute l'horreur du monde.

— C'est arrivé avant l'incendie. Quelqu'un a dû la suivre et la surprendre. On a pu reconstituer le crime en examinant sa tête. Ma sœur a été assommée... assassinée...

Livre VI

XXI

Pendant un instant, la nouvelle me rendit incapable de me mouvoir. Non seulement à cause de son caractère horrible, mais aussi parce qu'elle démontrait l'absurdité de mes récentes déductions. J'avais pris Ernesta pour une démente meurtrière. Elle n'était, en réalité qu'une victime de plus. Le véritable meurtrier retombait dans l'anonymat des hypothèses et des conjectures. Un inconnu qui semblait tou-

connaître, tout prévoir et frappait quand il voulait, où il voulait. Sans doute avait-il entendu Ernesta appeler Lorie au téléphone et s'était-il empressé de dresser ici sa cinquième embuscade ? Ici, près de la vieille scierie, à proximité de laquelle passerait celle qui, dans son esprit, symbolisait les six marcheurs intrépides.

Il semblait impossible de découvrir à tous ces meurtres un motif cohérent. Et cependant, comme les autres victimes, Ernesta avait été présente à la scierie le samedi soir. Se pouvait-il que la théorie de Cobb, contrairement aux miennes, tint encore ? Quelle que fût la raison du retour secret d'Ernesta, avait-elle été tuée, elle aussi, parce qu'elle avait aperçu, dans la scierie, la chose compromettante pour l'assassin ? Pourquoi, dans ce cas, le meurtrier ne l'avait-il pas tuée plus tôt ? Était-ce pour respecter l'ordre des couplets de la chanson ?

Je sentis sur mon bras la main hésitante de Phoebe.

— J'emène Lorie à la maison, Hugh. J'y serai avec elle, si vous avez besoin de moi.

Je dis trop vite :

— Prévenez également Renton.

— Renton ? Pourquoi Renton ?

Il apparaissait clairement que j'étais encore, avec Cobb la seule personne dans tout Skipton qui fût au courant de ce mariage.

(A suivre)

RENSEIGNEMENTS

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction; elle n'engage pas le journal.)

Les deux tiers du monde ont faim.

La tâche essentielle de notre génération est de prendre en mains le sort du monde entier, et d'arriver à apprendre aux peuples sous-développés à se sortir eux-mêmes de leur misère. Il ne s'agit pas de leur donner à manger, mais de les aider à résoudre eux-mêmes leurs problèmes. Ce n'est pas facile du tout. C'est ce que viendra expliquer la vice-présidente de l'Aide Suisse aux régions extra-européennes, Mme Regina Kägi-Fuchsmann, dans une conférence illustrée d'exemples frappants et d'illustrations par diapositifs. Il est nécessaire que cette étude et cette aide soient poursuivies. C'est pourquoi l'on créera ce soir-là un Centre d'information permanent sur les problèmes des pays sous-développés. Mercredi 13 mars à 20 h. 15 à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

Dixième concert par abonnement :

Rosalyn Tureck, pianiste.
Le 10e concert de la Société de Musique sera un événement marquant tant par la personnalité transcendante de l'artiste engagée que par l'oeuvre inscrite au programme. La soliste qui se fera entendre mardi 12 mars, à 20 h. 15, à la Salle de Musique, Rosalyn Tureck, est la spécialiste incontestée de J.-S. Bach. Connue dans le monde entier par ses interprétations magistrales, la grande pianiste américaine, soliste des Festivals d'Edimbourg, de Glyndebourne et de Hollande, interprétera l'une des plus géniales compositions de Bach, les Variations de Goldberg, oeuvre très rarement jouée. Tous les mélomanes voudront l'applaudir.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

LUNDI 11 MARS

Naissances

Flore Giuseppe, fils de Andrea-Luigi, menuisier, et de Antonia née Verrardo, de nationalité italienne. — Baume Corinne - Georgette, fille de Bernard Jean - Louis, mécanicien, et de Janine - Marie née Claude, Bernoise. — Cervino Consuelo - Amapola, fille de Benigno, aide-mécanicien, et de Ana née Suarez, de nationalité espagnole. — Dousse Françoise, fille de François-

Maurice - Claude, facteur postal, et de Rosemarie née Hilfiker, Fribourgeoise. — Möhrle Silvia, fille de Wilhelm - Otto, photolithographe, et de Bärbel Rosemarie - Else née Wiorkowski, de nationalité allemande.

Promesses de mariage

Kolb Jean - Henri, concierge, Bernois, et Bosshard Alice, Zurichoise. — Huguenin-Elie Jacques-Alphonse, tourneur-boitier, Neuchâtelois, et Weber Rosa - Gabrielle, Bernoise. — Fatton Pierre - Gerald, instituteur, Neuchâtelois, et Steiner Janine, Bernoise et Neuchâteloise. — Fazio Carmelo, cuisinier, de nationalité italienne, et Bourquin Lucette - Alice, Bernoise. — Baumgartner Pierre - André, agent de police, Glaronnais, et Hélias Annie - Laurence, de nationalité française. — Glenck Jean - Walter, employé de bureau, Bâlois, et Poorter Geneviève - Anais - Gabrielle, de nationalité française. — Tuorio Alberto, coiffeur, et Ferrari Olga - Lina, tous deux de nationalité italienne. — Balboni Isidoro, décalqueur, Tessinois, et Béchir Suzanne - Marie, Bernoise. — Jacot Claude - André, radio - électronicien, Neuchâtelois et Bernois, et Apotheloz Raymond - Jacqueline, Vaudoise.

Décès

Inhum. à Tramelan : Kiener Peter - Joël, fils de Joël - Samuel, et de Lydia - Ruth née Schnegg, né le 8 mars 1963, Argovien. — Incin. Erbetta David, époux de Suzanne - Clara née Bonnemain, né le 29 novembre 1892, Bernois. — Incin. Thomen Walther - Germain, époux de Edmée - Suzanne née Jodry, né le 11 janvier 1915, Bernois.

LE LOCLE

LUNDI 11 MARS

Naissance

Scherz Daniel - René, fils de André-Albert, cantonnier, et de Jeannine - Claudine née Ducommun-dit-Verron, Neuchâtelois et Bernois.

Promesses de mariage

Moulet Maurice - Robert, facteur postal, Fribourgeois, et Othenin - Girard Ghislaine-Claude, Neuchâteloise. — Baillod Jean - Jacques, employé PTT, Neuchâtelois, et Aeschlimann Liliane - Olga, Bernoise. — Frare Angelo, ouvrier de fabrique, et Cortina Rachele, tous deux de nationalité italienne.

Décès

Vitali Mario, ouvrier de marbrerie, de nationalité italienne, né le 28 février 1921. — Gonthier Jules - Emile, décalqueur, Neuchâtelois et Vaudois, né le 13 octobre 1879.

MEMENTO

LA CHAUX-DE-FONDS

MARDI 12 MARS

CINE CORSO : 20.30, Coups de Feu dans La Sierra.
CINE EDEN : 20.30, Mandrin, Brigand Gentilhomme.
CINE PALACE : 20.30, La Belle Américaine.
CINE PLAZA : 20.30, Le Procès.
CINE REX : 20.30, Mon Copain.
CINE RITZ : 20.30, L'Ange de la Violence.
CINE SCALA : 20.30, Une Histoire de Chine.
MUSEE DES BEAUX-ARTS: Ebard expose.
SALLE DE MUSIQUE : 20.15, Rosalyn Tureck, pianiste.
PHARMACIE D'OFFICE : Jusqu'à 22.00, Henry, Léopold-Robert 68.
Ensuite, cas urgents, tél. au No. 11.
PERMANENCE MEDICALE et DENTAIRE : Tél. No. 2 10 17 renseignera.

LE LOCLE

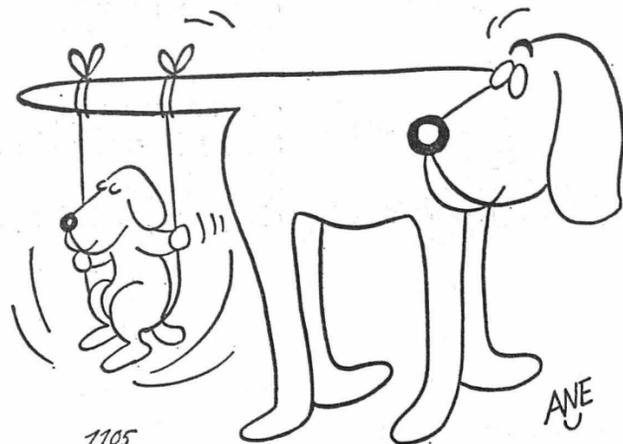
CINE LUX : 20.30, Libre comme le Vent.
PHARMACIE D'OFFICE : Coopérative (jusqu'à 21.00, ensuite le tél. No. 11 renseignera).

Connaissez-vous cette recette ?

Salade alsacienne

Humecter de vinaigre un reste de bouilli coupé en tranches fines et légèrement salées (ou prendre de la salade de museau de boeuf). Détailler en rouelles des pommes de terre (4-6 bouillies), 1 concombre au sel, 3 oeufs durs, hacher fin les oignons, ajouter de l'ail écrasé, et de la moutarde, sel et vinaigre, et incorporer 6 c. à soupe d'huile au fouet. Mélanger la sauce à la salade et laisser reposer environ 15 min. Dresser sur feuilles vertes et garnir d'oeufs durs. S. V.

«L'IMPARTIAL» assure le succès de votre réclame. Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité.



1105

Sans paroles.

RADIO



RADIO

MARDI 12 MARS

SOTTENS : 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 Le Comte de Monte-Cristo (58). 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Disques pour demain. 13.40 Vient de paraître. 16.00 Le rendez-vous des isolés. 16.20 Clavecin. 16.30 Violon et piano. 17.00 Le Magazine des beaux-arts 17.20 Cinéma-magazine. 17.45 Entre parenthèses. 18.00 Bonjour les jeunes ! 18.30 Le Micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.45 Le Forum. 20.10 Musique d'Europe. 20.30 Soirée théâtrale : Bonne Chance, Denis. Comédie en 2 actes et 4 tableaux de Michel Duran. 22.20 Les nouveautés du disque. 22.30 Informations. 22.35 Les Championnats du monde de hockey sur glace. 22.45 Le Courrier du cœur. 22.55 Plein feu sur la danse. 23.15 Hymne national.
Second programme : 19.00 Emission d'ensemble 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Le feuilleton : Le Comte de Monte-Cristo (57 et 58). 20.35 Les lumières de la ville. 21.00 (Stockholm) Les Championnats du monde de hockey sur glace. 22.00 Swing-Sérénade. 22.30 Hymne national.
BEROMUNSTER : 12.20 Nos compliments. 12.29 Signal horaire. Informations. 12.40 Tutti Frutti. 14.00 Pour Madame. 14.30 Initiation à la musique. 15.20 Joie dans la nature. 16.00 Musique romantique. 16.50 Récit. 17.05 Piano. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Disques. 18.30 Pour les amis du jazz. 19.00 Actualités. Les conseillers fédéraux au travail. 19.20 Championnats du monde de hockey sur glace à Stockholm. Communiqués. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Thy!

Claes, oratorio, W. Vogel. 22.15 Informations. 22.20 Théâtre contemporain. 22.50 Orchestre. 23.10 Championnats du monde de hockey sur glace à Stockholm.

TELEVISION ROMANDE

16.00 Stockholm : Championnats du monde de hockey sur glace Suède-USA. 20.00 Canada-Tchécoslovaquie. 22.00 Dernières informations.

TELEVISION FRANÇAISE

11.00 Télévision scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Journal. 14.00 Télévision scolaire. 18.30 Informations. 18.35 Journal : Page féminine. 18.45 Magazine international agricole. 19.20 L'homme du XXe siècle. 19.40 Feuilleton. 19.55 Annonces et météo. 20.00 Journal. 20.45 Les Cinq Dernières Minutes, émission policière. 22.15 Musique pour vous. 22.45 Journal.

MERCREDI 13 MARS

SOTTENS : 7.00 En ouvrant l'œil... 7.15 Informations. 7.30 Ici Autoradio Svizzera. 8.30 L'Université radiophonique et télévisuelle internationale. 9.30 A votre service ! 11.00 Emission d'ensemble. 11.40 Chansons et musique légères. 12.00 Au Carillon de midi. Le rail.
BEROMUNSTER : 6.15 Informations. Orchestre. 6.50 Propos du matin. 7.00 Informations. 7.05 Les trois minutes de l'agriculture. 7.15 Disques. 7.30 Ici Autoradio Svizzera. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Mélodies légères.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A. La Chaux-de-Fonds



ILS SONT TOUS D'ACCORD

MARY LONG

est si douce... si douce... si douce...



MARY LONG MA PRÉFÉRÉE

20 / Fr. 1.-

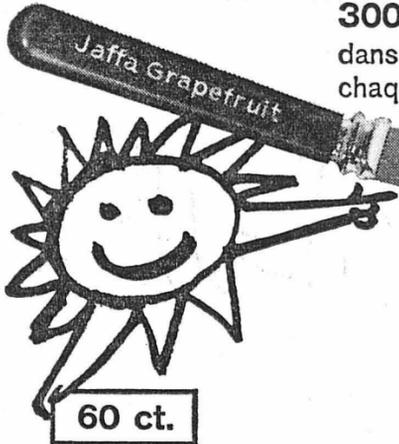


Exigez «JAFFA»!...

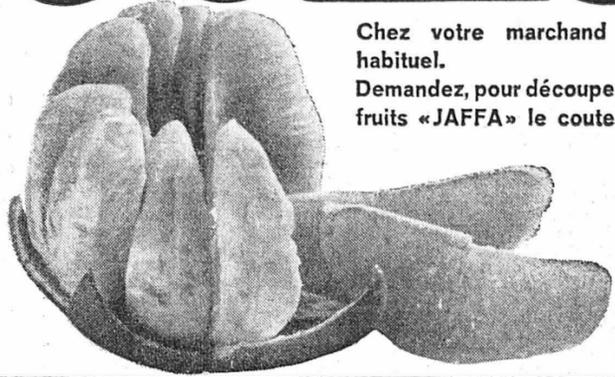
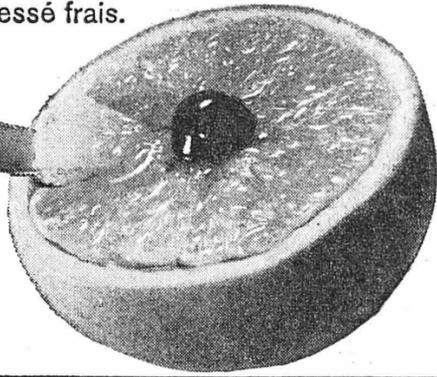
oranges succulentes, douces, gorgées de «vitamine soleil», sans pépins et si faciles à peler. Grapefruits au parfum délicat, les plus savoureux, les «JAFFA» vous apportent **3000 heures de soleil** dans chaque quartier de leur pulpe généreuse, dans chaque verre de jus pressé frais.

Jaffa

Chez votre marchand de fruits habituel. Demandez, pour découper les grapefruits «JAFFA» le couteau spécial.



60 ct.



OFFRES D'EMPLOIS



Les Fabriques d'Assortiments Réunies
Succursale CARY

engageraient :

1 employé(e) de bureau

pour facturation et travaux divers de bureau. Ce travail pourrait convenir à personne consciencieuse, même d'un certain âge ;

1 rectifieur spécialisé

pour meulages intérieurs ou extérieurs sur machines Voumard ou Studer. Travail varié et intéressant.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leurs offres ou de se présenter à la Direction des F. A. R., Succursale CARY, rue de la Concorde 31, LE LOCLE.

Kodak

cherche, en vue de la prochaine extension de ses laboratoires de développement de films en couleurs, à Renens, un

MECANICIEN-ELECTRICIEN

pour l'entretien et la mise au point de ses installations.

En plus d'un emploi intéressant, nous offrons la semaine de 5 jours et le bénéfice d'institutions de prévoyance avantageuses.

Veillez adresser vos offres avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et, si possible, photographie, à

KODAK SOCIETE ANONYME
Bureau du personnel (Réf. 10)
Case Ville
LAUSANNE

Nous cherchons pour notre rayon de
MODE

1^{ère} vendeuse- acheteuse

Poste à responsabilités, bien rétribué, situation stable, travail intéressant, semaine de 5 jours.

Faire offres avec références et curriculum vitae sous chiffre JL 4930 au bureau de L'Impartial.



INVICTA

offre place d'avenir à :

horloger complet

capable de seconder le chef d'atelier

emboîteur qualifié

travaillant de préférence en fabrique

viroleuses- centreuses

pour petits calibres

employée de bureau

de fabrication (débutante pas exclue)

Se présenter au Bureau de Fabrication, Av. Léopold-Robert 109, 1^{er} étage.

Nous cherchons pour entrée
immédiate ou datée à convenir

sténo- dactylographe

de langue française, notions d'allemand et d'anglais, pouvant fonctionner accessoirement comme téléphoniste remplaçante.

Offres avec curriculum vitae, certificats, références et photo, à

ED. DUBIED & CIE S. A.
NEUCHATEL
Musée 1

On engagerait à la demi-journée
un

menuisier

ou

charpentier

pour réparation de caisses, cageots et tous autres travaux sur bois. Machines et outillage à disposition. Convierait à personne d'un certain âge, éventuellement retraité. Faire offres sous chiffre L. N. 4843, au bureau de L'Impartial.

EMISSA S. A., LE LOCLE

cherche

Mécaniciens- outilleurs

Faiseurs d'étampes

Places stables et intéressantes.
Entrée immédiate.

Faire offres ou venir se présenter à
EMISSA S. A.

Le Locle, Jeannerets 11

Tél. (039) 5 46 46



Nous cherchons, pour époque à
convenir

chauffeur- magasinier

pour notre dépôt de La Chaux-de-Fonds, homme jeune, de toute moralité, en possession du permis pour poids lourds. Place stable pour employé consciencieux. Caisse de retraite.

Faire offres avec photographie et références à
BP Benzine et Pétroles S. A.
Dépôt de La Chaux-de-Fonds
Case postale

Ogival S. A.

engagerait tout de suite

remonteurs(ices)

de finissage et de mécanisme

Faire offres ou se présenter
Crétets 81

Nous cherchons

secrétaire pour notre département VENTE

de langue maternelle française, avec connaissances d'allemand. Nous offrons place stable, très bon salaire, poste intéressant, avec responsabilités. Semaine de 5 jours.

Prière de faire offres à la Direction d'ACIERS PHENIX S. A., Friedaustasse 9, Zurich - Schlieren.

Personnel féminin

habile et consciencieux
EST DEMANDÉ
tout de suite pour travaux d'emballage.

Offres sous chiffre
UV 4724 au bureau de
L'Impartial.

COMMISSIONNAIRE- MAGASINIER

est demandé
Se présenter chez

LUTHY

PAPIERS PEINTS
39, rue Jaquet-Droz

Fabrique d'horlogerie offre place
stable à

horloger complet

DÉCOTTEUR

Faire offres sous chiffre PB 4850
au bureau de L'Impartial.

GRAND MATCH au LOTO POPULAIRE

Musique militaire
les Armes-Réunies

Jeudi 14 mars 1963 au Cercle Catholique Romain
dès 20 h. 30

Abonnements à Fr. 10.- en vente auprès du tenancier du cercle
des Armes-Réunies, rue de la Paix 25 et le soir à l'entrée

**une grimpeuse
aussi robuste* que "brillante"!**



c'est ça, la vie... tout ça! Par tous les temps, sur toutes les routes, "avaler" confortablement, rapidement et en toute sécurité des kilomètres heureux... L'Anglia séduit sans cesse plus d'automobilistes amoureux de sa vigoureuse personnalité! Son nouveau moteur super-carré de 1200 cc, mis en valeur par une nouvelle boîte à 4 vitesses toutes synchronisées, fait d'elle une remarquable grimpeuse et une championne des démarrages en flèche. Parfait confort pour 4 personnes (et tous leurs bagages), tenue de route inflexible, nouveaux freins surdimensionnés, visibilité panoramique... sous tous ses angles, vive l'Anglia! * Une robustesse stupéfiante, qu'apprécient chaque jour davantage plus de 500.000 heureux possesseurs d'Anglia: sous le contrôle officiel du Britain's Automobile Club, 160.000 km "non stop" accomplis "sans pépins", sur route, par une Anglia strictement de série! Et tout cela au nouveau prix "incroyable" de Fr. 6.190.- (6/53 ch).



FORD (SUISSE): PLUS DE 200 AGENCES

**FORD ANGLIA
'63**



A COUP SUR, LA QUALITE ET L'EXPERIENCE MONDIALE DE FORD FONT DE CHAQUE FORD UNE VALEUR SURE

LA CHAUX-DE-FONDS: Garage des Trois Rois S.A., rue de la Serre 102. Tél. (039) 2 35 05
Fleurier: Garage Duthé

Une annonce dans « L'Impartial » - Rendement assuré

On cherche à louer

à LA CHAUX-DE-FONDS
AVENUE LEOPOLD-ROBERT

locaux

à l'usage de

magasin

Ancienne construction non exclue. On envisagerait de supporter des frais de rénovation éventuelle.

Prière de faire offre sous chiffre
PK 4935 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons

CHAUFFEUR

pour fabrique d'horlogerie
assurant commissions, nettoyage,
entretien voiture, etc.

Faire offres avec références à Case
postale 41530, La Chaux-de-Fonds.

MORGES

Petite fabrique de montres soignées cherche:

Poseur de cadrans, emboîteur

Metteuses en marche, retoucheuses

Semaine de 5 jours, ambiance agréable.

Faire offres sous chiffre P. R.
80.421 L., à Publicitas, Lausanne.



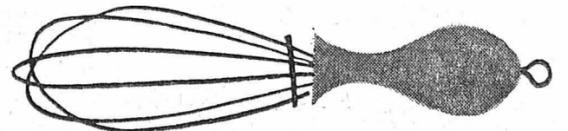
La
douce surprise
Knorr

alsa

Cake Mix

Biscuit * Chocolat

il suffit de le délayer dans du lait —
prêt à mettre au four!



TAPIS

magnifiques
milieux moquette, fond
rouge ou beige,
dessin Orient,
190 x 290 cm.,
Fr. 85.-

220 x 320 cm.,
Fr. 120.-

260 x 350 cm.,
Fr. 150.-

Tours de lit
même qualité,
2 descentes, 1
passage,
Fr. 65.-

KURTH

Av. Morges 9
Tél. (021)
24 66 66

LAUSANNE

Lisez L'Impartial

ARMEE DU SALUT

Numa-Droz 102

JEUDI 14 MARS, à 20 h.

GRANDE REUNION D'ADIEUX

des lieutenants-colonels Bordas-Crausaz,
officiers commandants de la Division du
Jura. Invitation cordiale à chacun

FOIRE DE

La Ferrière

JEUDI 14 MARS

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Grand feuilleton de « L'Impartial »

4

JACQUES CHABANNES

LE CHÂTEAU DES QUATRE VEUVES

Copyright by Editions Del Duca et Cosmopress, Genève

— Maria va encore me faire commettre le péché de gourmandise, dit-il. Je hume d'ici d'exquis effluves.

Cyprienne ouvre la porte du grand salon, où la marquise est assise près de la fenêtre. Le bruit de la porte lui fait tourner la tête. Monseigneur s'avance vers elle. Pendant le parcours, elle l'examine de l'œil clair et impitoyable de Bussange.

— Ah! c'est toi, Hector? Le premier coup est sonné.

Il se penche vers elle et l'embrasse sur le front.

— C'est tout ce que tu trouves à me dire après quatre ans chez les Papous?

— Tu es maigre comme un héron: l'anthropologie ne te réussit pas du tout.

— J'ai vieilli. Mais toi aussi, marquise. Ils se regardent attentivement.

CHAPITRE VI

A la cuisine, Cyprienne apporte les dernières nouvelles: Monseigneur est arrivé.

Maria, qui s'affaire au fourneau, s'arrête, anxieuse.

— Il n'a pas trop mauvaise mine?

Cyprienne ne trouve pas. Maigre comme toujours. Un vrai hareng.

— Après dix ans chez les anthropophages,

dit Maria il doit avoir faim. Il a toujours eu faim. Quand il venait en vacances de son séminaire, il mangeait fallait voir comme! C'était à se demander comment il cachait tout ça dans ce petit corps. Et maigre comme un coucou, à la fin des vacances comme à son arrivée! Je suis sûre qu'il va être content de me revoir. « Maria, qu'il disait, tu vas encore me faire commettre le péché de gourmandise. »

Cependant Patrick fait irruption dans la cuisine.

— Maria, constate-t-il en sautillant, j'ai faim.

La cuisinière bougonne:

— Si ta grand-mère te surprend par ici, tu seras grondé et moi aussi.

— On a galopé dans la forêt avec maman, raconte Patrick. Fallait voir ça! Comme les cow-boys!

Il avise sur la longue table de l'office un saucisson. Il s'en empare et mord dedans, avidement.

— Mon Dieu! Jésus! Marie! s'écrie Maria. Tout le portrait de son grand-père! « Salut, Maria, qu'il disait le marquis, tu nous mijotes quelque chose de fameux? »

— Du saucisson, répond Patrick, la bouche pleine, c'est pas toi qui le fais.

— Petit malheureux, s'exclame Maria en le poursuivant, du saucisson à l'ail! Madame la marquise va tourner de l'œil.

Elle veut récupérer le saucisson révélateur, mais Patrick lui échappe, tourne autour de la table en poussant des cris stridents.

— Youpi! Quand je serai le maître de Bussange, tu mettras de l'ail dans tous les plats.

Maria, essoufflée, interrompt sa vaine poursuite. Sa large face s'éclaircit d'un bon sourire.

— Toujours son grand-père! « Ça tue le ver, Maria, qu'il disait le marquis, et ça éloigne ma femme. »

Hortense rit bêtement tandis que Cyprienne, femme de chambre promue au rang de maître d'hôtel, se hausse du jabot avec une grimace

de réprobation. La familiarité de Maria la choque. Elle comprend mal que Mme la marquise, si stricte sur l'étiquette, tolère cette déplorable exception.

Patrick poursuit, tout en dévorant le saucisson à pleines dents:

— Il montait à cheval, grand-père, dis, Maria?

Maria s'épanouit:

— Et comment! Quel cavalier c'était! Fallait voir!

— Et grand-mère le laissait faire? s'étonne Patrick.

Maria s'amuse de la question.

— Celui qui aurait empêché M. le marquis de monter à cheval n'est jamais né. Sûr qu'au paradis, s'il y est, il a obtenu la permission de faire un petit galop chaque matin. Sans cheval à enfourcher, le paradis pour M. le marquis, ça serait l'enfer!

— Avec la permission de manger de l'ail? demande Patrick, la bouche pleine.

Cette réponse incongrue remet Maria en devoir de poursuivre le gamin autour de la table de cuisine. Mais Patrick est vif et habile dans l'art de feinter.

— Donne-moi ce saucisson, petit garnement!

— Appelle-moi Monsieur le marquis, répond Patrick qui se sauve vers l'office.

La porte claque derrière lui. Maria s'esclaffe.

CHAPITRE VII

Au salon, Sylvie rejoint la marquise et l'oncle Hector.

La controverse est amorcée sur l'avenir de Bussange. Il n'a pas fallu longtemps à Monseigneur pour mettre sur le tapis le problème qui n'a jamais cessé de le turlupiner, jusqu'aux antipodes.

Il vient de passer quatre ans en Nouvelle-Guinée. Il est évêque de cette île. Sous son autorité, cinq prêtres missionnaires évangélisent et soignent. On dit que ce petit homme précieux est un saint et un profond politique. Il est

revenu depuis quelques semaines. Mais c'est aujourd'hui sa première visite au château de Bussange. Bien entendu, il est déjà indigné.

— Clarisse, s'écrie-t-il, tu es abominable!

— Moi vivante, riposte la marquise, Hélène ne quittera jamais Bussange. C'est clair?

— Mais elle a vingt et un ans, insiste Monseigneur. Elle ne va pas pleurer cet affreux Schwartz jusqu'au jugement dernier.

— Il ne s'agit pas de Bernard Schwartz. Hélène a fait l'expérience du mariage comme moi, voilà tout.

— Pas longtemps! Elle n'a été mariée qu'un an à peine, si je me souviens bien.

— Huit mois! Elle a eu de la chance, intervient Sylvie. Moi, j'ai supporté Leroy-Mansart pendant sept ans.

L'évêque les considère alternativement et ironise:

— Tout le monde ne partage pas votre opinion sur le mariage.

— Je ne pense pas, achève Sylvie, qu'Hélène regrette vraiment Bernard Schwartz. Hélène s'est sacrifiée une fois, cela suffit.

— Mais enfin, s'étonne Monseigneur, quelle idée vous faites-vous donc du mariage, vieilles folles que vous êtes? Le mariage n'est pas un sacrifice, c'est un sacrement.

— Hélène est ma fille, reprend la marquise, je la connais mieux que toi. Une expérience lui a suffi.

Quatre ans de tranchées, trente de colonies, dont quatre avec l'armée Leclerc. Pourtant, dès que le profil du château se dessine au détour de la route, à cinq ou six kilomètres, son cœur bat très fort. Il se reconnaît Bussange, comme quand il était gamin et que son père lui disait:

— Tu seras duc et pair!

Hector n'a aucune rancœur d'avoir été spolié au profit de sa terrible sœur. Si Bussange lui était revenu en partage, il l'aurait perdu depuis longtemps. Le duc a bien fait de le sacrifier. Il n'y a pas à revenir là-dessus.

— Clarisse, insiste machinalement Monseigneur, tu devrais penser à la remarier.

LIQUIDATION TOTALE DU MAGASIN MORAND - LUXE

Avenue Léopold-Robert 84

Autorisée par la Préfecture

NOUS DONNONS LE DERNIER COUP DE BALAI ! Encore quelques jolies chaussures pour dames cédées à Fr. 5.- 10.- 15.- 20.- 29.- 39.-

Dès maintenant

une Austin A40 encore plus puissante! Grâce à son nouveau moteur de 1,1 litre/50 CV

Vous serez étonné par ses foudroyantes reprises. Sa réserve de puissance vous enchantera ! Extérieurement, elle conserve sa ligne élégante créée pour elle seule par l'incomparable Pinin Farina. Intérieurement, elle est étudiée pour offrir à chacun le maximum de confort. Si son moteur plus puissant lui permet des performances encore plus brillantes, elle possède aussi de ce fait une résistance accrue face à un effort même prolongé ! Dans sa version *Countryman*, l'Austin A40 dispose d'une très grande capacité de charge si appréciée lorsque l'on part en vacances, ou si l'on habite hors de ville et qu'il faut faire

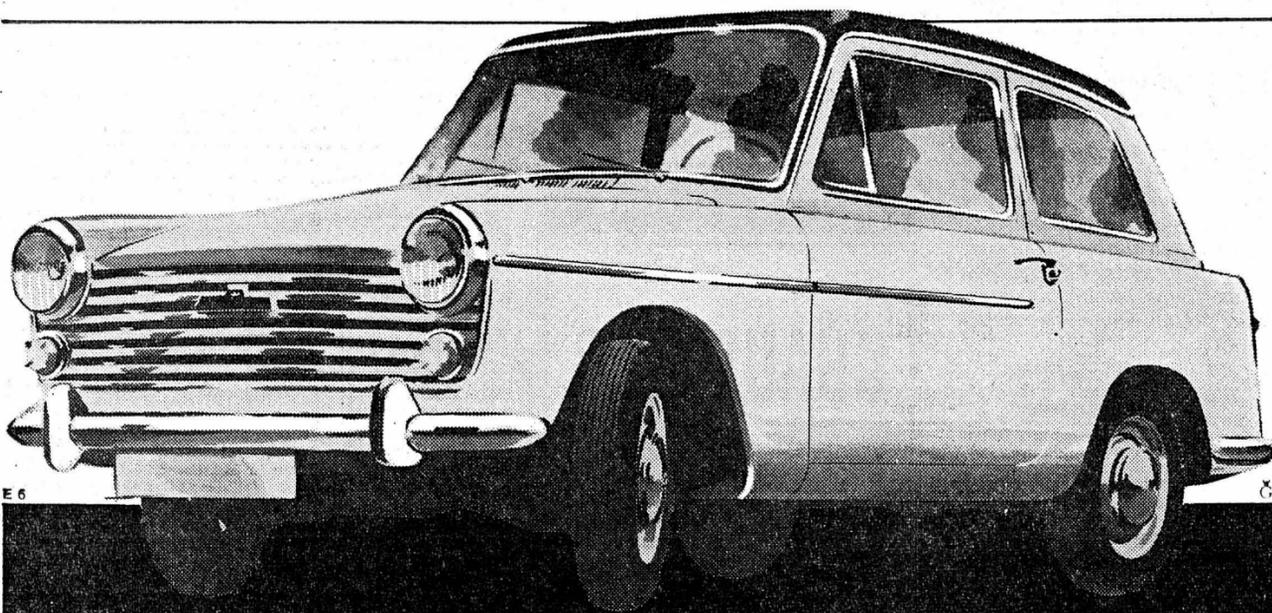
des emplettes pour plusieurs jours, ou encore si, tel un représentant, la voiture n'est pas seulement un moyen de s'évader mais également un instrument de travail !

Même si vous croyez la connaître... faites un essai, cela ne vous engage à rien et nous fera plaisir !

Limousine Fr. 7150.- — Countryman Fr. 7300.-

Importateur pour la Suisse: Emil Frey AG, Motorfahrzeuge, Zurich

Distributeur pour la Suisse romande: Cartin S.A., Tivoli 3, Lausanne, Téléphone 021/22 30 72



AUSTIN A40/1100

Limousine



Countryman

LA CHAUX-DE-FONDS : G. Châtelain, Garage de l'Etoile

SAINT-BLAISE : D. Colla, Garage

DOMBRESSON : Garage A. Javet & Fils

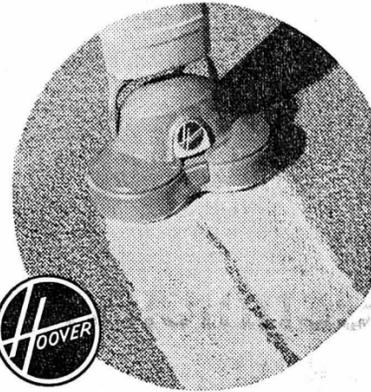
Vos offres attireront beaucoup mieux l'attention si elles sont présentées dans une reliure attrayante.



La première impression est souvent déterminante. Les reliures d'offres dans toutes les exécutions désirables sont une de nos nombreuses spécialités. Nos spécialistes vous conseillerez volontiers. Fabrication: Neher S.A. Berne

Dans les affaires il faut du Neher!

nouveau: maintenant vous pouvez «shampoooner» vos tapis vous-même



Cireuse Hoover Plus

...«shampoone» les tapis — récurer, nettoie, encaustique les sols et polit même les meubles. Cireuses Hoover de Fr. 295.— à Fr. 375.—

A. & W. KAUFMANN & FILS

MARCHÉ 8-10 Tél. 3.10.56

La marquise, indignée, suffoque presque :

— Tu es devenu fou sous les tropiques !

— Quand on revient de chez les Papous et qu'on vous retrouve sous vos lambris, on ne peut s'empêcher de comparer. Les Papous ont des totems, auxquels ils font des sacrifices. Vous, vous avez Bussange, le château qui dévore deux ou trois vies humaines par génération. Tenez, nous trois pour commencer : moi, au séminaire, toi, dans le lit d'Erigny que tu n'aimais pas...

— Hector ! proteste, choquée, la marquise. Mais Monseigneur poursuit, impitoyable :

— Et qui s'y est ruiné, le pauvre cher homme. Sylvie ensuite et puis la petite Hélène. Et pourquoi ? Pourquoi ?

Il a machinalement haussé le ton, ce qui n'est pas dans ses habitudes. Dans l'aigu, sa voix devient criarde. Il a dû se contraindre à parler presque bas, pour asseoir son autorité. Il a d'ailleurs constaté que les petits hommes doivent se faire écouter plutôt que de parler fort.

— Je vous jure bien, mon oncle, dit Sylvie, que je n'ai jamais pensé à me remarier !

— Et, appuie la marquise, qu'Hélène n'y pense pas davantage.

— La fortune dont Hélène a hérité de ce Schwartz, entre parenthèses d'Étioles, insiste Monseigneur, fait vivre Bussange, n'est-ce pas ?

— C'est tout naturel, il me semble répond Sylvie.

Il lève doucement sa main tendue.

— Ça !

Et il ajoute :

— Mais en décrétant que ma jeune nièce et filleule ne se remariera jamais, est-ce à son bonheur que vous pensez, l'une et l'autre ?

Son regard va prestement de sa sœur à sa nièce. Il sait bien qu'elles vont répondre par un mensonge, mais il sait aussi combien il les embarrasse, lui, le prêtre, le prélat. Et il en est tout réjoui.

— Evidemment, répond la marquise.

Sylvie s'est levée. Elle verse un liquide sucré

et rose dans un petit verre, qu'elle tend à son oncle. Il hume, goûte, fait une bonne grimace.

— Un peu sucré pour moi, dit-il.

Il vide le verre, d'un coup sec du coude. Il regarde à nouveau sa sœur, l'œil interrogateur.

— Evidemment, répète la marquise, c'est à son bonheur.

— Non, pas évidemment, pas évidemment du tout. Notre père nous a sacrifiés à Bussange, et toi, tu lui as sacrifié tes filles.

— C'est absurde, réplique la marquise, qui rougit violemment en dépit de ses efforts pour dissimuler l'émotion qui l'envahit. Tu as donc oublié que tu es un Bussange ?

Monseigneur réfléchit, puis :

— Non. Mais je suis un Bussange qui a commencé sa vie dans les tranchées et qui l'a continuée dans les cases. Les vieilles pierres ne m'épatent pas. Dieu a permis que je renonce à ma part pour me consacrer à Lui. Et Il a permis que ce fût passionnant et dangereux.

Il a bien voulu que le dernier des Bussange fût un homme de guerre comme ses ancêtres, mais un homme de guerre à son service. C'est à toi qu'est resté le fardeau, le faix de Bussange. Je ne voudrais pas être à ta place. Je te plains. Tu as épousé mon pauvre beau-frère Erigny. Bussange, ce moloch, l'a ruiné.

— Maintenant, interrompt la marquise, agacée, il y a Patrick.

— Cela va de soi, il y a Patrick. A lui la fortune d'Hélène qui, dans vingt ans, te ressemblera, ma pauvre Sylvie. Et vous garderez même Elisabeth, que vous détestez et qui vous le rend bien.

— Maintenant, interrompt la marquise, agacée, il y a Patrick.

— Cela va de soi, il y a Patrick. A lui la fortune d'Hélène qui, dans vingt ans, te ressemblera, ma pauvre Sylvie. Et vous garderez même Elisabeth, que vous détestez et qui vous le rend bien.

— Maintenant, interrompt la marquise, agacée, il y a Patrick.

— Cela va de soi, il y a Patrick. A lui la fortune d'Hélène qui, dans vingt ans, te ressemblera, ma pauvre Sylvie. Et vous garderez même Elisabeth, que vous détestez et qui vous le rend bien.

— Maintenant, interrompt la marquise, agacée, il y a Patrick.

— Cela va de soi, il y a Patrick. A lui la fortune d'Hélène qui, dans vingt ans, te ressemblera, ma pauvre Sylvie. Et vous garderez même Elisabeth, que vous détestez et qui vous le rend bien.

— Maintenant, interrompt la marquise, agacée, il y a Patrick.

— Cela va de soi, il y a Patrick. A lui la fortune d'Hélène qui, dans vingt ans, te ressemblera, ma pauvre Sylvie. Et vous garderez même Elisabeth, que vous détestez et qui vous le rend bien.

Mais tu te prépares des mécomptes. La Providence n'a pas pour seul but de préserver Bussange.

— Comte sur moi, en tout cas, j'y veille. Et assez là-dessus, je t'en prie.

Mais Monseigneur ne se le tient pas pour dit. Il sait bien que c'est ici qu'il prêche dans le désert. N'importe ! Il dira ce qu'il a sur le cœur :

— Les mœurs indigènes sont intéressantes à étudier. Mais nous, autres missionnaires, notre but essentiel est tout justement de les réformer : tu devrais marier Hélène, Clarisse. Et moi, je me charge de lui trouver un bon mari.

— Plus un mot de tout ceci, s'écrie vivement la marquise, car la porte s'est ouverte et Hélène paraît sur le seuil.

— Hélène ! dit Monseigneur. Chère petite Hélène !

Il s'est levé, très ému. Voici donc l'agneau du sacrifice.

Elle se précipite vers lui, veut baiser son anneau mais il la prend tendrement dans ses bras.

— Que tu es donc jolie, ma petite Hélène ! Il admire ce fin visage, ces yeux splendides. Il esquisse un imperceptible geste de bénédiction, qu'il réprime aussitôt.

— J'avais oublié que tu étais si jolte.

La cloche sonne deux fois. C'est le moment de passer à table.

— Je me demande, grogne la marquise, si Elisabeth a l'intention de déjeuner aux écuries.

Mais Patrick arrive en courant et saute dans les bras de Monseigneur, qui plie un peu sous l'assaut.

— Mais c'est M. Patrick !

Patrick est à califourchon autour du petit buste de l'évêque qui le maintient de son mieux, contre lui.

— Patrick ! s'écrie la marquise. En voilà des manières !

Elle s'approche et veut arracher l'enfant des bras de l'évêque. Mais elle le lâche aussitôt, recule.

— Bouou ! que tu sens mauvais, mon garçon !

L'évêque ne paraît pas gêné par le mélange d'ail et d'écurie qui a vaincu sa sœur. Il maintient le petit garçon contre sa poitrine, tout en le regardant avec attention.

— Tu te souviens encore de moi, Patrick ?

— Oui, dit Patrick.

Monseigneur hoche la tête et laisse glisser l'enfant à terre.

— Voilà un oui qui veut dire non. Eh bien, nous allons refaire connaissance, mon gaillard.

A cet instant les vitres du salon tremblent violemment. Cette première explosion est bientôt suivie d'une seconde. Puis c'est le silence.

Tous se sont retournés vers la double porte-fenêtre qui s'ouvre sur la terrasse.

— Elisabeth a fait sauter la tour avec ses fourneaux, dit Sylvie en poussant la porte vitrée et en sortant sur la terrasse.

La marquise la suit, puis Monseigneur, qui a repris Patrick dans ses bras, dans un réflexe de protection. Patrick découvre, le premier, une fumée qui monte de la plaine en droite ligne vers le ciel, car il n'y a plus un souffle de vent.

— Là-bas, une fumée !

CHAPITRE VIII

L'explosion a fait jaillir les paysans sur les portes de leurs fermes. La chose s'est produite, semble-t-il, dans un champ de blé du côté de la ferme Ringaut. Surgis de tous côtés, des hommes courent à travers champs.

Elisabeth, qui était sur le point d'entrer dans le salon, s'est précipitée dans le parc, bientôt suivie d'Amélie, puis d'Hortense.

— C'est un avion, crie Amélie en la rejoignant. Je l'ai vu tomber, du côté de Ringaut.

Le plus court serait de sortir par la poterne des Suisses, mais elle est fermée depuis des années.

Elisabeth et Amélie sautent par la brèche du grand mur, à quelques mètres plus loin, et, traversant les taillis à l'orée de la forêt des Templiers, dévalent vers la plaine.

(A suivre)

Elan-Liberator



Tambour en acier chrome-nickel pouvant contenir jusqu'à 3,5 kg de linge sec. L'Elan-Liberator lave, chauffe, essore - automatiquement! Installation facile dans tous les appartements.

6 programmes de lessive différents

Fr. 1795.-, avec train à roulettes incorporé
Mensualités depuis Fr. 70.55

Grande action d'échange!

Nous reprenons au plus haut prix votre ancienne installation de lavage à l'achat d'un Elan-Liberator



BERBERAT
ÉLECTRICITÉ

BALANCE 10
TÉL. (039) 3 19 49 LA CHAUX-DE-FONDS

MARC FAVRE & CO. S.A.

à Bienne

cherche pour époque à convenir

technicien-horloger

pour son bureau technique.
Ecrire, en joignant curriculum vitae, au
Service du personnel
23, rue de l'Allée, Bienne

FIDUCIAIRE A NEUCHÂTEL

engagerait pour date à convenir

comptable expérimenté

susceptible - en cas de satisfaction - d'être intéressé à l'affaire.

Personnes ayant les connaissances nécessaires et cherchant une place stable sont priées de faire leurs offres, avec curriculum vitae, certificats et photographie, sous chiffre P 2088 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique TANA, Pontenet, cherche

1 décolleteur qualifié

pour entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours. Logement moderne à disposition.

POLISSEUSE (EUR)

de boîtes or soignées serait engagée pour date à convenir. 4807
S'adresser au bureau de L'Impartial.

LUNETTES
von **GUNTEN**
OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANI
DIPLOME

Av. Léop.-Robert 21

Lisez L'Impartial



PIANOS

ACCORDAGES
REPARATIONS
VENTES

Roman Felber
Rouges-Terres 83 B
HAUTERIVE
Tél. (038) 7 50 80

(Membre de l'Association suisse des accordeurs et réparateurs de pianos.)



ON CHERCHE

pour le 1er mai, dans ménage de commerçants catholiques, une

jeune fille

consciencieuse et aimant les enfants. Bons gages et congés réguliers. Vie de famille. — Faire offres à M. Paul Gäumann, laiterie Schwäbischstr. 18, Thoune, tél. (033) 2 30 06.

A vendre

2 PNEUS
135 x 400, 1 chauffe-glace, 1 accordéon diatonique. — S'adresser P. Bilat, La Ferrière.

VARAZZE (Italie)

Hôtel ARISTON. Situation panoramique et tranquille, à 100 m. de la mer. Chambres avec bain ou douche. Jardin, garage. — Renseignements: tél. (039) 5 33 39.

A VENDRE

PIANO

brun, de marque Schmidt-Flohr, à l'état de neuf. — Offres sous chiffre D B 4923, au bureau de L'Impartial.

Achat

chiffons et vieux métaux, bouteilles, débris de chambres-hautes, caves
Tél. (039) 2 26 68.

Demoiselle de réception

est cherchée par médecin spécialiste de La Chaux-de-Fonds, pour le 1er mai ou date à convenir. Ecrire sous chiffre L. M. 4663, au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons une

Apprentie de commerce

Date d'engagement: 1er avril 1963. Faire offres à MM. Linder Frères, B.-Savoie 67, St-Imier. Téléphone (039) 4 16 35.

Réparations de chemises



CONFECTION DE BEAUX COLS, etc. pris aussi dans le fond de la chemise

TEINTURERIES REUNIES - Tour du Casino
31a, Av. Léopold-Robert - La Chaux-de-Fonds

LE CAFE-RESTAURANT DU COMMERCE, AU LOCLE

Tél. (039) 5 37 63

cherche pour tout de suite

sommelière

connaissant les deux services. Gros gain.

Horloger complet

connaissant parfaitement la retouche demandé pour entrée le 1er avril ou date à convenir. Semaine de 5 jours. Bon salaire.

Offres avec références à Marc Nicolet & Co S.A., Parc 107.

A VENDRE

«La Suisse» en deux volumes, 1 «La vie du Christ», 2 Bibles anciennes en vieux français; 1 train Märklin, tout en bon état. — S'adresser à M. Willy von Kaenel, Belfond 2, Tavannes (J. b.)

A VENDRE

à Tramelan, une

FERME

de 4¹/₂ chambres, avec écurie et grange. (Sur désir 76 ares de terre.) — Agence immobilière Hostettler, Bienne. Tél. (032) 2 60 40, de 18 à 19 h. 30.

Fabrique d'étampes à Bienne cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 faiseur d'étampes qualifié

connaissant à fond l'ébauche d'horlogerie

comme chef d'atelier

Faire offres avec photographie, curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffre H. 21,302 U., à Publicitas Bienne.

Au revoir chère maman et grand-maman, Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Opplinger-Quenet et leurs petites Myriam et Anne-Françoise, à Montreux ;
Monsieur et Madame Edouard Luthy-Thiébaud, à La Chaux-de-Fonds et leurs enfants, à Bâle ;
Monsieur et Madame Joseph Fleury-Thiébaud, à Vevey, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne et Genève ;
Madame Ami Thiébaud et son fils, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Charles Piguët et leur fille, à Gilon ;
Mademoiselle Nelly Thiébaud, à Genève ;
Monsieur Paul Quenet-Herrmann, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame Elia De Vittori-Quenet, ses enfants et petits-enfants, à Bosco-Lugano ;
Madame Berthe Opplinger-Rothen, à Peseux ;
Madame Marie Fivaz, ses enfants et petits-enfants, à Couvet et Pfäffikon ;
Monsieur et Madame Ernest Leemann et leurs enfants, à Stäfa,

ainsi que les familles parentes et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie,

Madame Veuve
Louise QUENET
née Thiébaud

enlevée à leur tendre affection, aujourd'hui lundi, après quelques jours de maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 11 mars 1963.
L'incinération aura lieu mercredi 13 courant, à 10 heures.
Culte au crématoire à 10 heures.
Le corps repose au Pavillon du cimetière.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :
RUE DE L'EST 14.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Chorale «L'AVENIR» a le pénible devoir de faire part à ses membres actifs, honoraires et passifs, du décès de

Madame Paul BRANDT

mère de notre dévoué directeur M. Charles Brandt.
L'enterrement a eu lieu ce mardi 12 mars à Neuchâtel. Le comité.

NOUS CHERCHONS

un horloger complet

chef de terminaison pour contrôle des livraisons. Faire offres sous chiffre C. G. 4228, au bureau de L'Impartial.

ARRIVAGE de

Farine poussièreuse du filtrage

utilisable pour allonger le fourrage du bétail et des porcs. — Josef Eltschinger-Keller, Obermühlebach Schmitzen (FR).

Jeune homme, possédant permis de conduire catégorie A, cherche place comme

chauffeur

sur véhicules légers. — Offres sous chiffre L B 4835, au bureau de L'Impartial.

Belles chambres

vue sur le lac, à louer à l'année. Libres tout de suite.

— S'adresser à Mme D. Bardet, Ronzeru 11, Sauges - Saint-Aubin (Canton de Neuchâtel).

Cartes de deuil

Imp. Courvoisier S. A.

L'hommage qu'il vous a plu de rendre à notre chère maman et grand-maman et la sympathie que vous nous avez témoignée nous ont profondément touchés, nous vous en exprimons notre gratitude et vous en remercions de tout cœur.

Les enfants et petits-enfants de feu
Albert CHARRIERE

La Chaux-de-Fonds, mars 1963.

Le travail fut sa vie.
Repose en paix.

Madame David Erbetta-Bonnemain ;
Madame et Monsieur Willy Braunwalder-Erbetta, leurs enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur David ERBETTA

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dimanche, dans sa 71e année, après une courte maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 1963.
La cérémonie funèbre aura lieu mercredi 13 mars, à 14 heures, au crématoire.
Le corps repose au Pavillon du cimetière.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :
RUE DE LA PAIX 111.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux

Madame Georges TUSCHER-ISCHER
Monsieur et Madame Henri TUSCHER-GIRARD et leurs enfants ainsi que les familles parentes et alliées

expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.
Les hommages rendus à notre cher défunt nous ont été un précieux réconfort.
Un merci spécial aux automobilistes qui mirent leur voiture à disposition.

Nous vous offrons des

prêts

jusqu'à Fr. 10 000.—, aussi pour les vacances — Rapide, discret, coulant

enocari + cie

Gartenstr. 120. BASEL. Tél. (061) 35 53 30

En cas de décès E. Guntert & Fils

NUMA-DROZ 6
Tél. jour et nuit (039) 2 44 71
PRIX MODÉRÉS

IN MEMORIAM

Georges CHAPATTE

1961 12 mars 1963

Ton souvenir ne sera pas oublié

Tes parents

Repose en paix.

Madame Edmée Thomen-Jodry ;
Madame et Monsieur René Steffen-Thomen, à Lausanne ;
Monsieur et Madame René Thomen, à Genève ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Germain THOMEN

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dimanche, dans sa 49e année, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 1963.
La cérémonie funèbre aura lieu mercredi 13 mars, à 15 heures, au crématoire.
Le corps repose au Pavillon du cimetière.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :
RUE MORGARTEN 3.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'homme qu'il vous a plu de rendre à notre chère maman et grand-maman et la sympathie que vous nous avez témoignée nous ont profondément touchés, nous vous en exprimons notre gratitude et vous en remercions de tout cœur.

Les enfants et petits-enfants de feu
Albert CHARRIERE

La Chaux-de-Fonds, mars 1963.

Le travail fut sa vie.
Repose en paix.

Madame David Erbetta-Bonnemain ;
Madame et Monsieur Willy Braunwalder-Erbetta, leurs enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur David ERBETTA

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dimanche, dans sa 71e année, après une courte maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 1963.
La cérémonie funèbre aura lieu mercredi 13 mars, à 14 heures, au crématoire.
Le corps repose au Pavillon du cimetière.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :
RUE DE LA PAIX 111.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux

Madame Georges TUSCHER-ISCHER
Monsieur et Madame Henri TUSCHER-GIRARD et leurs enfants ainsi que les familles parentes et alliées

expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.
Les hommages rendus à notre cher défunt nous ont été un précieux réconfort.
Un merci spécial aux automobilistes qui mirent leur voiture à disposition.

QUEL SERA LE SORT DE M. BIDAULT ?



AFP. — M. Bidault, que l'on voit ici (à droite) en compagnie de l'ex-rédacteur en chef de l'hebdomadaire allemand « Revue » (à gauche), vit des journées mouvementées. Hier, à nouveau, il a été interrogé par la police bavaroise, auprès de laquelle il a déposé une demande pour bénéficier du droit d'asile.

Cette requête a finalement été acceptée sous la condition que M. Bidault, désormais, n'exercerait plus d'activités politiques. La France, de son côté, n'a pas requis l'extradition.

La lettre de M. Bidault adressée personnellement au chancelier Adenauer a mis ce dernier mal à l'aise et a été retournée, sans avoir été

ouverte, au procureur chargé d'étudier l'affaire.

Dans une déclaration qu'il a faite, M. Bidault a indiqué qu'il ne voulait pas prendre contact avec le président de Gaulle. Il a manifesté l'intention de pouvoir, un jour, revenir en France et se faire élire député. Son but consiste surtout, a-t-il dit, à rétablir le libre jeu des partis. Il précise enfin qu'il n'est absolument pas dans ses intentions de se faire nommer président du Conseil et qu'il n'est pas prêt à laisser à de Gaulle le champ libre. (Photopress).

SEISME EN TURQUIE

AFP. — Trois forts mouvements sismiques se sont produits dans le sud-ouest de la Turquie. Une cinquantaine d'habitations ont été endommagées dans la ville de Denizli, qui compte 100.000 habitants.

Dans cinq villages des environs, les habitations construites en pisé ont dû être évacuées et des tentes ont été mises à la disposition des paysans.

La France ne veut être le satellite de quiconque...

AFP. — « Toutes les rumeurs qui ont été répandues soit sur l'intention de la France de renverser les alliances. Soit sur notre désir de constituer une troisième force en Europe, pour jouer le rôle d'arbitre entre l'Est et l'Ouest, sont absurdes et sans fondement », a déclaré lundi l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Hervé Alphan, devant le Conseil des affaires mondiales de Los Angeles.

« Si nous souhaitons voir une Europe

puissante se constituer c'est pour renforcer l'Occident, lui permettre de mieux résister à tout ce qui pourrait mettre en péril son indépendance, des principes et une civilisation qui nous sont communs », a précisé M. Alphan.

M. Alphan a lors remarqué que si la France entendait utiliser seule, le cas échéant, sa force de dissuasion atomique, elle n'excluait nullement l'utilisation combinée de sa force atomique avec celles des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

« Vous et nous pensons que nos relations doivent être celles de pays libres, que, si l'Europe n'est pas destinée à devenir une force neutre intermédiaire, elle ne saurait non plus être le satellite de quiconque ».

Les chiffres parlent

M. Alphan a souligné que la France consacrait à son budget militaire 7% de son produit national brut, contre 10% aux Etats-Unis.

En outre, a noté M. Alphan, la France consacre 2,41% de son revenu national à l'aide aux pays sous-développés, contre 0,97% aux Etats-Unis.

Après avoir évoqué la réorganisation des forces militaires françaises en trois groupes, M. Alphan a conclu :

« Je voudrais dire que la décision de la France de se doter de cette arme (atomique) n'implique aucun manque de confiance à l'égard des engagements pris par ses alliés et notamment par les Etats-Unis. Nous reconnaissons d'une part que la puissance nucléaire américaine est gigantesque, que la nôtre sera en comparaison bien modeste. D'autre part que ces armes américaines demeurent aujourd'hui la garantie essentielle de la paix mondiale. »

Il y a 25 ans déjà...

HITLER ANNEXAIT L'AUTRICHE



Aujourd'hui, il y a exactement 25 ans que Adolf Hitler, chef des nazis allemands, décrétait l'annexion de l'Autriche. Les troupes allemandes, aussitôt, franchissaient la frontière de ce pays. Voici Hitler à la tribune, proclamant cette annexion au Heldenplatz, à Vienne. (Photopress)

A. THINESSE.

Un monument à la « victoire sur le fascisme »

UPI. — L'agence Tass annonce qu'un monument destiné à commémorer la « Victoire sur le fascisme » va être érigé sur la colline Poklonnaya, le point le plus élevé de Moscou.

Au-dessus d'un terre plein de 500 mètres orné de bas reliefs rappelant les batailles de Moscou, Stalingrad et autres, s'élèvera un soldat haut de 85 mètres foulant aux pieds une croix gammée. Une flamme sera entretenue en permanence au pied de l'édifice.

Chef d'orchestre criminel

Reuter. — L'ancien chef d'orchestre de l'Opéra national israélien, M. Hirsch Barenblatt, doit répondre de l'accusation formulée contre lui selon laquelle il aurait collaboré avec la Gestapo durant la dernière guerre pour envoyer en déportation quelque 50.000 juifs de Haute-Silésie. Il était alors chef de la police juive de Bendsbourg, en Haute-Silésie.

Seon l'accusation, il s'efforça, sans doute au début, d'obtenir le plus de concessions possibles en faveur des juifs, mais plus tard, il soutint, au contraire, le travail des nazis.

Barenblatt plaide non coupable sur tous les points de l'accusation.

Salan, lui, avait échappé au poteau d'exécution !

Comme nous le disons en première page, Bastien-Thiry a été exécuté hier matin. C'est la quatrième exécution capitale à la suite de condamnations prononcées par des tribunaux spéciaux pour attentats. Le 7 juin 1962, l'ex-légionnaire Dovecar et son camarade Piegts, avaient été fusillés au Fort du Trou d'Enfer, pour avoir participé à l'assassinat d'un commissaire de police à Alger. Le 6 juillet 1962, l'ex-lieutenant Deguelde avait été passé par les armes au Fort d'Ivry pour plusieurs attentats commis en Algérie, au nom de l'OAS, mais deux condamnés à mort, l'ex-général Edmond Jouhaud, un des chefs de l'OAS, et Canal, impliqués dans plusieurs affaires graves avaient bénéficié de la grâce présidentielle.

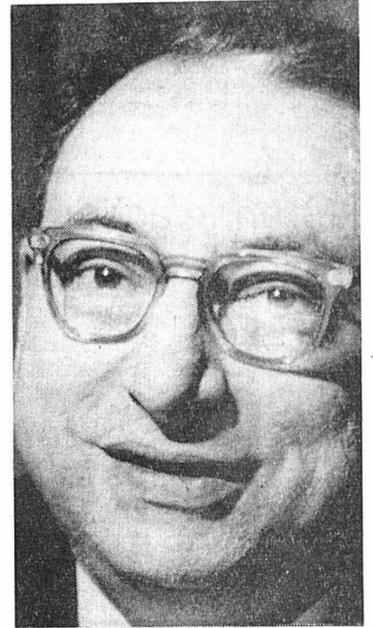
Entretemps, le général Raoul Salan, grand chef de l'OAS, avait échappé, devant le Haut Tribunal militaire à la peine capitale. Et les auteurs d'un autre attentat contre le général de Gaulle, perpétré en septembre 1961, sur la route de Colombey-les-Deux-Eglises, s'étaient vu infliger des peines de prison par la Cour d'assises du département de l'Aube, sur le territoire duquel la voiture présidentielle, passant à travers un rideau de flammes, avait échappé à une machine infernale.

L'affaire du Petit-Clamart était d'une exceptionnelle gravité. Bien qu'ils eussent assuré devant le Tribunal n'avoir voulu qu'enlever le général de Gaulle pour le faire « juger » — pour sa politique algérienne — alors que l'instruction avait révélé qu'ils voulaient l'assassiner, Bastien-

Thiry et consorts ont revendiqué par de nombreuses déclarations, leur responsabilité et affirmé avoir préparé plusieurs attentats.

Une centaine de douilles furent ramassées par les policiers sur les lieux de l'opération du Petit-Clamart, et la voiture où se trouvait le général et Mme de Gaulle fut atteinte par plusieurs balles. Mais ils s'en tirèrent sans mal.

Le nouvel adjoint de M. Willy Brandt



M. Heinrich Albertz est le nouvel adjoint de M. Willy Brandt, le bourgmestre de Berlin-Ouest ; il n'est pas impossible qu'un jour il succède à celui-ci. Son sourire dit bien qu'il vient d'entrer en fonctions, car les sujets de préoccupations sont nombreux, à commencer par l'attentat récent commis contre l'agence soviétique de voyages « Intourist ».

(Photopress)

Journalistes français mécontents

Reuter. — Les journalistes français ont décidé de créer un comité de grève, après avoir étudié les réactions de leurs employeurs à leurs revendications concernant les traitements, les vacances et la retraite.

Les journalistes réclament des éditeurs de journaux et des agences d'informations une augmentation de 20% de leurs traitements, la semaine de 5 jours, une semaine de plus de vacances, soit 5 semaines lorsqu'ils n'en avaient que quatre jusqu'ici et six semaines lorsqu'ils en avaient cinq jusqu'ici, après dix ans de service, ainsi que l'abaissement à 60 ans de la retraite, au lieu de 65 ans.

Savants russes et américains collaborent

AFP. — Une réunion entre savants américains et soviétiques s'est ouverte à Rome pour étudier le problème de l'utilisation pacifique de l'espace. Les entretiens, qui se tiennent à l'ambassade des Etats-Unis, devraient durer près d'une semaine.

Les deux délégations, qui comptent chacune douze membres, sont dirigées l'une par M. Dryden, vice-administrateur de la NASA, l'autre par M. Balgonravov, membre de l'Académie des sciences soviétique.

La plus grande réserve, à la demande de la délégation soviétique, entoure les discussions.

Impar-Dernière

Tempête en France

UPI — Rennes a subi le sort commun à l'ouest de la France : toitures arrachées, arbres déracinés, antennes de « télé » emportées. Le vent a soufflé par rafales atteignant la vitesse exceptionnelle de 135 kilomètres à l'heure.

Les bâtiments du service météorologique de Rennes ont subi des dégâts importants. Vers midi, un violent coup de vent a emporté la toiture du bâtiment et arraché une antenne de 22 mètres de haut.

A proximité de l'aérodrome plusieurs avions militaires ont été endommagés.

Une remorque d'une caravane camping qui se trouvait en stationnement en bordure de La Vilaine a été emportée par le vent, et jetée dans la rivière ; fort heureusement ses occupants ne se trouvaient pas à bord.

Aujourd'hui...

En pages :

- 2 L'enfant et l'argent.
- 5 L'assemblée du TCS des Montagnes neuchâtelaises.
- 7 La réforme pénitentiaire en pays neuchâtelais.
- 9 Un ouvrier tombe d'un échafaudage à Malleray.
- 10 Le Jura manque d'eau.
- 11 Prorogation du régime financier fédéral.
- 13 Problèmes et perspectives agricoles.
- 15 Les hockeys suisses toujours imbattus à Stockholm.
- 19 Renseignements.

Prévisions météorologiques

Tout d'abord ciel couvert, nébulosité variable. Par moments précipitations. Baisse de la température spécialement en montagne. Vent du sud à nord-ouest, régionalement fort à tempétueux.

Suite de la première page

Fisc

C'est pour cela qu'un comité d'initiative interpartis s'est constitué récemment à Zurich et a lancé une initiative réclamant un abattement de 20% des impôts fédéraux, et un rabais complémentaire pour les revenus modestes. Cette réduction, dit-il, ne ruinerait pas la Confédération, puisque cela ne représenterait qu'une diminution de recettes d'environ 60 millions de fr. L'initiative en question poursuit donc un double but : alléger les charges fiscales des contribuables, d'une part ; de l'autre « freiner » les dépenses de l'Etat, qui, s'il nous prêche encore et toujours l'économie, estime que ces bons conseils ne le concernent pas.

On sait que dans le débat qui a eu lieu au Conseil national, le Conseil fédéral a pris nettement position contre l'initiative zurichoise. Mais celle-ci a déjà recueilli près de 200.000 signatures et sans doute en récoltera-t-elle d'autres, alors que 50.000 suffiraient...

Tout au plus nos Sept sages admettent-ils de supprimer ce qu'on appelle en Suisse allemande la « progression froide » — qui, à d'aucuns apparaît terriblement « chaude » — terme sur lequel nous reviendrons prochainement en expliquant ce qu'il signifie.

Mais si l'on songe qu'au cours de ces deux dernières années les recettes fiscales de la Confédération se sont accrues de 823 millions de francs et ont atteint 3,63 milliards de fr. l'année dernière, on ne peut que s'étonner de voir l'Exécutif s'opposer aussi énergiquement à une réduction minime.

Quels sont donc les arguments invoqués ?

Quelle est la valeur réelle de la concession envisagée ?

Pourquoi la « progression froide » constitue-t-elle un véritable déni de justice à l'égard du contribuable ?

Et pourquoi enfin l'Etat est-il, grâce à la forme d'impôt actuel le bénéficiaire direct du renchérissement et de la dévaluation « à froid » ? C'est ce que nous tenterons d'expliquer au cours de prochains articles.

Nul doute qu'ils n'intéressent vivement nos lecteurs. Encore ne faudrait-il pas en déduire prématurément que nos conclusions aillent d'avance à une justification quel-

conque de la fraude par abus de la machinerie fiscale ; ou que, comparativement aux charges pesant sur les contribuables de pays voisins ou éloignés, le sort du contribuable helvétique nous apparaisse infiniment tragique et pitoyable...

C'est en nous tenant sur le terrain strict des réalités que nous chercherons simplement à prouver que l'heure est venue — une fois n'est pas coutume — de desserrer un peu la vis du pressoir fiscal.

Paul BOURQUIN

Cap Canaveral

Les appareils qui seront placés à bord des fusées mesureront la densité électronique locale, ainsi que la force des champs électriques et magnétiques à très basse fréquence.

Quant au satellite français qui sera lancé en 1965 de Cap Canaveral, à l'aide d'une fusée « Scout » à quatre étages, il a reçu le nom de code de « FR-1 » (France-un).

Puisque la fusée « Scout » à carburant solide n'a pas été conçue pour mettre sur orbite des charges utiles pesantes, il y a tout lieu de croire, faute d'informations officielles, mais à l'appui d'expériences précédentes, que le « FR-1 » pèsera entre 67 et 100 kilos et qu'il sera capable de graviter autour de la Terre à une altitude de 480 km., approximativement entre les 35es degrés de latitude nord et sud. Des cellules solaires, réparties sur sa paroi extérieure, alimenteront les émetteurs de ce planétoïde.

La participation française marque la seconde étape du programme de coopération pacifique dans le cosmos. Le premier satellite international, le « S-51 », qui a été lancé le 26 avril 1962, était le fruit des travaux conjugués de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Son rôle était d'étudier l'ionosphère et ses rapports avec le soleil, en examinant notamment de quelle façon la ceinture de particules chargées d'électricité, qui entoure le globe entre 80 et 320 km. d'altitude, est affectée par les radiations solaires.

D'après le calendrier de la N.A.S.A., c'est le Canada qui sera le troisième pays à bénéficier du système de coproduction dans le domaine des satellites artificiels.